N° 81-604-X au catalogue
ISSN: 1709-8661

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

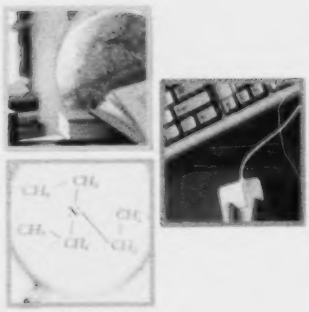

2012

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136

Statistique Canada | Statistics Canada

Canada

cmec
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) | Council of Ministers of Education, Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :	
Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Appels locaux ou internationaux :	
Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit no 81-604-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

2012

© 2012 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

La permission est accordée à la reproduction non-commerciale à fins éducatives, exigeant une reconnaissance claire de la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95 St. Clair Ave. West, Suite 1106, Toronto, Ontario, M4V 1N6..

Septembre 2012

N° 81-604-X au catalogue

Périodicité : annuelle

ISSN 1709-8661

Ottawa

This publication is also available in English (Catalogue no. 81-604).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. Puis, en septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale***. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général. Le rapport est conçu en vue de compléter et d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation*. Les ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*** du PIPCE répondent à une demande des provinces et des territoires formulée par l'intermédiaire du Comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE). La perspective internationale qu'offre ce rapport soutient la mission du CSCE d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de données statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

L'édition de cette année, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* contient un ensemble de 11 indicateurs internationaux. Mais qu'est-ce qu'un indicateur ? En matière d'éducation, l'indicateur statistique se doit d'être fondé sur des besoins en information pertinents au niveau des politiques et doit puiser son sens dans des comparaisons entre différents pays ou provinces et territoires dans le temps ou en regard de normes généralement comprises et définies. De telles statistiques ne révèlent pas tout, mais elles communiquent une bonne part d'information sur les systèmes d'éducation en décrivant l'état de caractéristiques clés. Les indicateurs offrent un moyen d'évaluer la performance et les progrès et, partant, de signaler les améliorations ou cerner les problèmes. Cependant l'information présentée par les indicateurs devrait être interprétée avec précaution et un indicateur en soi ne devrait pas être perçu comme fournissant une interprétation précise des événements passés, un jugement clair des conditions existantes, ou comme pouvant indiquer des remèdes stratégiques particuliers aux problèmes qui pourraient être relevés. Les indicateurs servent de base à l'acquisition de connaissances importantes permettant d'évaluer le fonctionnement des systèmes d'éducation dans leur ensemble et mènent souvent à une recherche plus détaillée servant à expliquer certains phénomènes ou certaines tendances. Ils peuvent aussi servir d'outils pour faciliter les échanges sur les systèmes d'éducation, lesquels contribueront grandement à l'élaboration des politiques et à la planification en matière d'éducation.

Les indicateurs de cette année traduisent l'information sur le niveau de scolarité, les taux d'obtention de diplômes au niveau secondaire, les résultats sur le marché du travail, les dépenses en éducation, les étudiants internationaux, les transitions vers le marché du travail et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire pour le Canada dans son ensemble, ainsi que pour les provinces et les territoires. La principale nouveauté du rapport de cette année est l'addition d'un indicateur traitant du temps de travail des enseignants. Un supplément d'information a également été ajouté aux indicateurs suivants : Niveau de scolarité de la population adulte (contenu additionnel présenté selon le sexe), Étudiants internationaux (information sur la région d'origine et le pays de citoyenneté), et Transitions au marché du travail (l'accent étant mis cette année sur les individus qui ne sont ni aux études ou en formation, ni en emploi).

Ce rapport permet au Canada, et aux provinces et territoires, de comparer leur situation à celle des autres pays membres de l'OCDE. Tirées des sources mentionnées, les données sont les plus récentes pouvant être utilisées pour produire des chiffres comparables à l'échelon international. Comme toutes les définitions, catégories et méthodes sont alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique Notes aux lecteurs du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Les points saillants des 11 indicateurs sont présentés au début du rapport et le texte complet est réparti en quatre thèmes, à savoir les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage (indicateurs A1 à A3), les ressources financières investies dans l'éducation (B1 à B3), l'accès à l'éducation, la participation et la progression (C1 et C2), et l'environnement pédagogique et l'organisation scolaire (D1 à D3). Les tableaux pour tous les indicateurs suivent ces chapitres et le rapport se termine par une liste des Comités et organismes, où sont nommées les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2012 est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Créé en 1989, il vise à améliorer la qualité et la comparabilité des données sur l'éducation au Canada et à fournir des renseignements pouvant éclairer les responsables de l'élaboration des politiques d'éducation.

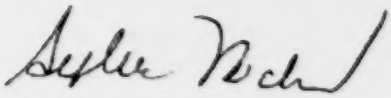

Sylvie Michaud

Directrice générale
Statistiques de l'éducation, du travail et du revenu
Statistique Canada

Andrew Parkin

Directeur général
Conseil des Ministres de l'éducation Canada

Table des matières

Avant-propos 5

Acronymes et abréviations 11

Introduction 13
- Indicateurs de l'éducation au Canada : Une perspective internationale 13
- Indicateurs internationaux 13
- Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 14

Faits saillants 15
- Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 15
- Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducation 17
- Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression 18
- Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire 19

Notes aux lecteurs 21
- Indicateurs canadiens et de l'OCDE 21
- Les catégories de la CITE et leur description 22
- Correspondance avec la CITE 23
- Moyennes de l'OCDE 24
- Pays membres de l'OCDE 24
- Limites 24

Chapitre A 27

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage 27

A1 Niveau de scolarité de la population adulte 27
- Contexte 27
- Observations 28
- Définitions, sources et méthodologie 34
- Graphique A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2010 28
- Graphique A.1.2 Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, par groupe d'âge, 2010 30
- Graphique A.1.3 Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, par groupe d'âge, 2010 31

Table des matières

Graphique A.1.4 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2010 32
Graphique A.1.5.1 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 2000 et 2010 33
Graphique A.1.5.2 Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2000 et 2010 33

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires 35
Contexte 35
Observations 35
Définitions, sources et méthodologie 39
Graphique A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, tous les âges et moins de 25 ans, 2009 36
Graphique A.2.2 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2009 37
Graphique A.2.3 Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2009 39

A3 Résultats sur le marché du travail 43
Contexte 43
Observations 43
Définitions, sources et méthodologie 47
Graphique A.3.1 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2010 45
Graphique A.3.2 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2010 45
Graphique A.3.3 Variabilité dans les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans entre 1998 et 2010, selon le niveau de formation le plus élevé atteint 46

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation 49

B1 Dépenses par étudiant 49
Contexte 49
Observations 50
Définitions, sources et méthodologie 53
Graphique B.1.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2008-2009 50
Graphique B.1.2.1 Dépenses annuelles des institutions par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, 2008-2009 51
Graphique B.1.2.2 Dépenses annuelles des institutions par élève, tous services confondus, pour l'enseignement secondaire, 2008-2009 52
Graphique B.1.2.3 Dépenses annuelles des institutions par élève, tous services confondus, pour l'enseignement universitaire, 2008-2009 53
Graphique B.1.3 Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à l'enseignement primaire, 2008-2009 54

Table des matières

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB 57
Contexte 57
Observations 57
Définitions, sources et méthodologie 59
Graphique B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2008 58

B3 Répartition des dépenses en éducation 61
Contexte 61
Observations 61
Définitions, sources et méthodologie 65
Graphique B.3.1.1 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2008 62
Graphique B.3.1.2 Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2008 62
Graphique B.3.2.1 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et post-secondaires non tertiaires, 2008 63
Graphique B.3.2.2 Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2008 64

Chapitre C

Accès à l'éducation, participation et progression 67

C1 Étudiants internationaux 67
Contexte 67
Observations 68
Définitions, sources et méthodologie 72
Graphique C.1.1 Nombre d'étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, provinces, 2009 68
Graphique C.1.2 Pourcentage d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2009 69
Graphique C.1.3 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada, 2009 71
Graphique C.1.4 Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2009 71

C2 Transitions au marché du travail 73
Contexte 73
Observations 73
Définitions, sources et méthodologie 81
Graphique C.2.1.1 Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2010 74
Graphique C.2.1.2 Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2010 75
Graphique C.2.1.3 Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2010 75
Graphique C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2010 77
Graphique C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2010 78

Table des matières

Graphique C.2.4 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint, 2010 79
Graphique C.2.5 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), Canada et OCDE, 2005 à 2010 80
Graphique C.2.6 Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation et leur taux d'emploi, 2010 81

Chapitre D

Environnement pédagogique et organisation scolaire 83

D1 Temps d'instruction 83
Contexte 83
Observations 84
Définitions, sources et méthodologie 85
Graphique D.1.1 Nombre cumulatif d'heures d'instruction obligatoire dans les établissements publics entre l'âge de 7 et 14 ans, Canada, 2009-2010 84

D2 Salaires des enseignants 89
Contexte 89
Observations 89
Définitions, sources et méthodologie 93
Graphique D.2.1.1 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2009-2010 90
Graphique D.2.1.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2009-2010 91
Graphique D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada et OCDE, 2009-2010 92

D3 Temps de travail des enseignants 95
Contexte 95
Observations 95
Définitions, sources et méthodologie 100
Graphique D.3.1 Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2009-2010 96
Graphique D.3.2.1 Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2009-2010 97
Graphique D.3.2.2 Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2009-2010 99
Graphique D.3.3 Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2009-2010 100

Tableaux 103
Tableaux, Chapitre A 105
Tableaux, Chapitre B 120
Tableaux, Chapitre C 126
Tableaux, Chapitre D 137

Comités et organismes 145
Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation 145
Comité de gestion stratégique 146
Groupe de travail NESLI 146
Équipe du projet 147

Acronymes et abréviations

AADNC	Affaires autochtones et du développement du Nord Canada
ACPAU	Association canadienne du personnel administratif universitaire
Cégep	Collège d'enseignement général et professionnel
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CSCE	Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation
DEG	diplôme d'éducation générale
EASEF	Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
EDGFE	Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation
EEPS	Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (anciennement PSEPS, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire)
END	Enquête nationale auprès des diplômes
EPA	Enquête sur la population active
ESIFC	Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires
FINCOL	Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle
IFUC	Enquête sur l'information financière des universités et collèges
INES	Indicateurs de l'éducation de l'OCDE
NEET	les personnes qui ne sont ni en formation ni en emploi, un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (not in employment, education or training)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
PIB	produit intérieur brut
PIPCE	Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PPA	Parités de pouvoir d'achat
R-D	recherche et développement
RSE	Regards sur l'éducation
SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UOE	Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat

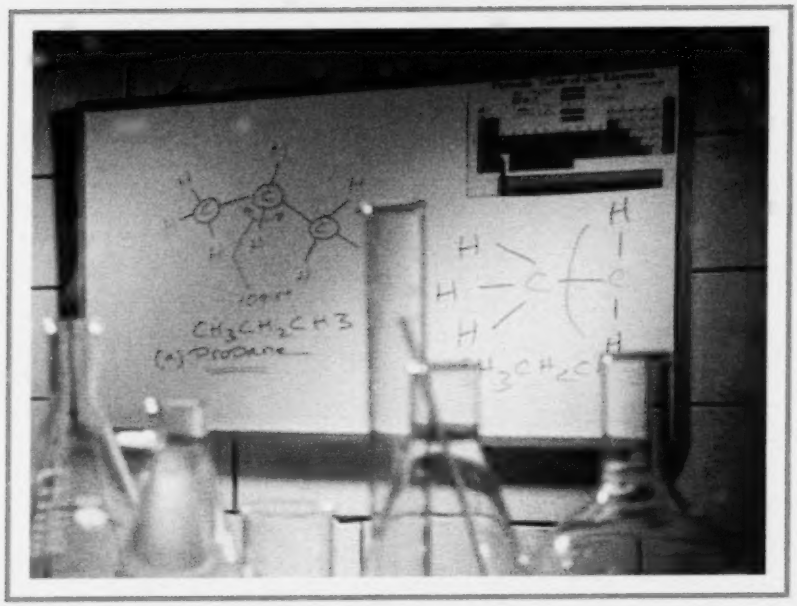
CH3CH2CH3
(a) Propane

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, intitulé ***Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2012***, est le quatrième d'une série qui met dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Une série d'indicateurs alignés sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont présentés. Les indicateurs comparables au niveau international de cette année, qui fournissent les dernières données statistiques disponibles portant sur plusieurs thèmes clés, sont organisés en chapitres comme suit :

Le chapitre A, ***Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage***, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail.

Le chapitre B, ***Les ressources financières investies dans l'éducation***, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources d'un pays (ou province ou territoire), mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

Le chapitre C, ***Accès à l'éducation, participation et progression***, examine l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps, Certains aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni en formation ou aux études ni en emploi.

Le chapitre D, ***Environnement pédagogique et organisation scolaire***, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada[1].

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2012 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Dans la Déclaration de Victoria de 1993, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation professionnelle ont convenu de créer un programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation. La mission du PIPCE est de publier un ensemble de mesures statistiques sur les systèmes d'éducation au Canada à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques, des praticiens et du grand public. Le but est de suivre le rendement des systèmes d'éducation dans l'ensemble des provinces et territoires au fil du temps.

Les premiers indicateurs publiés dans le cadre du PIPCE ont paru en 1996. Le premier rapport du PIPCE, fondé sur le nouvel ensemble d'indicateurs, a été publié en 1999 et d'autres rapports ont suivi en 2003, 2005 et 2007. En 2009, la publication habituelle du PIPCE s'est transformée en une nouvelle gamme de produits électroniques : des mises à jour périodiques des tableaux pour les indicateurs canadiens de l'éducation; des feuillets d'information se rapportant à ces indicateurs; un manuel qui explique les sources de données et méthodologies pour ces indicateurs et le présent rapport international.

Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

1. La version de 2012 de Regards sur l'éducation, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Entre 2000 et 2010, la proportion de Canadiens âgés de 25 à 64 ans ayant terminé des études tertiaires (l'équivalent d'un diplôme collégial ou universitaire) a augmenté de 40 % à 51 %. Au même moment, le pourcentage de Canadiens sans diplôme d'études secondaires est passé de 19 % à 12 % enregistrant chaque année un recul. Des changements similaires ont été observés dans les provinces, ainsi que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

- En 2010, 92 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparé à 82 % pour ceux âgés de 55 à 64 ans, ce qui reflète la progression dans le temps du niveau de scolarité. Il y avait relativement peu de différences entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; parmi les provinces, les proportions variaient entre 90 % et 94 % en 2010.

- En 2010, près du quart (24 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 10 % déclarée par l'OCDE pour ses pays membres. Au Canada, les études tertiaires de type B comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un CEGEP ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat. La proportion de femmes (28 %) ayant terminé des programmes d'études tertiaires de type B était supérieure à celle des hommes (21 %). Dans les domaines à prédominance traditionnellement masculine comme les métiers et la formation d'apprenti, la proportion d'hommes (16 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était cependant plus élevée que celle des femmes (8 %).

- À l'échelle internationale, la proportion de la population âgée entre 25 et 64 ans titulaire d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou de recherche de haut niveau était de 22 %, contre 26 % au Canada. Au Canada, le tertiaire de type A comprend le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat), alors que les programmes de recherche de haut niveau comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux. Au Canada, les femmes (28 %) étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes (25 %) à avoir obtenu ce niveau d'éducation.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 81 % au Canada en 2009. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention de diplôme supérieurs à 80 % et la moyenne de l'OCDE était de 84 %. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est la somme des taux d'obtention du diplôme par âge, ceux-ci étant obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un certain âge par la population du même âge.

- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la majorité des provinces et des territoires, ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 84 % chez les femmes et de 77 % chez les hommes.

- Au Canada en 2009, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 72 %, soit à un taux légèrement supérieur à celui de 70 % établi comme moyenne pour les pays de l'OCDE qui pouvaient fournir les données appropriées. Cet indicateur mesure l'achèvement réussi à l'intérieur de la période de temps typiquement requise de la cohorte des élèves de dixième année (3e secondaire au Québec) en 2006-2007; une indication de l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics. La proportion d'élèves qui ont terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 14 % au Nunavut à plus de 80 % en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

A3 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, il est évident que les perspectives d'emploi augmentent avec le niveau de scolarité. En 2010, le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant pas obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 55 %. Pour les diplômés d'études secondaires, il était de 72 % et pour les diplômés d'études postsecondaires non tertiaires de 78 %. Les taux d'emploi des diplômés des programmes tertiaires de type B et tertiaires de type A et programmes de recherche de haut niveau étaient respectivement de 81 % et 82 %.

- En 2010, dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés du niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux des diplômés du deuxième cycle du secondaire. Au Canada, on observait un écart entre les sexes de 10 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire. L'écart chez les diplômés de programmes de niveau tertiaire, autant de type B (collège) que de type A et des programmes de recherche de haut niveau (université), était moins important avec 6,5 et 5,9 points de pourcentage, respectivement.

- Les variations des taux d'emploi entre 1998 et 2010, suggèrent que certains groupes aux niveaux de scolarité différents aient été plus sensibles aux changements dans les conditions du marché du travail. Au Canada, les adultes ayant un niveau de scolarité inférieur au deuxième cycle du secondaire ont été les plus affectés par la dégradation des conditions du marché du travail : leur taux d'emploi le plus bas pendant cette période était 4 points de pourcentage inférieur à leur taux le plus élevé. Une variation beaucoup moins importante (1,5 points de pourcentage) a été observée sur la même période pour les adultes de niveau de scolarité tertiaire.

Chapitre B : Les ressources financières investies dans l'éducationn

B1 Dépenses par étudiant

- Au Canada en 2008-2009, les dépenses unitaires pour le secondaire (11 489 $) ne dépassaient celles pour le primaire (10 758 $) que par 7 %. Cette différence entre les dépenses aux deux niveaux est d'ordinaire plus grande parmi les autres pays de l'OCDE.
- Au Canada, pour les niveaux pré-primaire, primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs représentait 95 % des dépenses unitaires. Ceci est semblable à la proportion des dépenses attribuées aux services éducatifs dans les pays de l'OCDE (94 %) de l'enseignement primaire à l'enseignement postsecondaire non tertiaire.
- À l'université, les dépenses par étudiant étaient en moyenne de 31 103 $ au Canada. Elles étaient le plus élevé par rapport à la moyenne canadienne en Alberta (46 % de plus), à l'Île-du-Prince-Édouard (21 %) et en Saskatchewan (21 %).

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Le Canada a affecté 6,1 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2008, soit à peu près la même part de sa richesse que la moyenne des pays de l'OCDE (6,2 %). L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. La part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. Elle dépend en partie de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative de la province, du territoire ou du pays.
- En 2008, 40,2 % (soit 2,5 % de 6,1 %) de la part du PIB canadien investie en éducation a été affecté au secteur tertiaire. Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (36 %) et le Chili (35,8 %), consacraient la plus forte proportion de leurs dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- Au Canada en 2008, les proportions suivantes des dépenses en éducation ont été affectées aux dépenses de fonctionnement : 92,8 % pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et 89,5 % pour l'enseignement tertiaire. Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'OCDE soit, respectivement, 91,3 % et 91,0 %. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités.
- Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (77,4 %), surtout celle des enseignants (62,4 %), constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada en 2008; une situation que l'on retrouve dans tous les pays de l'OCDE. Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 63,1 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel, dont plus de la moitié (36,2 %) était allouée à la rémunération des enseignants. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire que dans le secteur tertiaire.
- Au Canada, 10,5 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne de l'OCDE était de 9,0 %. Au niveau de l'enseignement primaire,

secondaire et postsecondaire non tertiaire, les proportions correspondantes étaient de 7,2 % au Canada et de 8,7 % pour l'OCDE. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.

- À l'exception de l'Ontario, au Canada, la proportion des dépenses allouée au capital était d'ordinaire plus grande pour l'enseignement tertiaire que pour le primaire et le secondaire.

Chapitre C : Accès à l'éducation, participation et progression

C1 Étudiants internationaux

- Au Canada en 2009, près de 100 000 étudiants internationaux étaient inscrits à des programmes de niveau tertiaire, la grande majorité d'entre eux (71,2 %) dans des programmes d'enseignement tertiaire de type A. Les étudiants internationaux comprennent les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents du Canada.

- Le nombre des étudiants internationaux qui poursuivaient des études dans des programmes d'enseignement tertiaire a presque doublé entre 2001 et 2009, une augmentation moyenne annuelle d'environ 8,3 %. Cinq provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario et l'Alberta) ont connu des taux de croissance annuelle supérieurs à la moyenne canadienne.

- Au Canada, les étudiants internationaux comptaient pour un cinquième (20,5 %) des effectifs dans les programmes de recherche de haut niveau, proportion des effectifs nettement supérieure à celle que l'on observait dans les programmes d'enseignement tertiaire de type A (7,1 %) et de type B (4,3 %).

- Les étudiants venant de Chine représentaient le groupe le plus large parmi les pays d'origine, comptant pour 26,5 % des étudiants internationaux au Canada, suivis par les étudiants venant des États-Unis (7,9 %), de France (6,6 %), de l'Inde (5,2 %) et de Corée du Sud (4,9 %). La Chine était aussi le premier pays d'origine des étudiants internationaux dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick (leur proportion allant de 28,8 % en Ontario à 76,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard).

C2 Transitions au marché du travail

- Au Canada en 2010, 43,9 % des jeunes adultes de 15 à 29 ans étaient encore aux études. La plus récente moyenne internationale pour les pays de l'OCDE était légèrement supérieure à 47,1 %. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (46,1 %) que chez les hommes (41,8 %). La proportion de jeunes de 15 à 29 ans aux études est demeurée très stable au cours de la décennie 2000 à 2010.

- En 2010, 18,5 % des jeunes Canadiens de 15 à 19 ans ne poursuivaient plus d'études formelles; la moyenne comparable pour les pays de l'OCDE était de 14,4 %. Plusieurs de ces jeunes âgés entre 15 et 19 ans étaient en emploi, et certains pourraient même être des détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ayant décidé de ne pas s'engager dans des études supérieures.

- L'ensemble de la population de 15 à 29 ans qui n'est plus aux études comprend aussi ceux qui ne sont ni aux études ou en formation ni en emploi, appelés la population « NEET ». En 2010, 13,5 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi ni aux études (ou en formation), proportion comparée à 15,8 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Au Canada, comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion la plus élevée de jeunes ni aux études ni en emploi se trouvait parmi les 25 à 29 ans : 16,8 %, comparé à 20,0 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2009-2010, le temps total cumulatif d'instruction obligatoire en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 7 363 heures en moyenne entre l'âge de 7 et 14 ans. À titre de comparaison, le temps total d'instruction obligatoire pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 6 708 heures, soit 655 heures de moins que le temps total d'instruction obligatoire en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2009-2010.
- Le temps d'instruction obligatoire pour les élèves de 7 à 14 ans variait entre les provinces et territoires, allant de 6 869 heures au Nouveau-Brunswick à 8 120 heures dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires pour les élèves âgés de 15 ans et inscrits dans des programmes type pour ce groupe était de 919 heures au Canada, sensiblement le même que le temps total d'instruction obligatoire dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2009-2010.

D2 Salaires des enseignants

- Le salaire de départ des enseignants canadiens des écoles publiques primaires et secondaires était de près de 45 000 dollars canadiens en 2009-2010, allant de 39 238 $ au Québec à 66 022 $ dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Même si les moyennes du Canada et de l'OCDE révèlent des différences relatives semblables entre les salaires de début de carrière et ceux au sommet de l'échelle (ratio de 1,6 pour le Canada et pour l'OCDE à chacun des niveaux d'enseignement), les enseignants au Canada atteignent le sommet de leur échelle salariale beaucoup plus rapidement que leurs homologues de l'OCDE (11 ans au Canada comparativement à 24 ans en moyenne pour les pays de l'OCDE).
- Les salaires en début de carrière au Canada et dans les provinces et territoires étaient semblables à tous les niveaux, et généralement plus élevés que les moyennes de l'OCDE pour les pays fournissant des données, soit environ 34 000 $ (dollars US) pour chaque catégorie de la CITE. En comparaison, les chiffres de l'OCDE étaient de 28 523 $ pour le primaire, de 29 801 $ au premier cycle de l'enseignement secondaire et de 30 889 $ au deuxième cycle du secondaire.

D3 Temps de travail des enseignants

- Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 799 heures d'enseignement par année en 2009-2010, comparé à la moyenne de l'OCDE de 782 heures, une différence de 17 heures d'enseignement de plus par année. Les chiffres varient d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 738 heures au Québec à 905 heures en Alberta.
- Le temps d'enseignement net a été de 740 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire (de la 7e à la 9e année, en général), et il a été sensiblement similaire (744 heures) au deuxième cycle (de la 10e à la 12e année, en général). Ces chiffres pour le Canada sont plus élevés que les moyennes de l'OCDE, soit 36 heures de plus au premier cycle de l'enseignement secondaire et 86 heures de plus au deuxième cycle.
- En moyenne au Canada, le temps d'enseignement représente 60 % du temps de travail total des enseignants. Cette proportion est semblable aux premier et deuxième cycles du secondaire, et tout juste un peu plus élevé au niveau primaire. Ce ratio et la tendance observée à chacun des différents niveaux d'enseignement sont semblables à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE. Il y a des variations entre les provinces et territoires au Canada.

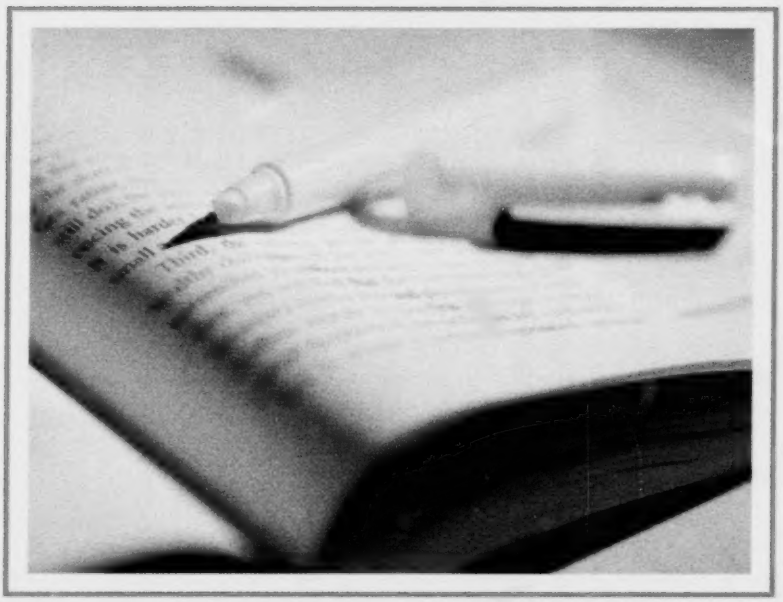

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et de l'OCDE

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette quatrième édition de *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans l'édition de cette année de *Regards sur l'éducation*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2012	*Regards sur l'éducation 2012 : les indicateurs de l'OCDE*
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires	A2 Combien d'élèves devraient terminer leurs études secondaires ?
A3 Résultats sur le marché du travail	A7 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il la participation au marché du travail ?
B1 Dépenses par étudiant	B1 Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?
B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	B2 Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?
B3 Répartition des dépenses en éducation	B6 À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?
C1 Étudiants internationaux	C4 Qui étudie à l'étranger et où ?
C2 Transitions au marché du travail	C5 La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?
D1 Temps d'instruction	D1 Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
D2 Salaires des enseignants	D3 Quel est le niveau de salaire des enseignants ?
D3 Temps de travail des enseignants	D4 Quel est le temps de travail des enseignants ?

Les catégories de la CITE et leur description

Le tableau suivant, tel que présenté dans *Regards sur l'éducation 2011 : Panorama*[2], introduit la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et fournit une brève description de chaque niveau d'éducation.

ISCED classification (and subcategories)	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de six ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation post-secondaire, non supérieure, CITE 4).	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire, non tertiaire CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle; le niveau 4B en règle générale prépare les élèves à entrer dans la vie active).	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre six mois et deux ans d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)	Le niveau 5 de la CITE est le premier stade de l'enseignement supérieur (le second – CITE 6 - suppose une recherche de haut niveau). Au niveau 5, il est souvent plus utile d'établir une distinction entre deux sous-catégories: le niveau 5A qui correspond aux formations plus longues et plus théoriques, et le niveau 5B où les formations sont plus courtes et ont une orientation plus pratique. Il convient de noter cependant que dans la mesure où l'enseignement supérieur se différencie considérablement d'un pays à l'autre, la ligne de démarcation entre ces deux sous-catégories n'est pas toujours très nette.
Enseignement tertiaire de type A, niveau universitaire CITE 5A	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche approfondis ou à l'exercice de professions exigeant un haut niveau de compétences comme la médecine ou l'architecture. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études, les étudiants sont en général tenus d'avoir terminé le deuxième cycle du secondaire ou un enseignement post-secondaire non supérieur. La durée de ces cursus représente au moins trois (mais plus souvent quatre) années d'études à temps plein.
Enseignement tertiaire de type B, enseignement supérieur professionnalisant CITE 5B	Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études; la maîtrise de disciplines spécifiques étudiées au niveau 3B ou 4A peut être exigée des étudiants. La durée de ce cursus représente au moins deux années d'études à temps plein mais trois années est une durée plus courante.
Programmes de recherche de haut niveau CITE 6	Seconde étape de l'enseignement supérieur. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

2. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2011. *Regards sur l'éducation 2011 : Panorama*, Guide du lecteur. Pour plus d'information sur les définitions et les explications de la CITE, veuillez consulter *Nomenclature des systèmes d'éducation : Guide d'utilisation de la CITE-97 dans les pays de l'OCDE (1999)* disponible sur le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Correspondance avec la CITE

Le rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) pour classer les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité) et les niveaux d'inscription. Pour en faciliter la compréhension à ceux qui sont moins familiers avec cette classification des niveaux de scolarité, nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	LFS (educational attainment)
CITE 0/1	- 8e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	- 9e à 10e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1re année du secondaire) - 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	- 11e à 13e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2e à 4e année du secondaire) (avec diplôme) - Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	- Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5B	- Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. - Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 5A/6	- Baccalauréat - Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Note: Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1 Niveau de scolarité de la population adulte; A3, Résultats sur le marché du travail; et C2, Transitions au marché du travail

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	SIEP (inscription et obtention d'un diplôme)
CITE 5B	- Programme postsecondaire collégial ou du CÉGEP technique - Certificat/diplôme de premier cycle - Programme d'enseignement collégial postérieur au diplôme
CITE 5A	- Programme de passage à l'université de niveau collégial (incluant diplôme associé) - Programme de grade collaboratif (programme postsecondaire collégial et universitaire combiné mais pas un programme de passage à l'université) - Grade appliqué - Baccalauréat - Premier grade professionnel - Licence de premier cycle - Licencié ou Testamur - Propédeutique - Maîtrise - Certificat/diplôme d'enseignement de 2e et 3e cycle - Cours préparatoire au doctorat - Interne (post M.D.) - Résidence (médical, dentaire, vétérinaire)
CITE 6	- Doctorat - Équivalent de doctorat - Programme postdoctoral

Notes: L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur C1, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de 2008-2009. Le jeu de codes et la correspondance avec la CITE utilisés lors des éditions précédentes ont donc été utilisés pour cet indicateur.
L'indicateur financier B1, Dépenses par étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE*[3] :

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données disponibles au moment de la rédaction. Certains ajustements éventuellement effectués par l'OCDE pourraient ne pas apparaître dans ce rapport.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent en eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes des problèmes et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2012 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation de l'OCDE* et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

3. Voir Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2011, *Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE, Guide du lecteur* disponible sur le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation* (*RSE*), il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais sont plutôt le fruit de l'utilisation de données qui ont été révisées par rapport à celles qui ont été fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) à la base de *RSE*.

Parce que certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées, il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes.

L'OCDE et les autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à remplir les outils de collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données disponibles au moment de la rédaction. Certains ajustements éventuellement effectués par l'OCDE pourraient ne pas apparaître ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter *RSE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Les crochets [ ] sont utilisés dans certains tableaux quand les données ne peuvent pas être désagrégées conformément aux différentes catégories de la CITE qui y sont présentées. Un chiffre entre crochets indique que les données de cette catégorie (ou colonne) sont en fait incluses dans les données présentées à l'intérieur d'une autre catégorie (ou colonne) du tableau. Par exemple, un [5] dans la colonne 3 signifie que les données devant apparaître à l'intérieur de la colonne 3 sont, dans ce cas précis, combinées aux données présentées à la colonne 5.

Chapitre A :

A1

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[4]. Comme tous les indicateurs qui suivent sont basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, et jette un coup d'œil rapide sur le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences. Les différences inter-générationnelles ainsi que les tendances mondiales sont également présentées afin de placer le portrait du Canada, des provinces et des territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population âgée de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les habiletés et les connaissances de ce segment de la population, groupe le plus important d'actifs sur le marché du travail. Le niveau de scolarité des individus dans la population active influe sur la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution du niveau de formation le plus élevé au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte; notons par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

4. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs.

Observations

Niveau de scolarité de la population canadienne

En 2010, environ la moitié des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient complété avec succès un programme d'études collégiales ou universitaires au Canada. Les données récentes sur le plus haut niveau de scolarité atteint indiquent qu'environ 24 % des adultes de ce groupe d'âge avaient atteint le niveau CITE 5B (études collégiales) alors qu'une proportion similaire (26 %) avait complété des études au niveau CITE 5A/6 (études universitaires) (tableau A.1.1). On estime à 12 % la proportion d'adultes canadiens de cette tranche d'âge dont le plus haut niveau d'études atteint correspondait aux « études postsecondaires non tertiaires », niveau comprenant les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage. Un peu plus du quart (26 %) de la population canadienne avait un deuxième cycle du secondaire (CITE 3A) comme plus haut niveau de scolarité atteint, soit l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires était faible : 8 % avait complété le premier cycle du secondaire (CITE 2) et 3 % avait une 8e année ou moins (pré-primaire et primaire ou CITE 0/1). Ce tableau global du niveau de scolarité de la population canadienne âgée de 25 à 64 ans en 2010 a été établi d'après les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada[5].

Pour les niveaux de scolarité inférieurs ou égal au deuxième cycle du secondaire (diplôme d'études secondaires), les données pour les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans au Canada étaient très similaires en 2010 (tableau A.1.1; graphique A.1.1). Environ une personne sur dix n'avait pas obtenu de diplôme au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 0/1 ou CITE 2), la proportion étant légèrement supérieure chez les hommes que chez les femmes. Cependant, des différences émergent aux niveaux de scolarité postsecondaires et de façon plus importante parmi les individus de la catégorie CITE 4. Comme cette catégorie représente des formations dans un domaine à prédominance traditionnellement masculine qu'est le domaine des métiers et de la formation d'apprenti,

Graphique A.1.1
Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, Canada, 2010

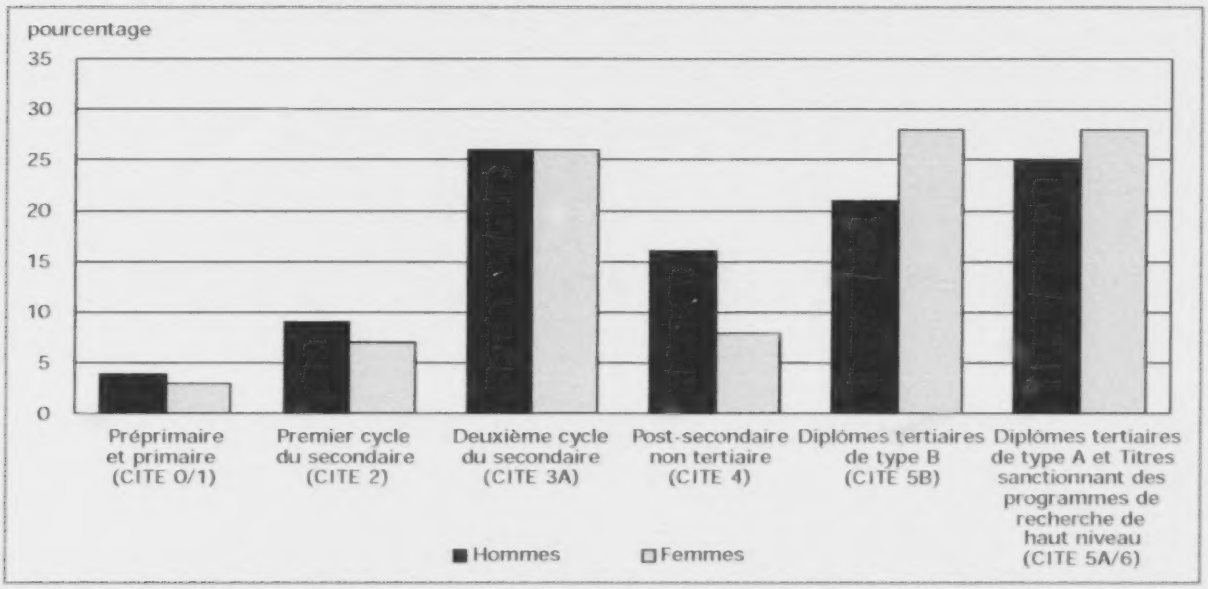

Source : Tableau A.1.1.

5. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les Notes aux lecteurs au début de ce rapport.

il n'est pas surprenant de constater que la proportion d'hommes (16 %) ayant atteint ce niveau de scolarité est le double de la proportion des femmes (8 %). Les différences entre les hommes et les femmes basculent cependant pour les niveaux de scolarité collégiale et universitaire. En 2010, la proportion des femmes ayant atteint le niveau de scolarité CITE 5B (études collégiales) était 28 % alors qu'elle était 21 % pour les hommes. On retrouve la même proportion (28 %) de femmes ayant atteint le niveau CITE 5A/6 (études universitaires) alors que la proportion d'hommes ayant atteint ce niveau était 25 %. Alors que la différence entre les hommes et les femmes au niveau collégial est présente pour tous les groupes d'âge, l'avantage des femmes par rapport aux hommes au niveau universitaire existe seulement pour les femmes plus jeunes (tableau A.1.3). Parmi les individus ayant obtenu un diplôme universitaire, la proportion d'hommes était plus élevée que celle des femmes dans le plus vieux groupe d'âge (55 à 64 ans). Une comparaison des proportions d'individus ayant obtenu un diplôme universitaire selon les groupes d'âge indique à quel moment les femmes ont rattrapé les hommes (45 à 54 ans) et les ont ensuite dépassés (35 à 44 ans). Pour le plus jeune groupe (25 à 34 ans), la proportion de femmes est nettement plus élevée que celle des hommes. L'EPA étant la source de données pour cet indicateur, il est impossible de faire une distinction hommes - femmes entre les diplômés de premier cycle et ceux de deuxième et troisième cycles[6], la catégorie de la CITE 5A/6 représentant une combinaison de tous les diplômes universitaires, du baccalauréat au doctorat[7].

Différences intergénérationnelles et diplôme d'études secondaires

En 2010, la grande majorité (88 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire (tableau A.1.2). En comparant les plus jeunes (25 à 34 ans) au plus vieux (55 à 64 ans) individus de cette population, on se rend compte des progrès substantiels réalisés dans ce que l'on considère normalement comme étant l'exigence minimale en terme d'éducation quand vient le temps de chercher de l'emploi ou d'être compétitif sur le marché du travail, soit le diplôme d'études secondaires (pour en savoir plus à ce sujet veuillez consulter l'indicateur A3 « Résultats sur le marché du travail » dans ce chapitre). Le groupe d'âge le plus jeune avait la proportion la plus élevée de personnes ayant terminé leurs études secondaires (92 %), alors que la proportion dans le groupe d'âge le plus vieux était de 82 %. Cette proportion est quand même relativement élevée, mais la différence de 10 points de pourcentage révèle un écart entre les générations au Canada (graphique A.1.2). Il est aussi important de noter qu'au Canada, il n'y avait pas de différence dans les proportions d'hommes et de femmes âgés de 55 à 64 ans qui avaient terminé leurs études secondaires alors que dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 66 % des hommes du groupe plus âgé avait terminé ses études secondaires alors que 58 % des femmes du même âge en avait fait autant (tableau A.1.2)

À l'échelle internationale, une comparaison globale des niveaux de scolarité des jeunes adultes (de 25 à 34 ans) et des adultes âgés (de 55 à 64 ans) révèle aussi une plus forte proportion de diplômés du secondaire parmi la génération la plus jeune. L'écart est toutefois plus grand que celui enregistré pour le Canada, soit 20 points de pourcentage pour la moyenne des pays de l'OCDE (tableau A.1.2; graphique A.1.2). Les données de l'OCDE révèlent également que plusieurs pays (la Corée, le Chili, l'Irlande, la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la France, l'Australie, la Finlande, la Turquie, les Pays-Bas, la Slovénie et le Mexique) ont enregistré en 2010 des écarts intergénérationnels de 20 points ou plus, alors que l'écart était plus modeste (inférieur à 10 points de pourcentage) dans des pays comme la République tchèque, la Suisse, la Norvège, l'Allemagne et l'Estonie. Les États-Unis, était le seul pays où la proportion d'individus possédant un diplôme d'études secondaires était plus élevée dans la génération la plus âgée que dans la génération la plus jeune[8]. Plutôt modeste, l'écart de 10 points enregistré au Canada indique que les générations âgées avaient déjà atteint des niveaux de scolarité relativement plus élevés. Ainsi, comme 88 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédaient en 2010 un diplôme égal ou supérieur au diplôme d'études secondaires, un classement des pays de l'OCDE place le Canada, au sixième rang parmi les pays de l'OCDE, juste derrière la Pologne, l'Estonie, les États-Unis (89 %), la Slovaquie (91 %) et la République tchèque (92 %).

6. Pour une brève description des effectifs et des taux d'obtention du diplôme selon le sexe au Canada, particulièrement au niveau des études doctorales, veuillez consulter le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE), feuillet d'information numéro 6, *Étudiants au doctorat et personnel enseignant des universités*, produit nº 81-599-X au catalogue de Statistique Canada.
7. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les Notes aux lecteurs au début de ce rapport.
8. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction, des ajustements définitifs peuvent avoir été faits. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique A.1.2
Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, par groupe d'âge, 2010

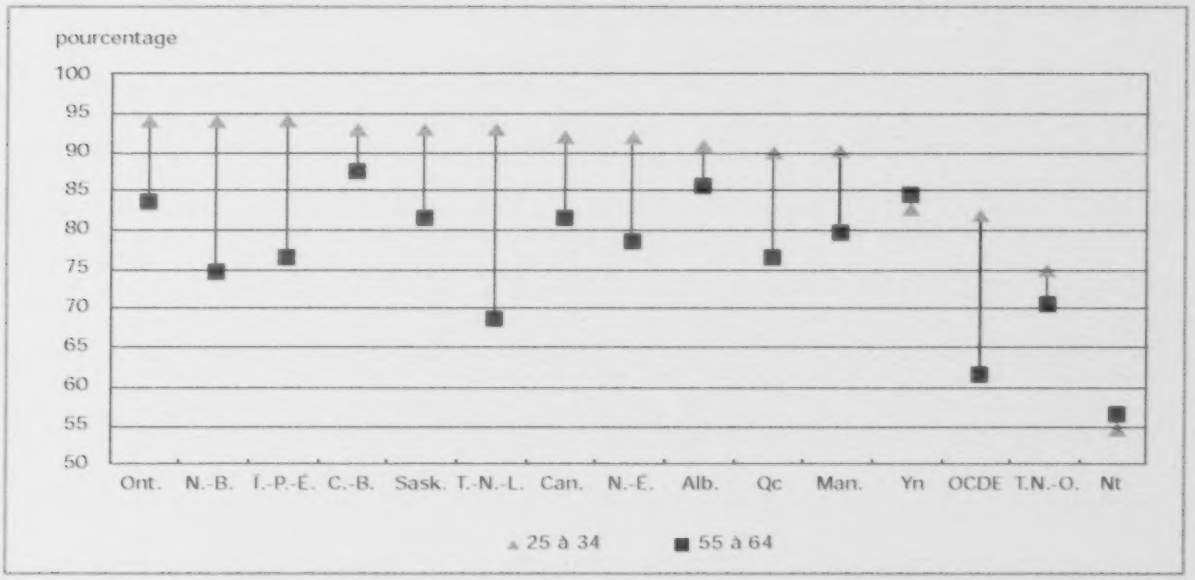

Source : Tableau A.1.2.

On observe des écarts relativement faibles entre les provinces en ce qui concerne la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires; en 2010, les chiffres pour toutes les provinces se situaient entre 90 % et 94 % (tableau A.1.2). Par contre, l'écart entre les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans révèle des différences interprovinciales plus importantes, les plus substantielles se retrouvant à Terre-Neuve-et-Labrador, soit 24 points de pourcentage (graphique A.1.2). La grande majorité des provinces ont enregistré des différences variant entre 10 et 20 points de pourcentage, alors que les écarts observés en Alberta et en Colombie-Britannique étaient de 5 points de pourcentage. Dans les territoires, toutefois, les écarts entre les groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans étaient encore plus faibles[9].

Études postsecondaires et groupe d'âge

Tel que mentionné précédemment, le système de classification de la CITE englobe dans les « études tertiaires » trois catégories de niveau d'études postsecondaires (voir « Les catégories de la CITE et leurs descriptions » dans les Notes aux lecteurs) : CITE 5B (études tertiaires de type B), CITE 5A (études tertiaires de type A) et CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau). Au Canada, les **études tertiaires de type B** comprennent les certificats ou diplômes non universitaires d'un collège communautaire, d'un CEGEP ou d'une école de sciences infirmières, ainsi que les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat; les **études tertiaires de type A** comprennent le baccalauréat et la maîtrise et d'autres diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat (mais inférieurs à un doctorat); enfin, les **programmes de recherche de haut niveau** comprennent les doctorats et les programmes postdoctoraux. En raison de certaines limites de l'EPA, il est impossible de dissocier les niveaux CITE 5A et CITE 6 au Canada et la proportion indiquée pour les programmes d'études tertiaires de type B peut s'avérer quelque peu surestimée (voir « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur).

9. Dans les territoires, il convient de faire attention en interprétant les différences entre les groupes d'âge à des niveaux de scolarité donnés. Les proportions pour les différents groupes d'âge reposent sur des estimations pour des populations relativement petites, et sont donc soumises à une plus importante variabilité.

Graphique A.1.3
Proportion de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population, par groupe d'âge, 2010

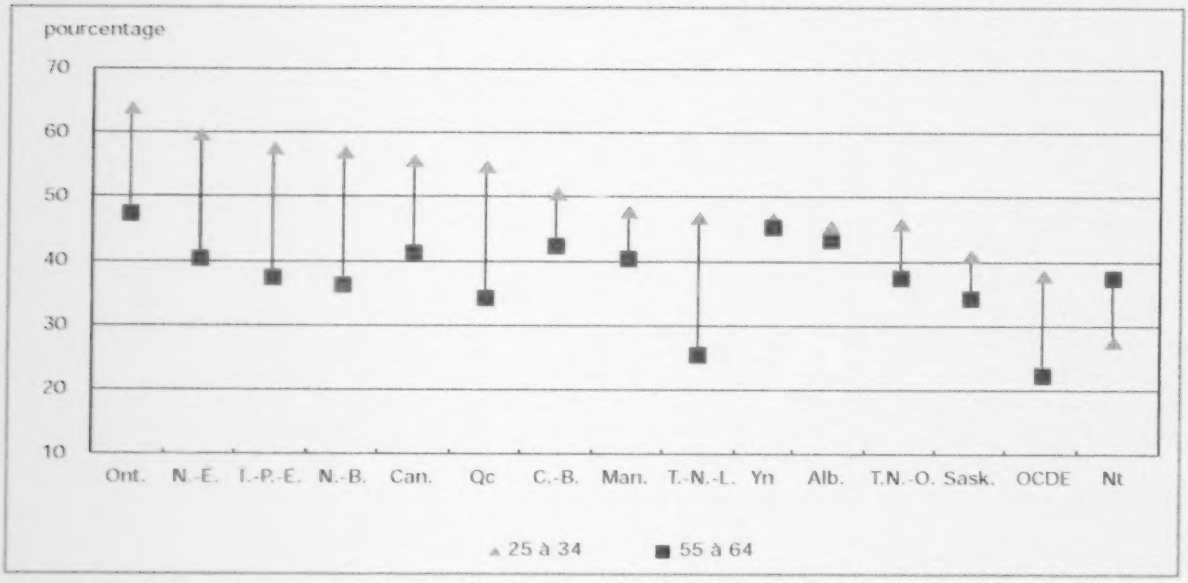

Source : Tableau A.1.3.

Au Canada, en 2010, environ la moitié des adultes âgés de 25 à 64 ans (51 %) avaient fait des études tertiaires (tableau A.1.3). Cette proportion varie par groupe d'âge, avec un écart de 14 points de pourcentage entre le groupe le plus jeune (25 à 34 ans) et le plus vieux (55 à 64 ans) de cette population (graphique A.1.3). Les écarts entre le groupe le plus jeune et le groupe le plus âgé étaient assez importants dans la plupart des provinces et des territoires, sauf en Alberta, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, qui ont enregistré des écarts inférieurs à 10 points de pourcentage. Au Yukon, il y avait peu de différence entre les générations (un point de pourcentage). Au Nunavut, on observe une tendance différente alors que la proportion d'individus ayant obtenu un diplôme d'études tertiaires était 10 points de pourcentage plus élevée dans la population plus âgée plutôt que dans la population plus jeune.

Près du quart (24 %) des Canadiens âgés de 25 à 64 ans avaient terminé des programmes d'études tertiaires de type B en 2010, ce qui est de loin supérieur à la moyenne de 10 % déclarée par l'OCDE (tableau A.1.3; graphique A.1.4). Même si cette proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans pour le Canada est quelque peu surestimée (pour obtenir plus d'information veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie »), elle démontre la vigueur des établissements qui offrent des programmes tertiaires de type B au pays, vigueur qui n'est pas observée dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Par contre, la proportion correspondante à l'échelle internationale en ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau était de 22 %, contre 26 % au Canada. Environ le tiers des pays de l'OCDE qui rapportent leurs données présentaient une proportion élevée de leur population ayant obtenu un diplôme universitaire, comparable à celle du Canada. Ces pays incluent l'Australie (27 %), le Royaume-Uni (28 %) et les États-Unis (32 %). Cependant, dans chacun de ces pays, on retrouve une proportion plus basse de diplômés de la CITE 5B, comme on peut le voir également dans la moyenne de l'OCDE, soit autour de 10 %.

Graphique A.1.4
Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans titulaires d'un diplôme d'études tertiaires de type B (CITE 5B) et d'un diplôme d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (CITE 5A/6), 2010

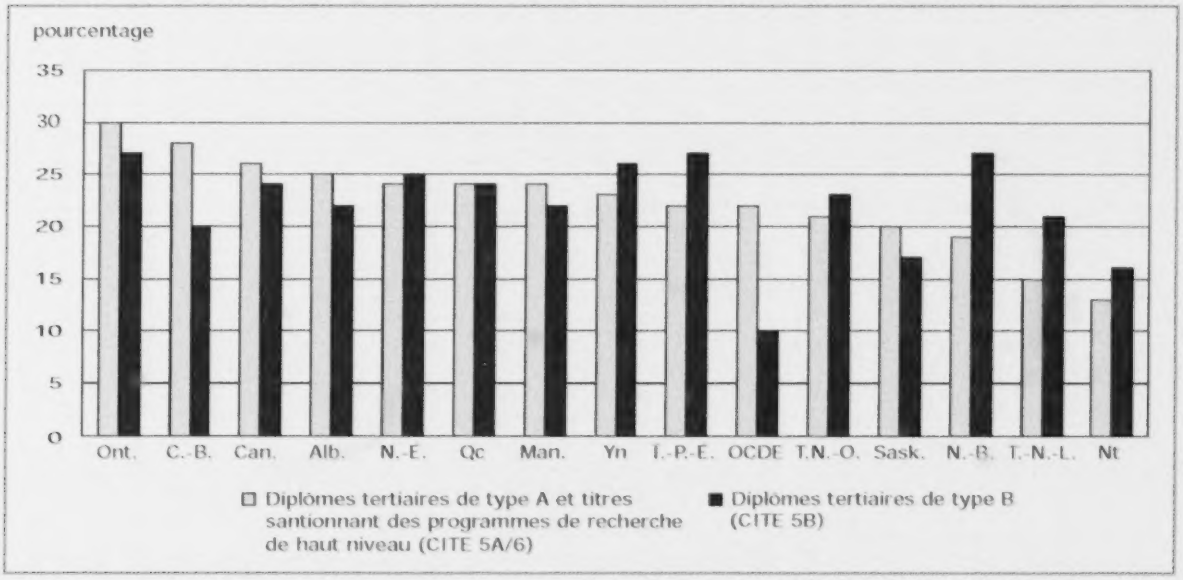

Sources : Tableau A.1.1 et tableau A.1.3.

Les proportions d'adultes ayant fait des études tertiaires de type B (collège) et de type A (universitaire) étaient généralement équivalentes, de 16 % au Nunavut à 27 % en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick (graphique A.1.4). En ce qui concerne les programmes d'études tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau, les pourcentages s'échelonnaient de 13 % au Nunavut à 30 % en Ontario. Même si les deux secteurs sont forts au Canada, les proportions d'individus avec des attestations d'études universitaires sont plus élevées dans certaines provinces ou territoires alors que dans d'autres on observe des proportions plus élevées au niveau des attestations d'études collégiales. En 2010, le Québec était la seule province avec des proportions égales. En Ontario et dans les quatre provinces de l'ouest, les proportions de la population de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau CITE 5A/6 étaient plus élevées que celles des mêmes groupes d'âge ayant atteint le niveau de la CITE 5B. Dans les provinces atlantiques et dans les trois territoires, on retrouve la situation inverse.

Le niveau de scolarité a augmenté au fil du temps

Entre 2000 et 2010, la proportion de Canadiens âgés de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires (CITE 0/1 et CITE 2) est passée de 19 % à 12 %, enregistrant chaque année un léger recul (tableau A.1.4; graphique A.1.5.1). Chaque province, ainsi que la moyenne des pays de l'OCDE, affiche également des baisses régulières du niveau « inférieur au deuxième cycle du secondaire ».

La proportion des Canadiens âgés de 25 à 64 ans possédant un diplôme de fin d'études secondaires ou d'études postsecondaires non tertiaires, est passée de 41 % en 2000 à 38 % en 2010 (tableau A.1.4). Dans l'ensemble toutefois, la tendance sur dix ans n'a guère varié, à part des hausses et des baisses légères dans plusieurs provinces. L'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon ont fait exception à la règle, les proportions ayant diminué de 5 points de pourcentage au cours de cette période.

On observe une hausse globale des proportions de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant terminé leurs études à l'un des niveaux tertiaires (CITE 5B ou CITE 5A/6). Au Canada, la proportion d'individus dans ce groupe a augmenté de 11 points de pourcentage, passant de 40 % en 2000 à 51 % en 2010 (tableau A.1.4; graphique A.1.5.2). Les moyennes comparables pour l'OCDE étaient respectivement de 21 % et 30 %.

Grpahique A.1.5.1
Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans sans diplôme d'études secondaires, 2000 et 2010

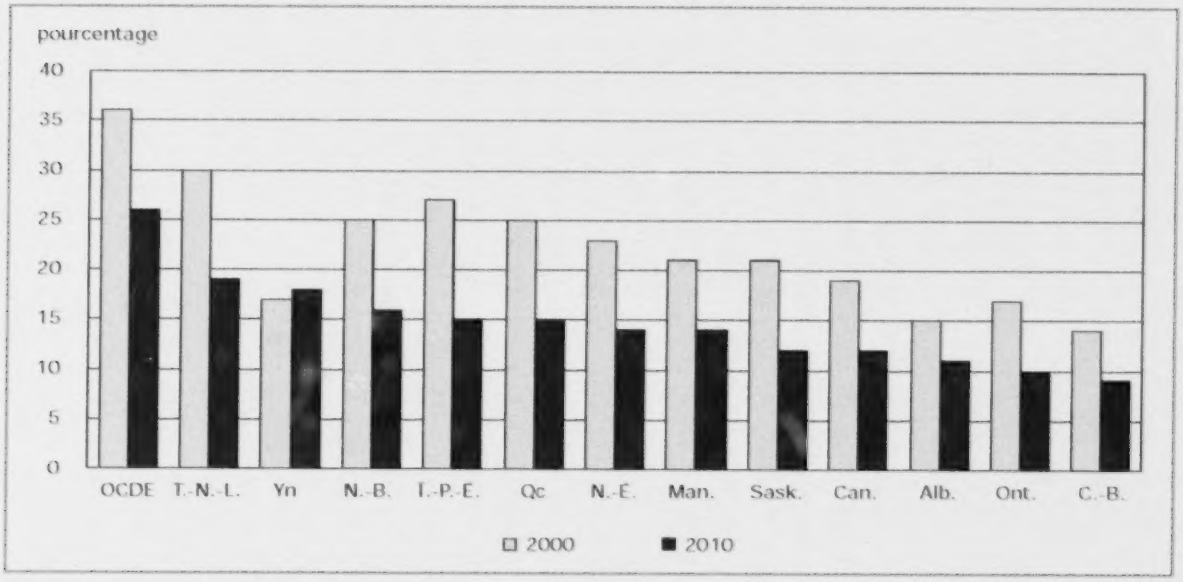

Source : Tableau A.1.4.

Graphique A.1.5.2
Proportion d'individus âgés entre 25 et 64 ans avec un diplôme d'études tertiaires, 2000 et 2010

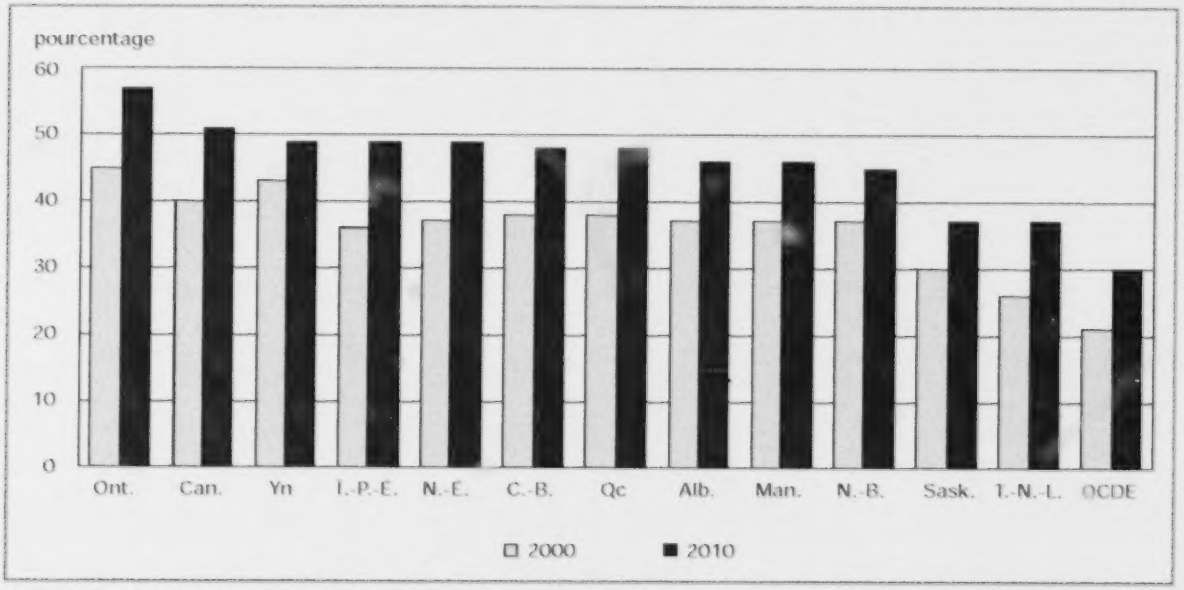

Source : Tableau A.1.4.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un tableau de la situation en 2010, mais montre également l'évolution au cours de la dernière décennie.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active [EPA] dans les Notes aux lecteurs). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire obtient le niveau CITE 3, tandis qu'une personne qui n'a pas complété ses études secondaires obtient le niveau CITE 2.

Les données présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA de 2010, une enquête mensuelle portant sur environ 54 000 ménages[10]. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « programmes d'études tertiaires de type B ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5B sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du CEGEP ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4.

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorats), ou niveau de scolarité CITE 6; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 5A et CITE 6 sont comptabilisés ensemble.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*.

10. Après la diffusion des estimations définitives des chiffres de population provenant de chaque recensement, les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) font l'objet d'une révision normalisée. Certaines estimations publiées précédemment ont donc été ajustées pour tenir compte des estimations de population provenant du recensement de 2006. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter *Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) : Les révisions en 2011 de l'Enquête sur la population active (EPA)*, produit nº 71F0031X au catalogue de Statistique Canada, et le *Guide de l'Enquête sur la population active 2011*, produit nº 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

A2

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe révèle si des écarts entre les hommes et les femmes existent, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. Le taux d'obtention du diplôme de la population des moins de 25 ans est également présenté; ce taux est utile pour évaluer comment les systèmes d'éducation peuvent aider les adultes plus âgés à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Essentielle à la poursuite d'études supérieures, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au diplôme seulement. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Une autre dimension présentée par cet indicateur est l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, et basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques. Cet indicateur présente, dans une certaine mesure, l'efficacité des différents systèmes d'éducation publics au Canada à produire des diplômés à l'intérieur de la période de trois ans typiquement considérée par l'OCDE comme le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention d'un diplôme dans le temps prescrit). Au Canada, cette période se situerait entre la 10e et la 12e année, ou, au Québec, entre la 3e et la 5e année du secondaire.

Observations

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

En 2009, selon les plus récentes données disponibles pour les provinces et les territoires, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au Canada était de 81 % (tableau A.2.1; graphique A.2.1). Ce taux présente les diplômés du secondaire, pour une année donnée, des écoles publiques et privées, et des écoles de bande des Premières Nations en proportion de la population du même âge, un « taux d'obtention du diplôme basé sur la population ». Il correspond à une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux d'obtention du diplôme d'au moins 80 % et la plus récente moyenne de l'OCDE (2010) était de 84 %. Aux États-Unis, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires était de 77 %, alors que le taux enregistré au Royaume-Uni (92 %) était nettement plus élevé que dans les deux pays nord-américains[11]. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour 2009 variaient d'une province canadienne à l'autre, soit de 67 % en

11. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Alberta à 88 % au Québec. L'ensemble des provinces de l'Ouest du Canada, en plus de Terre-Neuve-et-Labrador, affichaient toutes des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires inférieurs à celui du Canada de 81 %. Ceci était également le cas des territoires, avec des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de 39 % au Nunavut, de 59 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 65 % au Yukon.

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de la population âgée de moins de 25 ans

Au Canada, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour les moins de 25 ans était de 77 % en 2009 (tableau A.2.1; graphique A.2.1). Certains étudiants prennent plus de temps pour terminer leurs études secondaires, ou quittent l'école et y reviennent plus tard. Le diplôme d'études secondaires peut être obtenu après l'âge de 25 ans par une certaine portion de la population. Alors que 4 % des individus âgés de 25 ans et plus au Canada ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires en 2009, ce phénomène est assez important au Québec où cette proportion était de 11 %. Le Québec a déclaré en 2009 un nombre important de diplômés des programmes de formation préprofessionnelle et professionnelle et les diplômés de ces programmes sont généralement plus âgés que ceux des programmes généraux. Plusieurs pays de l'OCDE avaient des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires après l'âge de 25 ans se situant autour de 10 %, dont la Norvège (14 %), la Finlande (11 %) et le Danemark (11 %).

Graphique A.2.1
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, tous les âges et moins de 25 ans, 2009

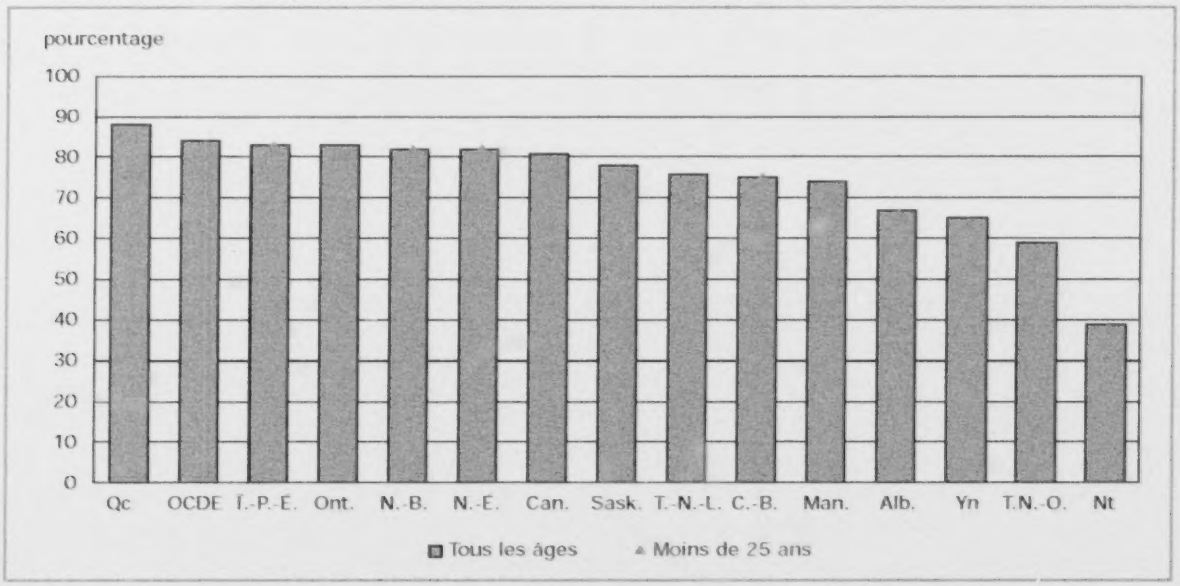

Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2009, ce qui correspond à l'année scolaire 2008-2009.

Source : Tableau A.2.1.

Des taux plus élevés chez les femmes

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 84 % chez les femmes et de 77 % chez les hommes en 2009, révélant un écart entre les hommes et les femmes de 7 points de pourcentage (tableau A.2.1; graphique A.2.2). Selon les chiffres les plus récents de l'OCDE, les pourcentages moyens correspondants étaient de 87 % et 81 %, respectivement. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires enregistrés par les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la plupart des pays de l'OCDE

Graphique A.2.2
Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires selon le sexe, 2009

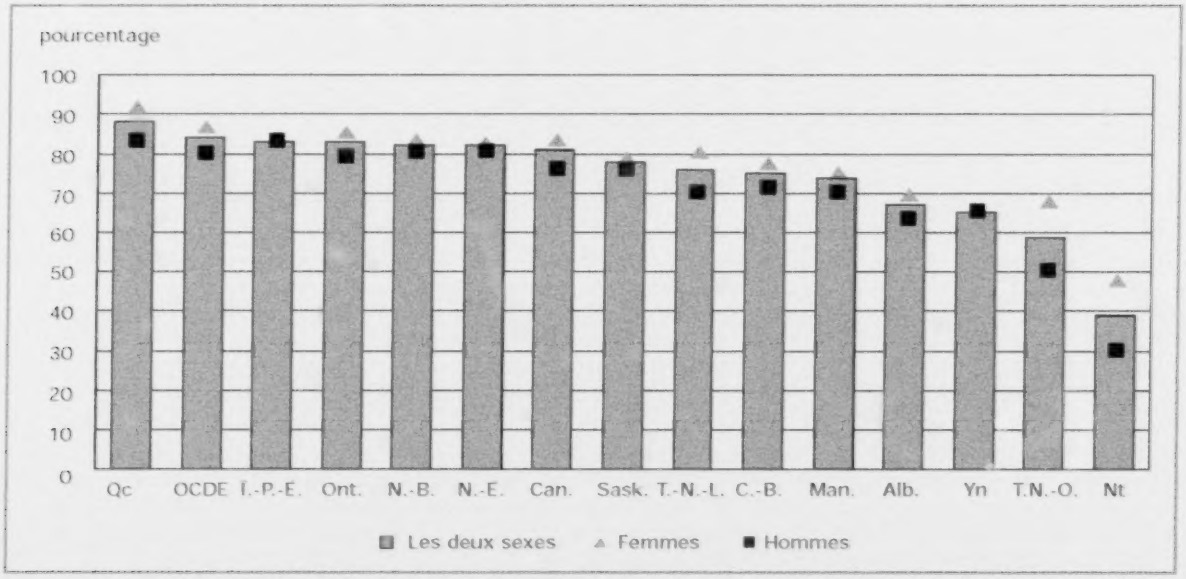

Note : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2009, ce qui correspond à l'année scolaire 2008-2009.

Source : Tableau A.2.1.

pour lesquels on dispose de données comparables. En Allemagne, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les hommes (87 %) était légèrement supérieur à celui des femmes (86 %), alors qu'en Irlande, au Japon et en Corée, le taux d'obtention du diplôme chez les femmes était plus élevé que celui des hommes, mais de quelques points de pourcentage seulement, ce qui dénote un meilleur équilibre.

Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans la plupart des provinces et des territoires. Les exceptions étaient l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon où les taux d'obtention du diplôme étaient de un ou deux points de pourcentage plus élevés chez les hommes que chez les femmes (tableau A.2.1; graphique A.2.2). À part le Manitoba (76 %), l'Alberta (70 %), et la Colombie-Britannique (78 %), toutes les autres provinces avaient un taux d'obtention du diplôme de 80 % ou plus pour les femmes. Les taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient inférieurs à 50 % au Nunavut, et étaient de 64 % et 68 % respectivement, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'un des écarts les plus élevés entre les femmes et les hommes a été observé au Québec, ainsi que les taux les plus élevés d'obtention du diplôme au Canada (soit 92 % chez les femmes et 84 % chez les hommes).

Les taux selon les programmes

En 2009, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec, correspondaient à ceux des programmes d'enseignement secondaire généraux (tableau A.2.1). Le Québec était la seule province à déclarer en 2009 une proportion importante de diplômés de programmes de formation préprofessionnelle et professionnelle, soit un taux de 14 % pour les deux sexes. Le taux d'obtention du diplôme dans ces programmes à l'échelle du Canada (3 %) était donc presque entièrement déterminé par le secteur de l'enseignement professionnel au Québec, qui se distingue par son caractère particulier et son importance. Alors que les taux d'obtention du diplôme des femmes pour les programmes généraux sont supérieurs à ceux des hommes dans la plupart du pays en 2009, les taux pour l'enseignement préprofessionnel et professionnel au Québec présentent toutefois une tendance inverse : 16 % chez les hommes, contre 11 %

chez les femmes. Les taux d'obtention d'un diplôme plus importants chez les hommes que chez les femmes dans le secteur de l'enseignement préprofessionnel et professionnel peuvent, cependant, n'être que le reflet de l'inégalité dans l'inscription de ces deux groupes dans des programmes particuliers. Les diplômés des programmes préprofessionnels et professionnels au Québec étaient également plus âgés : seulement 38 % de ces diplômés avaient moins de 25 ans. Cette situation est comparable à celle de l'Australie (47 %), et dans une certaine mesure à celle de pays nordiques comme la Finlande (54 %), le Danemark (58 %), l'Islande (60 %) et la Norvège (61 %).

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques

La discussion précédente mettait l'accent sur le nombre de diplômés du secondaire d'un certain âge calculé en proportion de la population du même âge. Une façon différente de considérer l'obtention du diplôme est d'observer combien d'étudiants qui commencent en 10e année (3e secondaire au Québec) à un certain moment, obtiennent leur diplôme ou complètent leurs études dans le temps prescrit. Ce taux d'achèvement (réussi), dans le temps prévu, d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire est basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques, un « taux de réussite basé sur la cohorte ». La majorité des élèves qui débutent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire terminent le programme pour lequel ils se sont inscrits à l'intérieur de la période de trois ans typiquement couverte par le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (c.-à-d., obtention du diplôme dans le temps prescrit)[12]. Au Canada en 2009, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques se situait à 72 %, soit à un taux légèrement supérieur à celui de 70 % établi comme moyenne pour les pays de l'OCDE qui pouvaient fournir les données appropriées (tableau A.2.2; graphique A.2.3). La proportion d'élèves qui avaient terminé leurs études dans le temps prévu variait grandement d'une province et d'un territoire à l'autre, soit de 14 % au Nunavut à plus de 80 % en Nouvelle-Écosse (81 %) et au Nouveau-Brunswick (81 %). Les élèves des provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique avaient réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans des proportions supérieures à la moyenne nationale de 72 %, alors que le contraire a pu être observé pour les élèves du Québec[13], du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et des trois territoires.

Selon la même mesure, la proportion de femmes ayant réussi à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le temps prescrit était, en général, supérieure à celle des hommes pour l'ensemble des provinces et des territoires au Canada (tableau A.2.2; graphique A.2.3). Des écarts de plus de 7 points de pourcentage (la différence observée pour l'ensemble du Canada) entre l'achèvement réussi des femmes et des hommes ont été enregistrés à Terre-Neuve-et-Labrador (11 points de pourcentage) et au Québec (12 points de pourcentage). Les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré un écart femme-homme de 11 points de pourcentage et ce, basé sur un achèvement réussi relativement bas de 37 % chez les femmes. Par contraste, des écarts plus petits d'environ 4 points de pourcentage ou moins ont pu être observés à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et au Yukon.

12. La méthodologie basée sur une « cohorte synthétique » qui est utilisée dans ce rapport pour le calcul de la réussite à terminer un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les provinces et les territoires au Canada est différente de celle basée sur une « cohorte réelle » utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce rapport peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.
13. Étant donné l'importance des inscriptions dans les établissements privés, au secondaire, et par conséquent, de la part de graduation du secondaire attribuable au réseau privé au Québec, les résultats présentés dans ce rapport peuvent sous-estimer la proportion réelle relative à la réussite d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire au sein de cette province. Au Québec, 18 % de l'ensemble des diplômés du secondaire obtiennent leur diplôme d'une école privée. En utilisant des estimations du nombre d'inscrits et de diplômés des secteurs public et privé pour cette province, la réussite d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passée de 63 % à 67 %, soit à un taux légèrement inférieur à celui de 70 % établi comme moyenne pour les pays de l'OCDE qui pouvaient fournir les données appropriées et à la moyenne canadienne de 72 %.

Graphique A.2.3
Réussite d'un programme de cycle supérieur du secondaire, population âgée de 16 à 19 ans selon le sexe, 2009

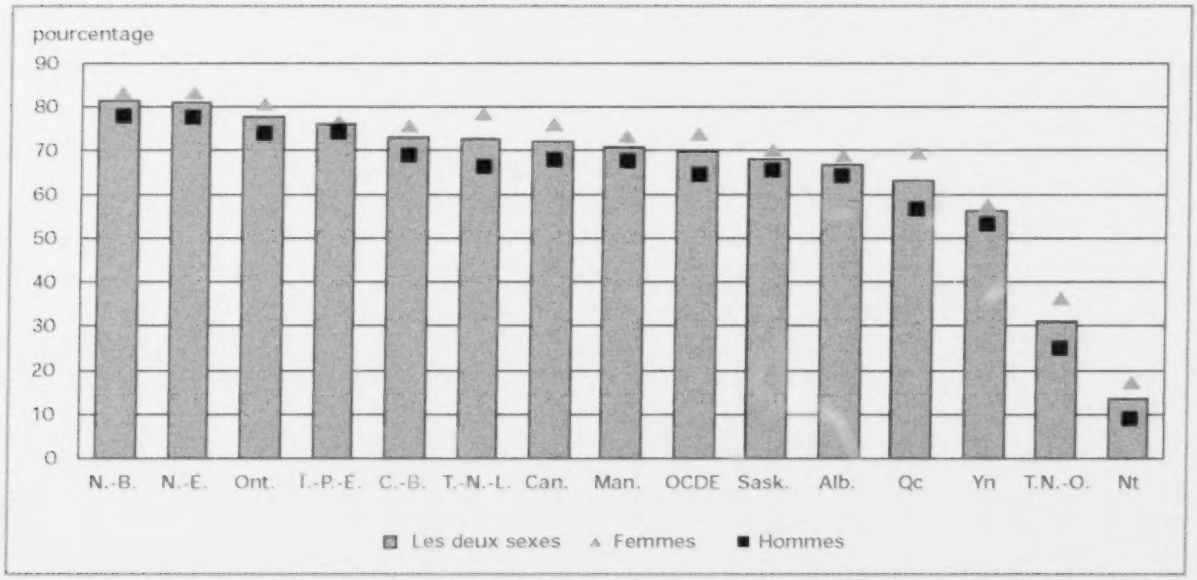

Note : Population âgée de 15 à 18 ans au Québec. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2009, ce qui correspond à l'année scolaire 2008-2009.

Source : Tableau A.2.2.

Pour toutes les provinces et les territoires, les taux d'obtention du diplôme calculés en fonction de la population (tableau A.2.1) sont plus élevés que les taux d'achèvement calculés à partir d'une cohorte (tableau A.2.2). La couverture et le calcul de ces deux indicateurs sont très différents et il ne faut pas les comparer directement entre eux. Ceci étant dit, plusieurs facteurs peuvent expliquer les différences entre les deux taux : la contribution des diplômés du secteur privé ou de la formation professionnelle au taux d'obtention du diplôme (comme au Québec), la contribution des diplômés plus âgés au taux d'obtention du diplôme (comme dans les territoires et au Québec) et les effectifs nombreux de 10e année dans les écoles privées et dans les écoles de bande des Premières Nations, en comparaison avec la population du même âge (comme au Québec et au Manitoba). Concernant les inscriptions, il est important de se rappeler que les étudiants des écoles privées et des écoles de bande ne sont pas inclus. De l'information sur les effectifs selon l'année et l'âge et sur une cohorte réelle plutôt que synthétique (telle que disponible dans plusieurs pays de l'OCDE) serait nécessaire pour fournir des explications détaillées sur les différences entre les deux méthodologies.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (i.e., premiers diplômés), sans double comptage, selon l'orientation des programmes et le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux nets d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme[14].

Les **taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires** correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique[15]. Les **taux sans double comptage** comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau[16]. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge.

Toutes les données pour le Canada concernent l'année scolaire 2008-2009; les moyennes de l'OCDE portent sur l'année 2009-2010. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics et privés auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation[17]. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a ajouté, pour toutes les provinces et les territoires (sauf l'Ontario et la Nouvelle-Écosse pour lesquelles les données ont été estimées) les données réelles pour 2008-2009 (fournies par les provinces et les territoires lors de la collecte d'EEPS), sur le nombre de diplômés des écoles privées. Les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada), ont également été ajoutés au nombre de diplômés des secteurs public et privé et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

Les estimations de population utilisées au dénominateur du calcul du taux d'obtention du diplôme viennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Elles couvrent l'ensemble de la population, incluant la population autochtone, au 1er Janvier 2009.

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire

L'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques (conformément à la collecte de données EEPS) a été développé pour le Canada, les provinces et les territoires. Ce taux est calculé en divisant le nombre de diplômés âgés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2008-2009 par le nombre d'inscrits en grade 10 (3e secondaire au Québec) trois ans auparavant (c.-à-d., en 2006-2007). Ce ratio est ensuite ajusté de manière à prendre en considération les décès de même que les flux migratoires interprovinciaux et internationaux.

Plus spécifiquement, les facteurs d'ajustement sont calculés en divisant la population des 14-15 ans en 2006 (qui correspond aux étudiants en grade 10) par la population des 17-18 ans en 2009 (ce qui correspond aux étudiants de grade 10 qui obtiennent un diplôme trois ans plus tard). Pour le Canada, le facteur d'ajustement est inférieur à 100 % ce qui signifie que l'immigration a surpassé l'émigration. Si nous n'effectuons pas cet ajustement, les immigrants récents qui ne faisaient pas partie de la cohorte de grade 10 d'origine entraîneraient une surévaluation du nombre de diplômés faisant partie de l'univers de départ (inscriptions en grade 10 en 2006). Cet ajustement assume implicitement que les taux de graduation des immigrants récents sont identiques à ceux de la cohorte d'origine.

14. La méthodologie employée pour produire les chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut diverger de celle utilisée par les provinces. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent différer légèrement de ceux publiés par les provinces et les territoires.
15. Cette méthodologie est différente de celle utilisée dans les éditions de 2009 et 2010 de ce rapport mais comparable à celle utilisée dans l'édition de l'année dernière. Dans les éditions précédentes, cet indicateur était calculé à partir de la méthode « brute », qui consiste à diviser le nombre de diplômés, peu importe leur âge, par la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme (établi à l'époque entre 17 et 18 ans).
16. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. Cette enquête recueille de l'information sur les individus qui obtiennent un diplôme à ce niveau pour la première fois (premiers diplômés).
17. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels.

Il convient de mentionner que d'autres mouvements vers ou hors du système public peuvent se produire entre le grade 10 et l'obtention d'un diplôme à la fin du grade 12, comme des mouvements entre les secteurs public et privé, par exemple. Ceux-ci ne sont pas pris en considération parce que les données nécessaires à ce type d'estimation ne sont pas disponibles actuellement.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2011 par l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *Combien d'élèves devraient terminer leurs études secondaires ?*.

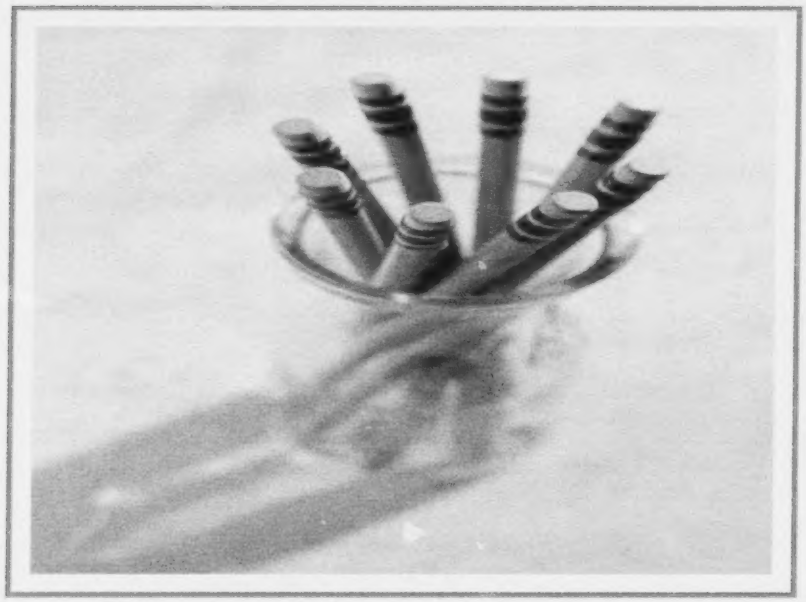

Résultats sur le marché du travail

A3

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[18].

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation[19].

Observations

Le diplôme de fin d'études secondaires, une exigence minimale

En 2010, le taux global d'emploi des Canadiens âgés de 25 à 64 ans était de 76 % (tableau A.3.1), comparable aux taux retrouvés en Allemagne et au Japon (76 %), ainsi qu'au Royaume-Uni (75 %), mais plus élevé que celui des États-Unis (71 %). Le taux d'emploi de l'OCDE, basé sur la moyenne la plus récente des pays qui rendent compte de leurs données était de 72 %[20]. Bien entendu, ces taux d'emploi sont le reflet d'une combinaison complexe de facteurs économiques, institutionnels et sociaux qui varient selon les pays et les provinces et territoires.

Dans les provinces et les territoires du Canada, le taux global d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans s'échelonnait entre 64 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 81 % en Saskatchewan et au Manitoba. Plusieurs pays de l'OCDE avaient des taux d'emploi qui s'apparentent aux taux que l'on retrouve au bas de cette échelle, soit la Hongrie (63 %) et l'Italie (64 %), l'Espagne (65 %) et la Grèce et l'Irlande (67 %). À l'opposé, la Suède, la Norvège, l'Islande et la Suisse avaient tous des taux d'emploi plus élevés, soit 81 % ou 82 %.

Dans une perspective d'éducation, il est intéressant d'analyser l'impact du niveau de scolarité sur l'employabilité. Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme l'exigence minimale nécessaire pour trouver un bon emploi et pour être concurrentiel sur le marché du travail. Ainsi, l'employabilité, évaluée en fonction du taux d'emploi (ratio du nombre de personnes occupant un emploi dans un groupe donné à la population totale de ce groupe) croît avec le niveau de scolarité atteint. Cette relation est manifeste au Canada où, en 2010, les taux d'emploi pour les individus âgés de 25 à 64 ans qui avaient complété des études aux niveaux « pré-primaire et primaire » et « premier cycle du secondaire » (c.-à-d. qui n'avaient pas complété leurs études secondaires) étaient de 43 % et 60 % respectivement (tableau A.3.1). Les taux d'emploi augmentaient ensuite d'un niveau de scolarité à l'autre, de 72 % pour ceux qui avaient complété leurs études secondaires, (deuxième cycle du secondaire), à plus de 78 % pour les individus ayant complété une formation postsecondaire quelle qu'elle soit.

---

18. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs.
19. Voir aussi le feuillet d'information numéro 8 du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE), *Niveau de scolarité et emploi : le Canada dans un contexte international*, produit nº 81-599-X au catalogue de Statistique Canada.
20. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Des ajustements définitifs ont peut-être été faits. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Au pays, l'avantage au niveau de l'emploi relié à un niveau de scolarité plus élevé est assez évident lorsque l'on observe les données de 2010, mais il existe une certaine variabilité. Par exemple, les taux d'emploi de ceux qui avaient complété avec succès leurs études secondaires s'étendaient de 61 % à Terre-Neuve-et-Labrador à des taux variant de 77 % à 80 % en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan, taux qui de façon générale s'approchaient ou étaient plus élevés que ceux des individus qui avaient complété des études postsecondaires ailleurs au pays (tableau A.3.1). (Pour obtenir plus d'information sur ce sujet, voir « Différences dans les taux d'emploi ».)

Taux d'emploi selon le sexe

Tant chez les hommes que chez les femmes, on observe des différences dans les taux d'emploi lorsqu'ils sont examinés en fonction du niveau de scolarité selon les catégories de la CITE, mais les taux des femmes étaient régulièrement inférieurs à ceux des hommes au Canada. En 2010, le taux d'emploi des Canadiennes âgées de 25 à 64 ans était de 72 %, contre 79 % pour les hommes de la même tranche d'âge (tableau A.3.1). Alors qu'au Canada, le taux d'emploi des femmes était de 7 points de pourcentage plus élevé que la moyenne de l'OCDE de 65 %, il n'y avait pratiquement pas de différence entre les taux nationaux et internationaux des hommes soit 79 % au Canada et 80 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Alors que les taux d'emploi des hommes au Canada étaient plus bas que les taux moyens de l'OCDE, et ce pour chaque niveau de scolarité, il y avait moins de différences entre les taux d'emploi des femmes au Canada et les taux moyens d'emploi des femmes dans les pays de l'OCDE.

Au Canada, les taux d'emploi des femmes étaient semblables à la moyenne nationale à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario et au-dessus de celle-ci en Alberta (73 %) et en Saskatchewan (77 %), ainsi qu'au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon (autour de 76 %). Avec un taux d'emploi de 62 % chez les femmes, Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province dont le taux d'emploi était plus bas que la moyenne de l'OCDE (65 %) et plus bas que la moyenne canadienne de 72 %.

En 2010, dans la majorité des pays de l'OCDE, l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes était moins prononcé chez les diplômés de niveau tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau que chez ceux du deuxième cycle du secondaire. Au Canada, on observe un écart entre les sexes de 10 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle du secondaire (CITE 3A) (tableau A.3.1; graphique A.3.1). Cet écart entre les hommes et les femmes diminue cependant chez les diplômés des programmes tertiaires, autant chez les diplômés de niveau tertiaire de type B (programmes collégiaux) que chez ceux de type A et des programmes de recherche de haut niveau (programmes universitaires).

Différences dans l'employabilité

Dans l'ensemble du Canada, comme dans les autres pays de l'OCDE, les individus âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires affichaient régulièrement des taux d'emploi supérieurs à ceux des personnes sans diplôme d'études secondaires. À l'échelle du Canada, en 2010, l'écart entre le taux d'emploi des diplômés de niveau tertiaire (81 %) et celui des personnes ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire (55 %) était substantiel : 26 points de pourcentage (tableau A.3.2; graphique A.3.2). On observe un écart semblable (28 points) à l'échelle internationale, comme l'indiquent les plus récentes moyennes de l'OCDE pour ce groupe d'adultes de 25 à 64 ans. Parmi les provinces, l'écart entre les taux d'emploi pour ces deux catégories de scolarité s'échelonnait entre 18 points en Alberta et 38 points à Terre-Neuve-et-Labrador.

Tel que souligné précédemment, les individus qui ont complété leurs études secondaires sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les personnes sans diplôme d'études secondaires et ceux qui possèdent un diplôme d'études tertiaires sont plus susceptibles d'avoir un emploi que ceux qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Cependant en examinant les relations entre les niveaux de scolarité et les taux d'emploi au Canada et dans les provinces, on se rend compte qu'il existe des différences inter-provinciales dans l'ampleur des avantages que procure un niveau de scolarité plus élevé sur les taux d'emploi. En 2010, à l'est du Manitoba, les taux d'emploi augmentent d'un niveau postsecondaire à un autre, les gains les plus élevés autant pour les individus ayant obtenu un diplôme universitaire (CITE 5A/6) (tableau A.3.1). Les données de l'ouest canadien dressent un différent portrait des gains obtenus dans les taux d'emploi. Au Manitoba et en Saskatchewan, par exemple, les taux d'emploi pour les trois catégories d'études postsecondaires étaient tous élevés, à 85 % pour les études universitaires,

Graphique A.3.1
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, 2010

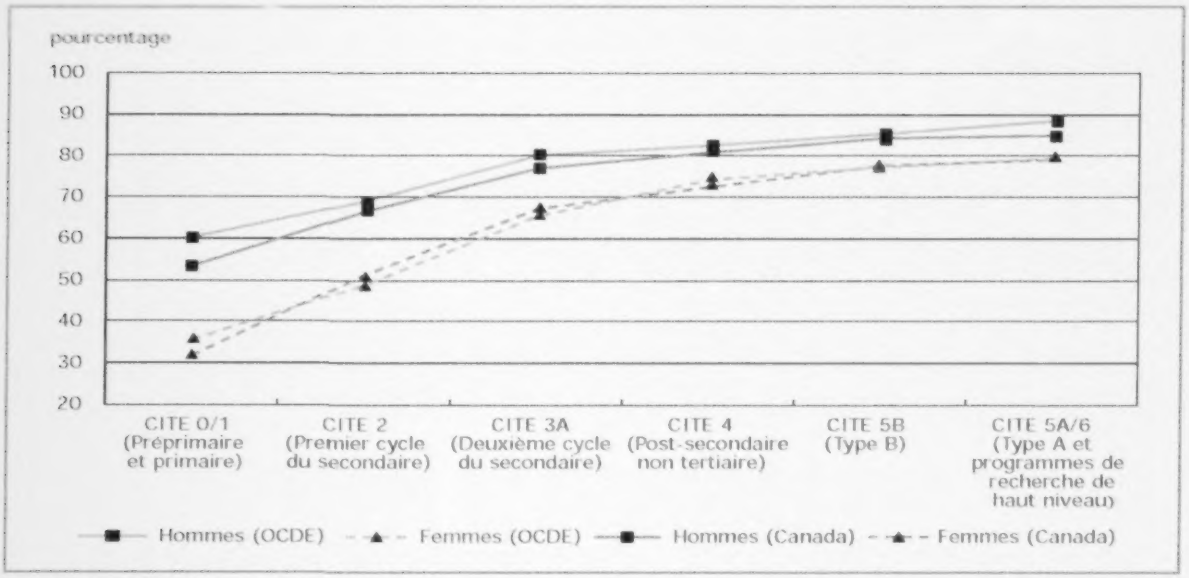

Source : Tableau A.3.1.

Graphique A.3.2
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, 2010

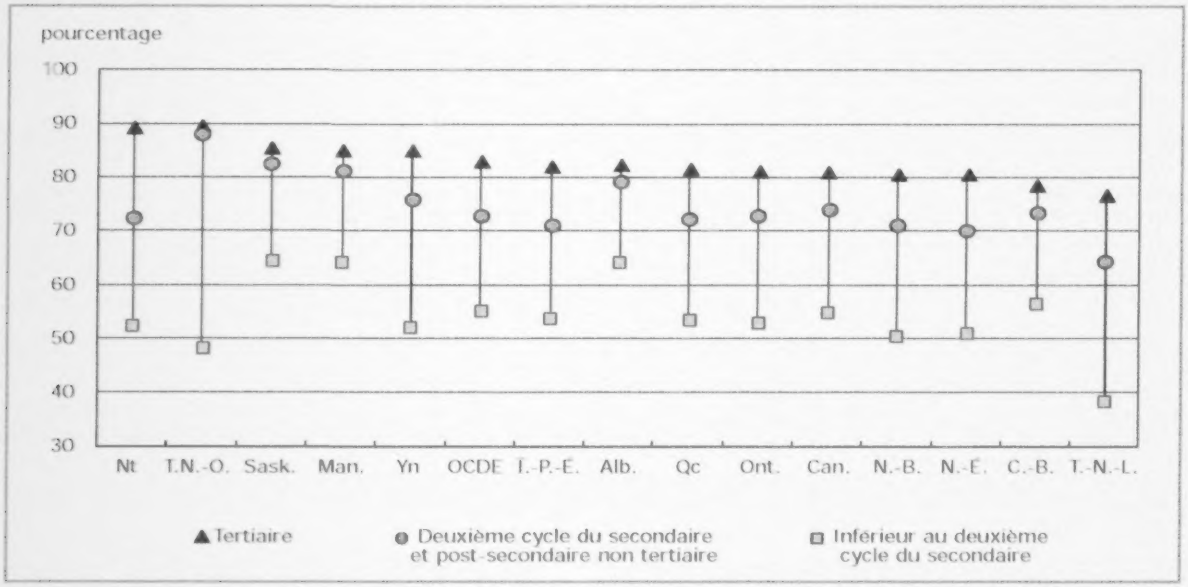

Source : Tableau A.3.2.

pour le postsecondaire non-tertiaire (formation professionnelle et d'apprenti) et pour les études tertiaires de type B (collège). En Alberta, les individus dont le plus haut niveau de scolarité était une formation professionnelle ou d'apprenti avaient un taux d'emploi plus élevé que ceux qui avaient fait des études collégiales ou universitaires. En Colombie-Britannique, des gains similaires au niveau de l'emploi sont observés chez les individus ayant une formation postsecondaire non tertiaire ou un diplôme universitaire alors que les taux d'emploi sont légèrement plus bas pour ceux qui ont une formation collégiale. Ces différences dans les taux d'emploi dans l'ouest canadien pointent vers des économies qui peuvent générer des taux élevés d'emploi, indépendamment du niveau de scolarité atteint. De façon générale, les différences à travers le pays sont le reflet de la structure et de la composition des économies provinciales mais démontrent également la complexité des tendances autant du point de vue géographique qu'à travers le temps.

Variabilité dans les taux d'emploi

Entre 1998 et 2010 au Canada, les variations des taux d'emploi des individus âgés de 25 à 64 ans selon les différents niveaux de scolarité atteints ont été relativement faibles (tableau A.3.2). Cependant, un examen attentif de ces variations fournit des indications sur la relation entre les groupes de différents niveaux de scolarité et les conditions du marché du travail. Au Canada, les adultes ayant un niveau de scolarité inférieur au secondaire ont été plus affectés par des conditions moins favorables du marché du travail (graphique A.3.3). Au cours des douze dernières années, la différence entre les taux d'emploi les plus élevés et les plus bas de ce groupe a été de 4 points de pourcentage. Au cours de la même période, les écarts étaient beaucoup plus faibles (1,5 point de pourcentage) pour les adultes de niveau de scolarité tertiaire. Cette tendance générale était similaire dans toutes les provinces et territoires, cependant la variabilité était plus importante dans certaines provinces que dans d'autres. En Colombie-Britannique, en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les territoires, la plus grande variabilité du taux d'emploi au fil du temps semble indiquer une plus grande sensibilité aux conditions économiques particulièrement pour les adultes ayant les niveaux de scolarité les plus faibles.

Graphique A.3.3
Variabilité dans les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans entre 1998 et 2010, selon le niveau de formation le plus élevé atteint

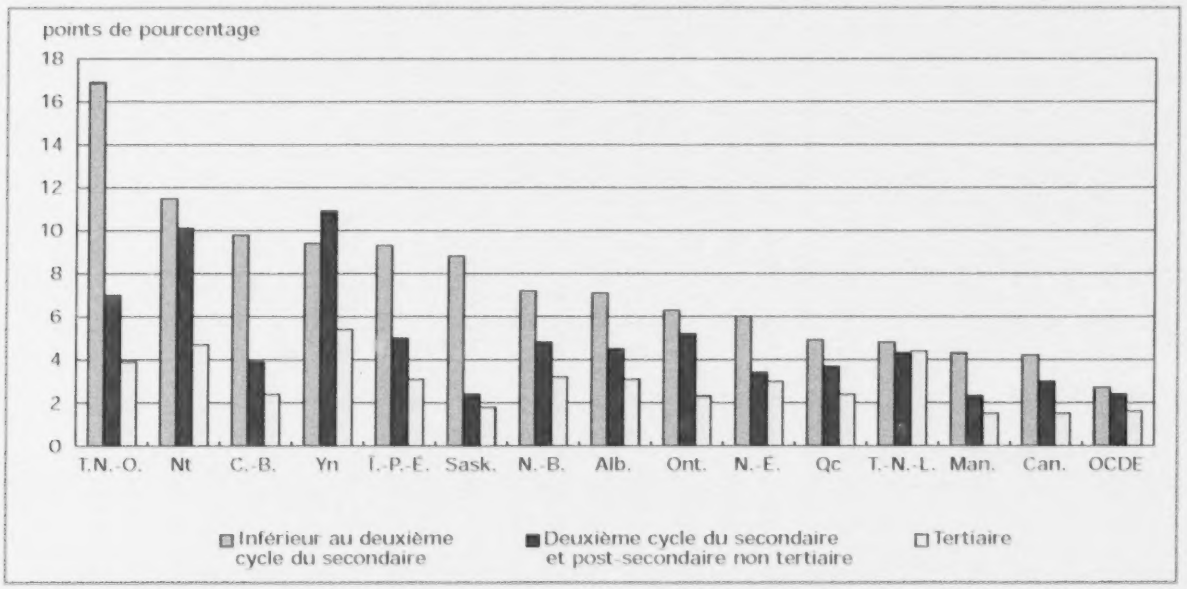

Note : La variabilité est la différence entre le taux d'emploi le plus bas et le taux d'emploi le plus élevé au cours de la période 1998-2010.

Source : Tableau A.3.2.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur à propos des résultats sur le marché du travail montre la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale et selon le sexe, et comment cette relation a évolué au fil du temps. Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure)[21]. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010, une enquête mensuelle portant sur environ 54 000 ménages[22]. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A7, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il la participation au marché du travail ?*.

21. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Détermination de la situation d'activité » dans le *Guide de l'Enquête sur la population active 2011*, produit nº 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.
22. Après la diffusion des estimations définitives des chiffres de population provenant de chaque recensement, les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) font l'objet d'une révision normalisée. Certaines estimations publiées précédemment ont donc été ajustées pour tenir compte des estimations de population provenant du recensement de 2006. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) : Les révisions en 2011 de l'Enquête sur la population active (EPA), produit no 71F0031X au catalogue de Statistique Canada, et le *Guide de l'Enquête sur la population active 2011*, produit nº 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

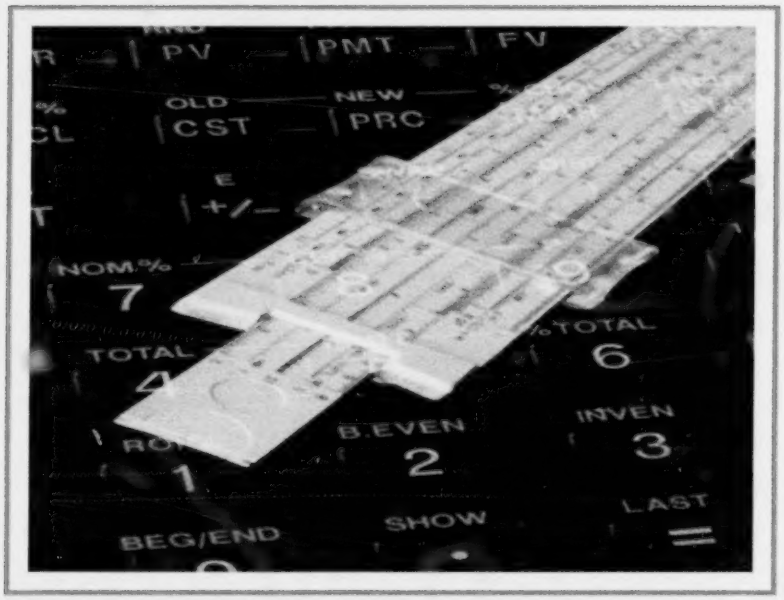
PV
PMT
FV
OLD
NEW
CST
PRC
+/-
NOM%
7
TOTAL
4
%TOTAL
6
B.EVEN
2
INVEN
3
1
BEG/END
SHOW
LAST

Chapitre B :

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1

Dépenses par étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève/étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B3 et D2), des régimes de retraite, des temps d'enseignement et d'instruction (voir l'indicateur D1), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves/étudiants. Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influer sur le niveau de dépense au titre des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves/étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque individu à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement entre les provinces et territoires et avec d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire. Enfin, les choix de répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Observations

Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement[23] en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans le volume de moyens mis à la disposition des élèves/étudiants (comme celles relevées à propos du taux d'encadrement), mais aussi par des différences dans le niveau relatif de rémunération et de prix[24].

Dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement : éducation primaire et secondaire

Les dépenses annuelles par élève/étudiant aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire donnent la mesure de l'investissement financier consenti par individu à ces niveaux. Au Canada en 2008-2009, la moyenne des dépenses unitaires pour tous les niveaux du pré-primaire au secondaire était de 11 044 $ (tableau B.1.1.1). Les chiffres étaitent beaucoup plus élevés dans les territoires : 22 784 $ dans les Territoires du Nord-Ouest, 19 499 $ au Yukon, et 15 428 $ au Nunavut. Autrement, c'était en Alberta (12 751 $) que les dépenses étaient les plus élevées

Graphique B.1.1
Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant en éducation primaire et secondaire, selon le type de service, 2008-2009

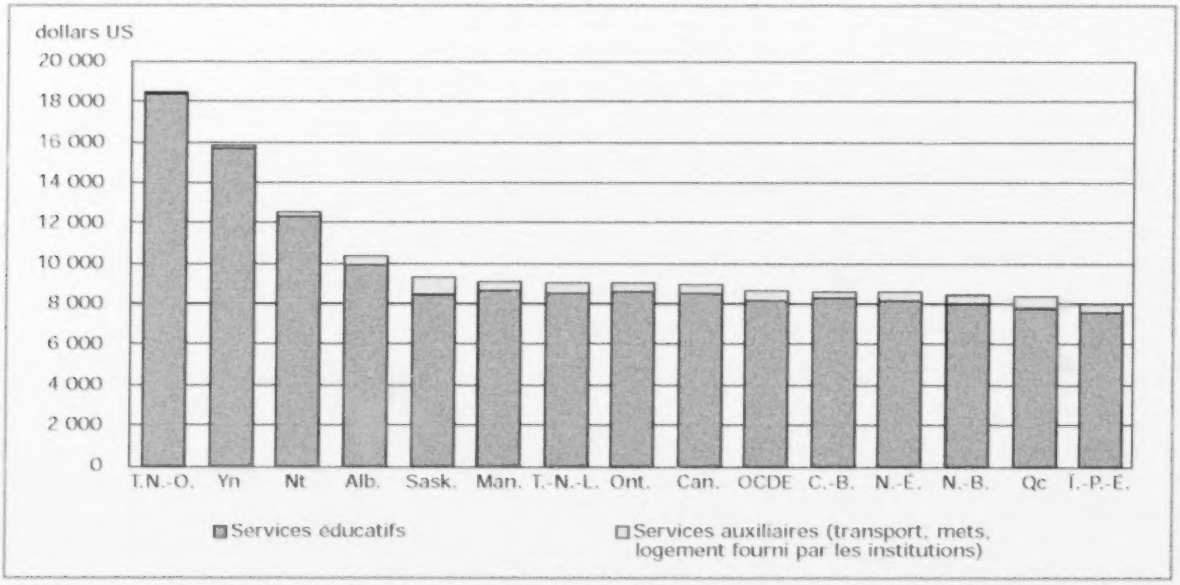

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps-plein.

Les chiffres de l'OCDE incluent les niveaux primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire.

Source : Tableau B.1.2.2.

23. Cet indicateur (B1) présente les dépenses des établissements d'enseignement puisque les données sont rapportées selon le type d'institution. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses d'éducation », puisque les données financières sont rapportées selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.
24. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* ont été ajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport complémentaire canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens; l'autre en dollars US après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Il était impossible de faire un tel ajustement pour les différences du coût de la vie entre provinces et territoires.

et à l'Île-du-Prince-Édouard (9 817 $) qu'elles étaient les moins élevées. Une fois converties en dollars US, la moyenne pour le Canada était proche de celle de l'OCDE (graphique B.1.1).

Dans l'ensemble du Canada, les dépenses unitaires étaient plus élevées au niveau secondaire qu'au niveau primaire (tableau B.1.1.1). C'était le cas dans la plupart des provinces et territoires avec peu de différences au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Les dépenses unitaires étaient plus élevées au primaire qu'au secondaire à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Colombie-Britannique et au Yukon. Les différences les plus marquées ont été notées en Saskatchewan (les dépenses au secondaire étaient 49 % plus élevées qu'au primaire), à Terre-Neuve-et-Labrador (37 %), en Alberta (35 %) et au Nunavut (31 %).

Pour comparer le Canada aux pays de l'OCDE[25], il a fallu convertir les dépenses en monnaie comparable sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) (tableau B.1.1.2). Les pays de l'OCDE (données de 2009) dépensaient par an et par élève/étudiant 7 719 $ (dollars US) en moyenne, dans l'enseignement primaire (CITE 1) (graphique B.1.2.1). Au Canada, la moyenne était de 8 715 $ (CITE 0-2)[26]. Ces chiffres en dollars US étaient plus élevés que la moyenne de l'OCDE dans toutes les provinces et territoires, la Nouvelle-Écosse (7 956 $) et la Saskatchewan (8 136 $) ayant les chiffres les plus bas, alors que l'Alberta (9 440 $), la Colombie-Britannique (9 186 $), le Manitoba (8 991 $) et les territoires – de 11 534 $ au Nunavut à 18 061 $ dans les Territoires du Nord-Ouest – avaient les chiffres les plus élevés.

Graphique B.1.2.1
Dépenses annuelles des institutions par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, 2008-2009

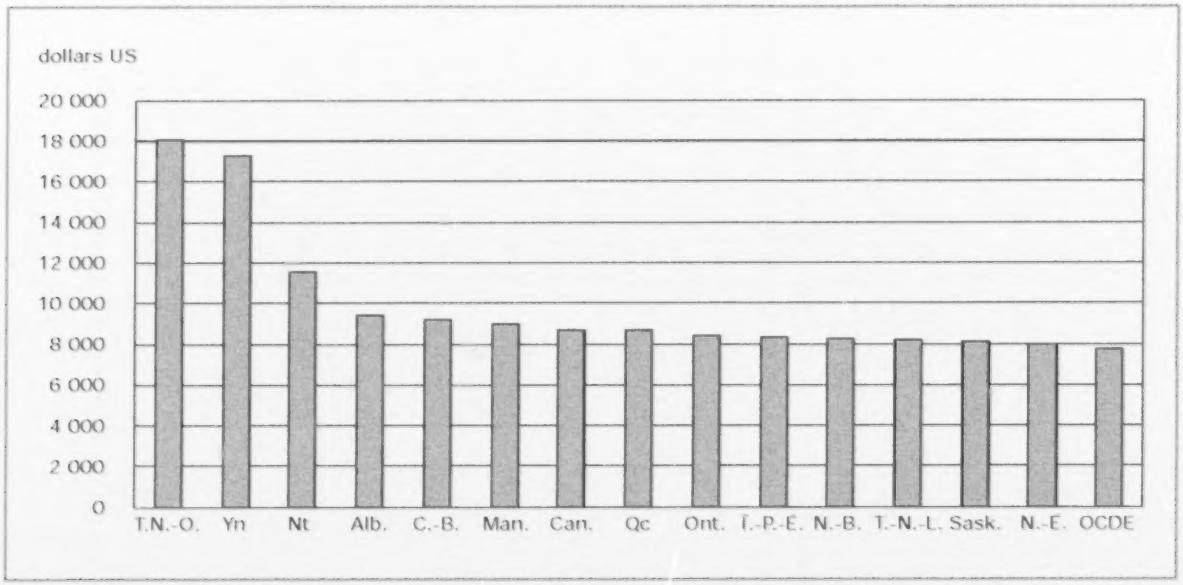

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps-plein.

Les données pour les provinces et territoires sont présentées en ordre descendant des dépenses par étudiant.

Source : Tableau B.1.1.2.

25. Les données indiquées pour le Canada dans *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* comprennent les dépenses du Canada au titre de l'éducation à l'étranger (p. ex., des écoles du ministère de la Défense nationale) et les dépenses non réparties du gouvernement fédéral (p. ex., des transferts d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada aux bandes indiennes pour l'opération de leurs programmes, des transferts de Patrimoine canadien aux associations, et les coûts non distribués d'administration de ces programmes). Elles seront donc un peu plus élevées que celles que vous trouverez aux tableaux de ce chapitre, car celles-ci ne font que la somme des dépenses dans toutes les provinces.
26. Les données disponibles pour les provinces et territoires permettent seulement de séparer en deux catégories : élémentaire et secondaire (dont la définition varie selon les provinces et territoires [voir le tableau 1 dans la section Définitions, sources et méthodologie de cet indicateur]), tandis que l'OCDE calcule des chiffres pour chaque catégorie de la CITE individuellement et n'a pas de total comparable pour la CITE 0-2.

Pour l'OCDE, les dépenses moyennes au secondaire étaient de 9 755 $ par élève (tableau B.1.1.2; graphique B.1.2.2), 26 % de plus qu'au primaire. Au Canada (9 308 $ dollars US par élève), les dépenses au secondaire n'étaient que de 7 % supérieures à celles du primaire. Ces dépenses par élève étaient plus faibles que la moyenne de l'OCDE dans cinq provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Manitoba).

Graphique B.1.2.2
Dépenses annuelles des institutions par élève, tous services confondus, pour l'enseignement secondaire, 2008-2009

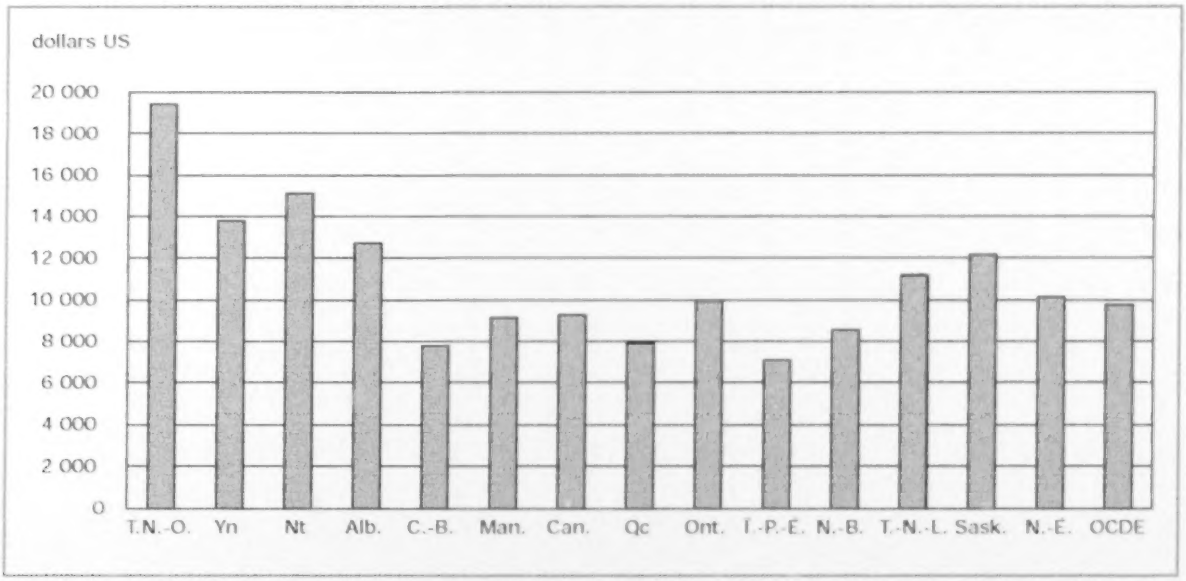

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps-plein.

Les données pour les provinces et territoires sont présentées en ordre descendant des dépenses par étudiant au primaire comme dans le graphique B.1.2.1.

Source : Tableau B.1.1.2.

Au Canada, pour le niveau primaire et secondaire, la part des dépenses par élève allant aux services éducatifs représentait 95 % des dépenses unitaires en 2008-2009, tandis que les services auxiliaires représentaient environ 5 % du total (tableau B.1.2.1; graphique B.1.1). À l'exception de la Saskatchewan, où les services auxiliaires représentaient 9,1 % des dépenses unitaires, et de la Colombie-Britannique, où les services auxiliaires représentaient 3,3 % des dépenses unitaires, la proportion des services auxiliaires dans les dépenses unitaires variait entre 4,4 % et 6,7 %. Dans les territoires par contre, la part qui revenait aux services auxiliaires était beaucoup plus faible : 1,5 % au Nunavut et moins de 1 % dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Dans l'ensemble de l'OCDE, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits représentaient en moyenne 94 % des dépenses unitaires de l'enseignement primaire à l'enseignement post-secondaire non tertiaire (tableau B.1.2.2).

Dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement : secteur universitaire

À l'université les dépenses par étudiant étaient en moyenne de 31 103 $ (dollars canadiens) au Canada[27] en 2008-2009 (tableau B.1.1.1; graphique B.1.2.3). Elles étaient les plus élevées par rapport à la moyenne canadienne en Alberta (46 % de plus), à l'Île-du-Prince-Édouard (21 %) et en Saskatchewan (21 %).

La comparaison des dépenses par élève/étudiant entre les niveaux d'enseignement montre le degré de priorité qui est accordé à chacun de ces niveaux par les différentes provinces et territoires et le coût unitaire relatif de l'enseignement à ces niveaux. Les dépenses unitaires d'éducation augmentaient avec le niveau d'enseignement dans pratiquement toutes les provinces, mais les écarts relatifs entre niveaux variaient d'une province à l'autre. En moyenne, au Canada, les dépenses par étudiant au niveau universitaire étaient 2,89 fois celles au niveau primaire (graphique B.1.3). Ce ratio se trouvait entre 2,37 au Manitoba et 3,89 en Alberta.

Graphique B.1.2.3
Dépenses annuelles des institutions par élève, tous services confondus, pour l'enseignement universitaire, 2008-2009

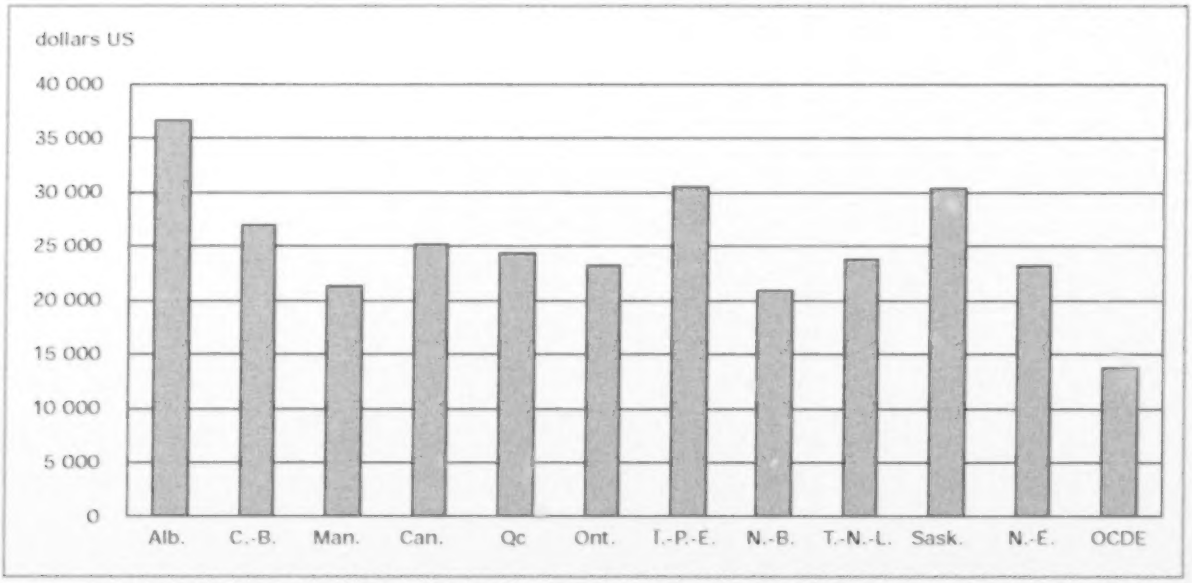

Notes : Toutes les données sont converties en dollars US en utilisant la parité de pouvoir d'achat (PPA) et sont calculées sur la base du nombre d'étudiants en équivalents temps-plein.

La moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (ISCED 5A, 5B et 6). Les chiffres des provinces et territoires et la moyenne canadienne sont pour le niveau universitaire (ISCED 5A/6).

Les données pour les provinces et territoires sont présentées en ordre descendant des dépenses par étudiant au primaire comme dans le graphique B.1.2.1.

Source : Tableau B.1.1.2.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008-2009 (avril 2008 à mars 2009) et sont pour les niveaux élémentaire et secondaire ainsi que pour le secteur universitaire. Une méthode est également développée pour estimer cet indicateur au niveau collégial. Les données proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011[28].

27. Nous n'avons pas pu comparer les dépenses du secteur universitaire avec la moyenne de l'OCDE puisque l'OCDE offre un total pour l'éducation tertiaire, sans donner cette année, le détail du secteur universitaire.
28. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org

Graphique B.1.3
Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à l'enseignement primaire, 2008-2009

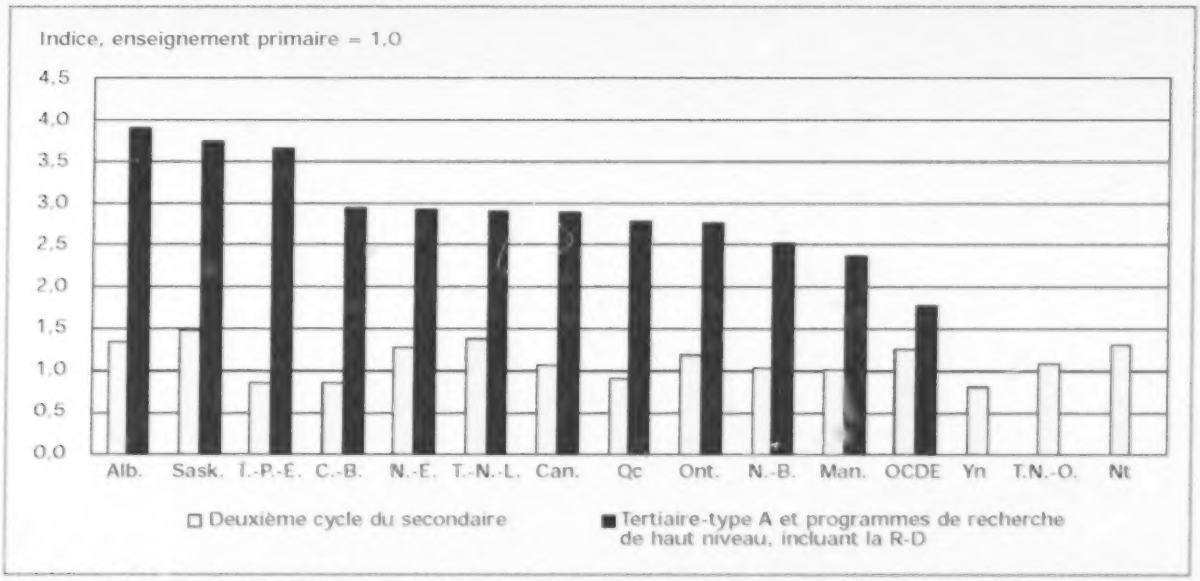

Notes : Ce ratio est calculé sur la base des étudiants en équivalent temps-plein. Pour l'OCDE, on retrouve au dénominateur les dépenses par étudiant au primaire alors que pour le Canada, on retrouve la moyenne des dépenses par étudiant au pré-primaire, primaire et premier cycle du secondaire, tel qu'expliqué dans le tableau B.1.1.2.

Dans ce graphique, la moyenne de l'OCDE pour le tertiaire de type A inclut en fait le secteur tertiaire en entier (CITE 5A, 5B, 6). Les chiffres pour les provinces et les territoires et pour la moyenne du Canada sont pour le secteur universitaire (CITE 5A/6).

Source : Tableau B.1.1.2.

Les dépenses unitaires d'un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses et excluent, conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette.

En ce qui concerne le Canada, les données financières pour le primaire et secondaire sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (c'est la plus grande source de rapport sur les dépenses), l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) (pour les estimés de la dépense en capital pour trois provinces), l'enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (il s'agit pour la plupart de dépenses pour l'éducation des élèves des Premières Nations), l'enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, et celle sur les dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction. Les deux dernières enquêtes n'ont plus lieu, mais les chiffres sont estimés à partir des données d'années antérieures.

Les données financières obtenues au niveau primaire et secondaire ne sont pas séparées par niveau. Puisque les salaires sont le poste le plus important des finances, les dépenses par niveau ont été réparties selon un estimé de la masse salariale destiné à chaque niveau. L'EEPS ne fournit pas le détail des enseignants par niveau. Dans le Recensement de 2006, les enseignants de chaque province et territoire, ont déclaré s'ils enseignaient au primaire ou au secondaire ainsi que leurs salaires moyens. La masse salariale a été obtenue en multipliant, à chaque niveau, le nombre d'enseignants par le salaire moyen à ce niveau. Pour chaque province et territoire, la proportion

de la masse salariale allant à chaque niveau a ensuite été utilisée pour multiplier les dépenses totales; c.-à-d. que si 69 % de la masse salariale dans une administration allait au niveau primaire, nous avons fait l'hypothèse que 69 % des dépenses totales étaient attribuables à ce niveau.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de l'addition des effectifs dans les écoles publiques (EEPS), d'estimés non-publiés des effectifs dans les écoles privées (EEPS) et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada). Les effectifs correspondant à l'année financière 2008-2009 sont obtenus en prenant 5/12 des effectifs de l'année scolaire 2007-2008 et 7/12 des effectifs de l'année scolaire 2008-2009.

La pondération des effectifs entre primaire et secondaire est implicite dans la définition que nous avons donnée de l'école secondaire[29], qui varie de la 7e à la 11e (Québec), 8e à 12e (Colombie-Britannique et Yukon), 9e à 12e année (Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba) jusqu'à la 10e à 12e (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), comme les enseignants déclarent eux-mêmes s'ils enseignent au primaire ou au secondaire, et comme la définition du secondaire varie selon la province (dans les tableaux B.1.1.1 à B.1.2.2, ces années sont incluses dans la CITE 3 « deuxième cycle du secondaire » dans la colonne 4). Une pondération différente a été utilisée dans le calcul des chiffres pour le Canada qui apparaissent dans *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*. Dans cette publication, les effectifs du deuxième cycle du secondaire ont été définis comme étant ceux de la 9e à la 12e année pour l'ensemble du Canada. Les facteurs de pondération ont été calculés à partir des effectifs dans les années scolaires respectives pour les écoles publiques (EEPS) et des estimés non publiés des effectifs des écoles privées (EEPS) de l'année scolaire 2008-2009, puis appliqués aux effectifs pondérés totaux correspondant à l'année financière 2008-2009.

Le tableau suivant donne les facteurs de pondération pour les dépenses et les effectifs au Canada.

Tableau 1 Facteurs de pondération utilisés pour diviser les dépenses et les effectifs par niveau

Province ou territoire	Élémentaire		Secondaire		Définition du secondaire
	Dépenses	Effectifs	Dépenses	Effectifs	
	pourcentage				années
Terre-Neuve-et-Labrador	65,8	72,5	34,2	27,5	10 à 12
Île-du-Prince-Édouard	73,4	70,1	26,6	29,9	10 à 12
Nouvelle-Écosse	68,3	73,3	31,7	26,7	10 à 12
Nouveau-Brunswick	63,6	64,5	36,4	35,5	9 à 12
Québec	51,0	48,6	49,0	51,4	7 à 11
Ontario	59,5	63,5	40,5	36,5	9 à 12
Manitoba	63,6	64,0	36,4	36,0	9 à 12
Saskatchewan	62,7	71,5	37,3	28,5	10 à 12
Alberta	66,6	72,8	33,4	27,2	10 à 12
Colombie-Britannique	58,1	54,0	41,9	46,0	8 à 12
Yukon	63,4	58,0	36,6	42,0	8 à 12
Territoires du Nord-Ouest	69,6	71,1	30,4	28,9	10 à 12
Canada (dans ce rapport)	59,1	60,9	40,9	39,1	
Canada (rapport de l'OCDE)	59,4	64,6	40,6	35,4	9 à 12

Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'enquête de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation. Les effectifs, quant à eux, proviennent du système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Les effectifs des années scolaires 2007-2008 et 2008-2009 ont été utilisés. Premièrement, les effectifs ont été convertis en équivalent à temps plein en divisant le nombre d'étudiants à temps partiel par 3,5. Puis, les deux années scolaires ont été pondérées afin qu'elles correspondent à l'année financière 2008-2009 (d'avril 2008 à mars 2009) en mettant 5/12e de la première et 7/12e de la deuxième.

29. Voir Figure 1 dans l'Annexe 1 : Structure de l'éducation et de la formation au Canada dans *Indicateurs de l'éducation au Canada : Manuel pour le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*.

Pour fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars US. Une valeur de 1,2344 (pour l'année calendaire 2008) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas ajustées pour la différence entre le coût de la vie dans les provinces et territoires.

Les services éducatifs sont la partie des dépenses qui se concentrent sur la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation au niveau tertiaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'institution pour les projets de recherche ainsi qu'un estimé de la proportion d'autres postes des dépenses courantes affectés à la recherche et développement. En regard de la révision actuelle des pratiques de déclaration dans l'enquête financière principale (l'enquête de l'ACPAU), en particulier en ce qui a trait aux dépenses en recherche et développement, les chiffres provinciaux/territoriaux sur la R&D ne seront pas publiés cette année.

La moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne simple calculée compte tenu de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B1, *Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?*.

Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

B2

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative du pays.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Ayant affecté 6,1 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2008, le Canada consacrait un peu moins que la moyenne estimée de 6,2 % de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (en fonction des pays membres pour lesquels on disposait de données comparables) (tableau B.2.1). La France, les Pays-Bas, la Finlande, l'Islande, la Corée, la Norvège, le Mexique, Israël, les États-Unis, le Danemark, l'Irlande, le Chili, l'Estonie, la Nouvelle-Zélande, la Belgique et la Suède consacraient aux établissements d'enseignement une part plus importante de leur PIB que ne le fait le Canada. Les parts estimées consacrées par plusieurs autres pays de l'OCDE, dont l'Australie (6,0 %), la Slovénie (6,0 %), la Suisse (6,0 %), le Royaume-Uni (6,0 %), le Portugal (5,9 %) et l'Autriche (5,9 %) correspondaient à peu près à celle du Canada[30].

L'effort financier consacré aux établissements d'enseignement variait également d'une province ou d'un territoire à l'autre. En 2008, alors que l'Alberta investissait 4,6 % de son PIB dans les établissements d'enseignement, près du triple était investi par le Nunavut (12,2 %), et l'Île-du-Prince-Édouard (8,4 %), la Nouvelle-Écosse (7,4 %), et le Yukon (7,2 %) investissaient une proportion importante (graphique B.2.1). Non seulement la proportion du PIB provincial investi en éducation dans la plupart des provinces/territoires dépassait la moyenne canadienne, mais elle était supérieure à la moyenne globale de 6,2 % de l'OCDE. Les estimations de la Colombie-Britannique (5,9 %), des Territoires du Nord-Ouest (5,7 %) et de la Saskatchewan (5,5 %) étaient légèrement inférieures. À Terre-Neuve-et-Labrador (4,7 %) et en Alberta (4,6 %), la proportion du PIB affectée à l'éducation était inférieure à la moyenne nationale.[31]

30. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

31. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB provincial investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes deux dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2008-2009 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'Indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1, colonnes 5 et 6).

Graphique B.2.1
Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, 2008

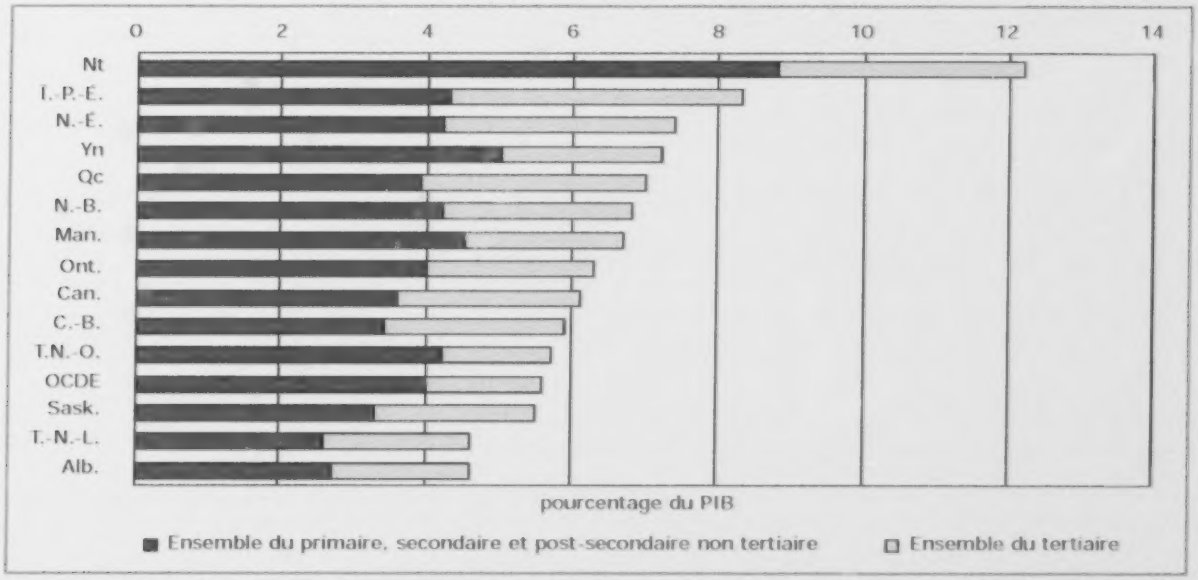

Source : Tableau B.2.1.

Enseignement primaire et secondaire

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 63,8 % des dépenses consacrées aux établissements d'enseignement sont investies dans l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire (tableau B.2.1), ce qui n'est pas une surprise puisque l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire sont obligatoires et que les effectifs du deuxième cycle du secondaire sont généralement élevés. Au Canada, 59,8 % (soit 3,6 % de 6,1 %) de la richesse nationale investie en éducation en 2008 était consacrée à ces niveaux d'enseignement[32], ce qui est inférieur à la moyenne de 63,8 %[33] (soit 4,0 % de 6,2 %) pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

En 2008, dans l'ensemble des provinces et des territoires, plus de la moitié de l'argent investi en éducation a été dirigé vers le secteur de l'enseignement primaire et secondaire (tableau B.2.1, colonne 2 en pourcentage de la colonne 9). Dans trois des provinces, dont le Manitoba, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, ainsi que dans les territoires, la proportion dépassait la moyenne canadienne de 59,8 %. Dans le cas des autres provinces, les calculs révèlent des proportions inférieures à la moyenne canadienne, allant de 51,8 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 59,4 % en Saskatchewan. Plus de 70 % des dépenses en éducation étaient consacrées à l'enseignement primaire et secondaire dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Part consacrée à l'enseignement tertiaire

En 2008, 40,2 % (soit 2,5 % de 6,1 %) de la part du PIB canadien investie en éducation ont été affectés au secteur tertiaire (tableau B.2.1, colonne 6 en pourcentage de la colonne 9). Parmi les pays de l'OCDE, le Canada, ainsi que les États-Unis (36,0 %) et le Chili (35,8 %), consacraient la plus forte proportion des dépenses en éducation à l'enseignement tertiaire.

32. Au Canada, la classification des dépenses par niveau d'enseignement diffère légèrement de celle qu'effectuent la plupart des autres pays : les dépenses en éducation pré-primaire sont intégrées aux dépenses consacrées aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses de l'enseignement tertiaire de type B. Toutefois, cette particularité ne devrait pas affecter la comparabilité, tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent.
33. Les valeurs sont calculées sur la base de chiffres non-arrondis; les tableaux présentent des valeurs arrondies.

L'Île-du-Prince-Édouard était la province où la plus forte proportion (48,2 % [soit 4,0 % de 8,4 %]) de l'argent investi en éducation a été dirigé vers l'enseignement tertiaire (tableau B.2.1; graphique B.2.1). Les chiffres pour le Québec, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan étaient aussi supérieurs à la moyenne canadienne de 40,2 %. Au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, les proportions estimées pour 2008 étaient inférieures à la moyenne canadienne. Avec peu d'institutions au niveau tertiaire, les proportions investies dans les trois territoires étaient comme prévu, nettement inférieures à la moyenne canadienne, soit moins du tiers.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement confondus.

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance[34]. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Les données financières pour le Canada sont tirées de sept enquêtes de Statistique Canada[35] et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2008. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2009) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2011.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*.

34. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.
35. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

SCHOOL BUS

Répartition des dépenses en éducation

B3

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses au titre des services et des ressources en éducation ainsi que la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital. Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement

Au Canada en 2008, une part substantielle des dépenses en éducation ont été affectées aux dépenses de fonctionnement: 92,8 % au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et 89,5 % au niveau de l'enseignement tertiaire (tableau B.3.1; graphique B.3.1.1 et graphique B.3.1.2). Ces chiffres sont relativement semblables aux proportions moyennes enregistrées par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), soit, respectivement, 91,3 % et 91,0 %[36,37]. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités et incluent la rémunération du personnel.

La part substantielle des dépenses en éducation attribuée aux dépenses de fonctionnement se retrouve dans toutes les provinces et territoires. La proportion des dépenses en éducation attribuée aux dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire était moins élevée que la moyenne canadienne en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans l'enseignement tertiaire, la proportion des dépenses de fonctionnement était moins élevée que la moyenne canadienne à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans les deux cas, les proportions du Québec étaient alignées avec la moyenne du Canada (tableau B.3.1; graphique B.3.1.1 et graphique B.3.1.2).

---

36. Au Canada les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles de l'enseignement tertiaire de type B (CITE 5B). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.
37. Les données internationales présentées dans ce rapport reflètent les données publiées par l'OCDE au moment de la rédaction. Si des ajustements définitifs ont été faits, ils n'apparaissent pas ici. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique B.3.1.1
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, 2008

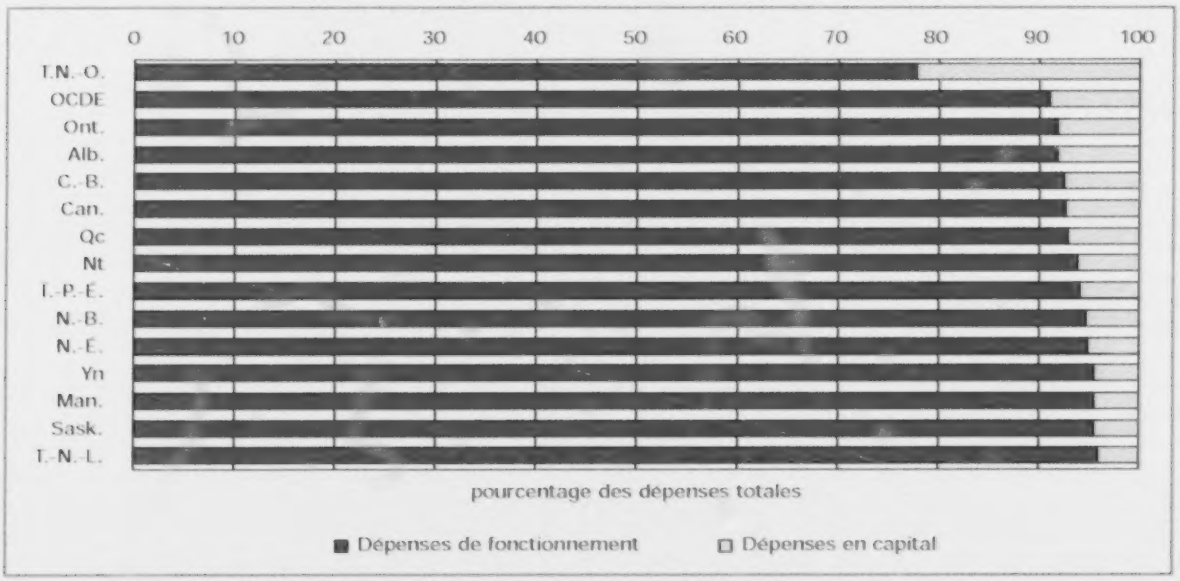

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.1.2
Répartition des dépenses totales des établissements d'enseignement pour l'enseignement tertiaire, 2008

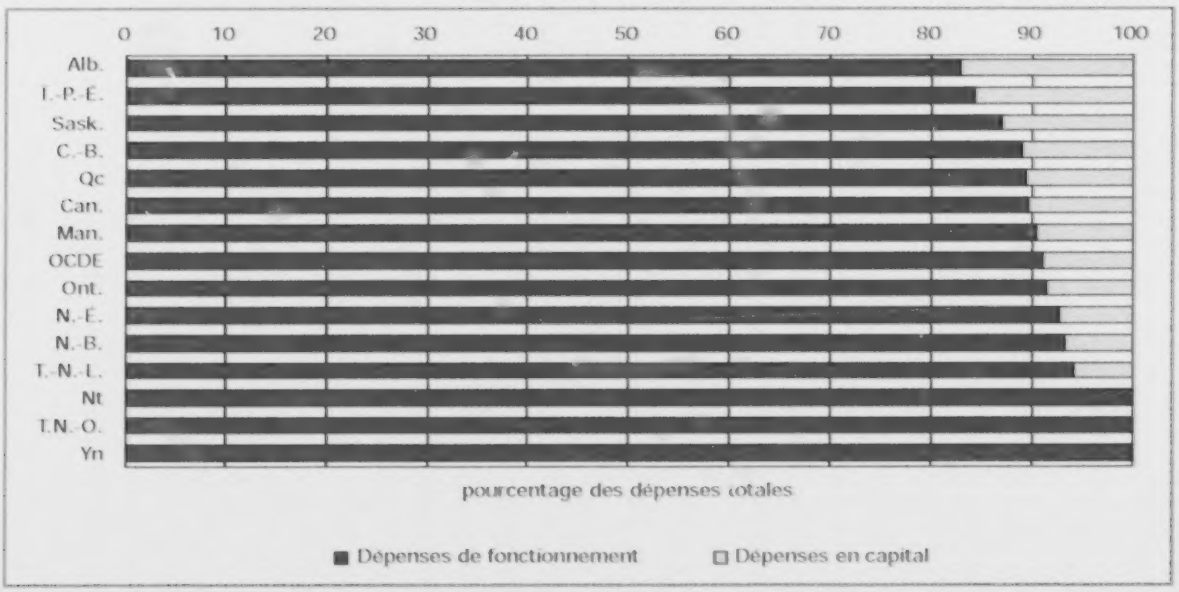

Source : Tableau B.3.1.

Selon les données récentes de l'OCDE, la part relative des dépenses de fonctionnement variait considérablement d'un pays à l'autre : de 84 % en Australie à 98 % en Autriche au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, et de 81 % en Espagne à 95 % ou plus en Belgique, en Suède, en Finlande, en Islande et au Danemark au niveau de l'enseignement tertiaire.

Rémunération du personnel

Les dépenses de fonctionnement sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires). En 2008, au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la rémunération du personnel (77,4 %), surtout celle des enseignants (62,4 %), constituait le poste le plus important des dépenses de fonctionnement au Canada, une situation que l'on retrouve dans tous les pays de l'OCDE (tableau B.3.1; graphique B.3.2.1). Au niveau de l'enseignement tertiaire au Canada, 63,1 % des dépenses de fonctionnement étaient consacrées à la rémunération de l'ensemble du personnel et 36,2 %, à la rémunération des enseignants (tableau B.3.1; graphique B.3.2.2).

À l'instar de la situation observée au Canada, la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération du personnel du secteur de l'éducation était plus importante au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire qu'à celui de l'enseignement tertiaire dans l'ensemble des provinces et des territoires (tableau B.3.1; graphique B.3.2.1 et graphique B.3.2.2). Au niveau primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion variait entre 69,6 % en Saskatchewan et 84,6 % au Nunavut, alors qu'au niveau tertiaire, les chiffres s'échelonnaient de 52,0 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 65,5 % en Colombie-Britannique.

Graphique B.3.2.1
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaires, secondaires et post-secondaires non tertiaires, 2008

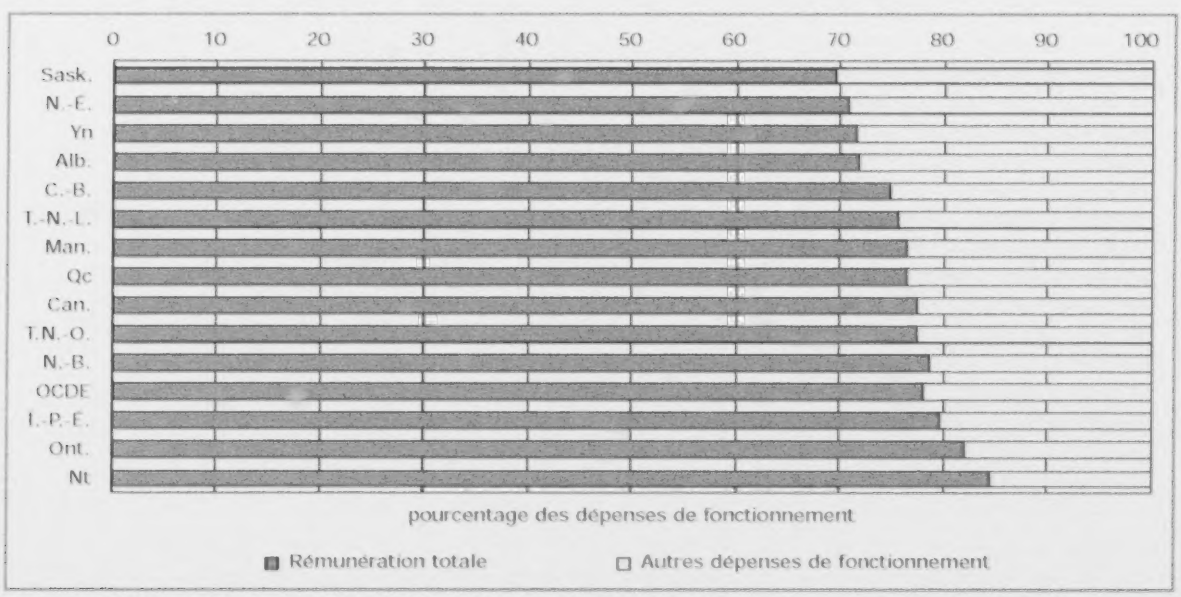

Source : Tableau B.3.1.

Graphique B.3.2.2
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement tertiaire, 2008

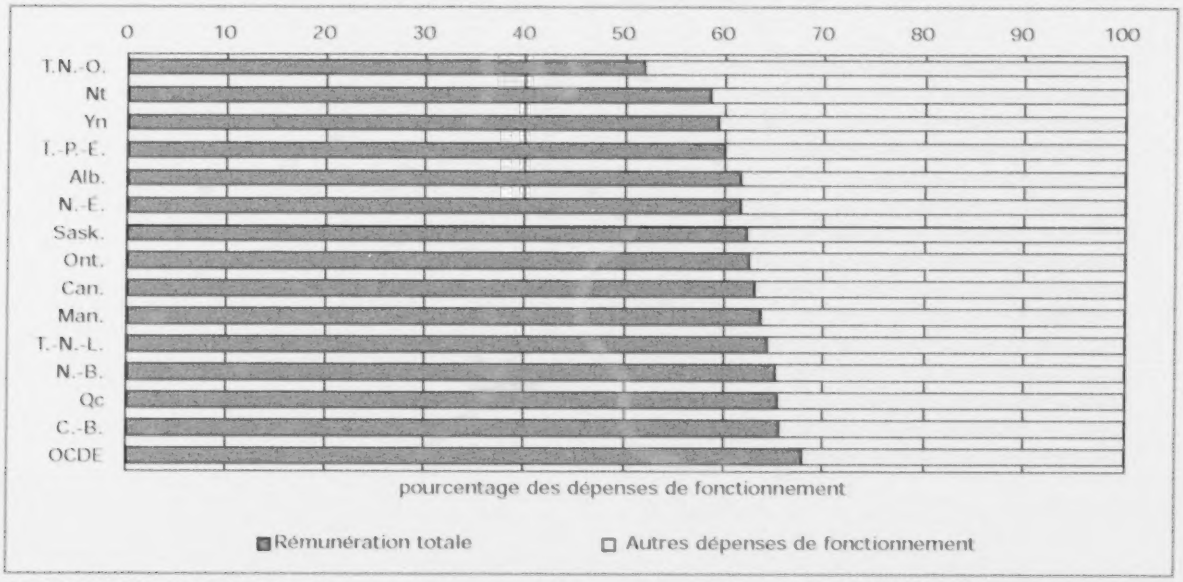

Source : Tableau B.3.1.

Dépenses en capital

En 2008 au Canada, 10,5 % des dépenses en éducation au titre de l'enseignement tertiaire étaient affectées aux dépenses en capital; la moyenne était de 9,0 % pour les pays de l'OCDE. La moitié des provinces ont affecté une proportion plus élevée de leurs dépenses en capital à l'enseignement tertiaire que ne l'a fait le Canada ou l'ensemble des pays de l'OCDE : le Québec (10,7 %), la Colombie-Britannique (11,1 %), la Saskatchewan (13,0 %), l'Île-du-Prince-Édouard (15,8 %) et l'Alberta (17,2 %). Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes.

Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire, la proportion des dépenses en éducation attribuée aux dépenses en capital était plus faible que celle attribuée au niveau de l'enseignement tertiaire tant au Canada (7,2 %) que dans les pays de l'OCDE (8,7 %) (tableau B.3.1; graphique B.3.1.1 et graphique B.3.1.2). C'était également le cas dans la plupart des provinces; l'Ontario, où les proportions des dépenses en éducation attribuées aux dépenses en capital étaient similaires pour les deux niveaux d'éducation était la seule exception. Dans les trois territoires, les dépenses en capital attribuées au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire représentaient entre 4,3 % et 22,0 % des dépenses totales en éducation, mais avec peu d'institutions au niveau tertiaire (il y a quatre collèges dans les territoires), elles étaient négligeables.

La répartition de ces dépenses est demeurée relativement stable depuis les quatre dernières années pour le Canada et les provinces, les territoires présentant un peu plus de variabilité, notamment au niveau de la distribution des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non tertiaire.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement affectée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage en comptabilité nationale. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements scolaires dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2008 et les chiffres sont tirés de sept enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation, Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2009; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*.

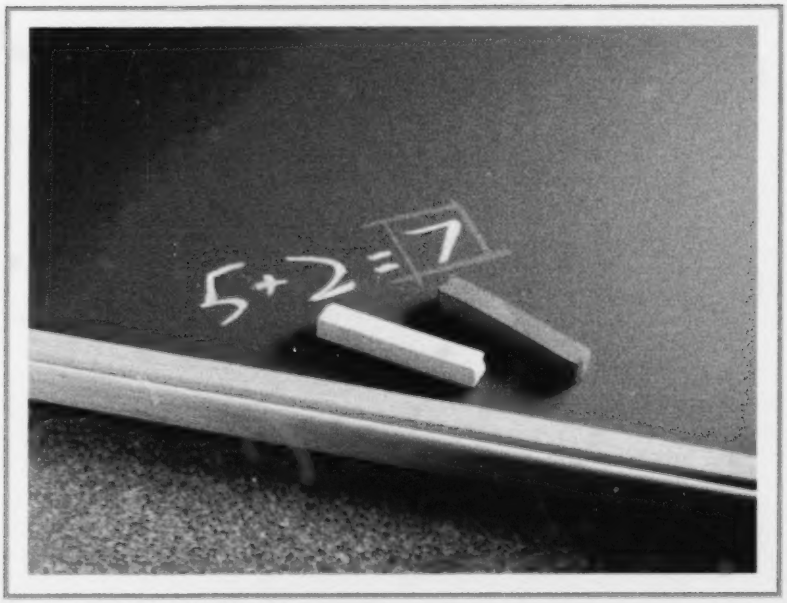
5+2=7

Chapitre C :

Accès à l'éducation, participation et progression

C1

Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les proportions d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)[38], qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire[39]. L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, ainsi que la distribution des étudiants internationaux selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. D'autres, notamment ceux des pays en développement, doivent parfois quitter leur pays d'origine pour entreprendre des études de niveau tertiaire. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande, que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie, et la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs incluent la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales ou culturelles pouvant exister entre les pays.

Les étudiants internationaux sont généralement bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type

38. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.
39. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.

d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux et étrangers contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays, ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

Observations

Proportion d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Au Canada, en 2009, près de 100 000 étudiants internationaux étaient inscrits dans des programmes de formation tertiaire, la grande majorité de ceux-ci (71,2 %) dans des programmes de niveau tertiaire de type A (tableau C.1.1; graphique C.1.1). Ils représentaient 6,6 % des effectifs de l'enseignement tertiaire, une proportion un peu plus faible que la moyenne des pays de l'OCDE (8,0 %) (tableau C.1.1). La proportion des effectifs de l'enseignement tertiaire que représente les étudiants internationaux est très variable dans les pays de l'OCDE, de 41,4 % au Luxembourg à moins de un pourcent au Chili. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » fait référence aux étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada (voir la définition détaillée dans la section « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur). La proportion d'étudiants internationaux au Canada a augmenté au fil du temps et se situe maintenant à deux points de pourcentage de plus que la proportion de 4,2 % de 2001. Alors que le nombre d'étudiants canadiens a augmenté de 21,1 % entre 2001 et 2009, le nombre d'étudiants internationaux a progressé de 90,8 % au cours de la même période.

Graphique C.1.1
Nombre d'étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, provinces, 2009

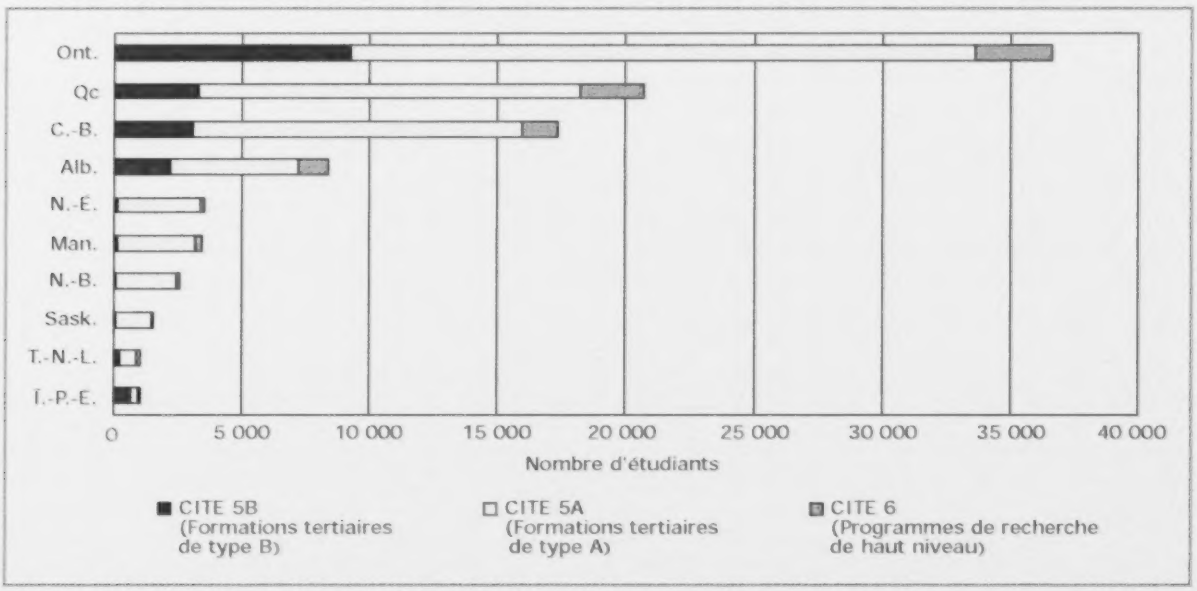

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Même si le point central de cette analyse porte sur les étudiants internationaux, il est important de noter qu'en 2010 le Canada a accueilli 4,9 % de tous les étudiants étrangers[40] inscrits dans des programmes de formation tertiaire, en hausse par rapport à 4,6 % en 2000. Il se classe sixième au niveau des parts de marché après

40. L'OCDE présente une série chronologique plus longue sur les étudiants étrangers, les données sur les étudiants internationaux étant recueillies seulement depuis 2005. Le nombre d'étudiants internationaux est une statistique plus intéressante du point de vue canadien. Les différences entre les deux concepts sont expliquées dans la section « Définitions, sources et méthodologie » à la fin du présent chapitre.

les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne et la France. À l'échelle mondiale le nombre d'étudiants inscrits en dehors de leur pays de citoyenneté a augmenté de 90,5 % entre 2000 et 2010, passant de 2,1 millions à 4,0 millions.

À l'échelle provinciale, on observe peu de variation dans la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes d'enseignement tertiaire; cette proportion étant à l'intérieur d'une marge d'un point de pourcentage de la moyenne canadienne dans cinq provinces. À l'Île-du-Prince-Édouard (15,1 %), au Nouveau-Brunswick (9,6 %) et en Colombie-Britannique (8,8 %), les étudiants internationaux représentaient une part plus importante de l'effectif total au niveau tertiaire qu'au Canada et dans les pays de l'OCDE en général. Les chiffres pour le Canada sont tirés du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) (pour plus de renseignements, voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur, ainsi que « Les catégories de la CITE et leur description » par rapport au SIEP, dans la section Notes aux lecteurs).

Étudiants internationaux et type d'enseignement tertiaire

Au Canada, les étudiants internationaux représentaient un cinquième (20,5 %) des effectifs des programmes CITE 6 (programmes de recherche de haut niveau), une proportion plus forte des effectifs que dans les programmes CITE 5A (enseignement tertiaire de type A) (7,1 %) et CITE 5B (enseignement tertiaire de type B) (4,3 %). On observe cette tendance dans presque toutes les provinces (tableau C.1.1; graphique C.1.2). Parallèlement, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux comptaient pour 21,1 % des effectifs dans les programmes de recherche avancée, pour 7,8 % des effectifs dans les programmes tertiaires de type A et pour 6,0 % des effectifs dans les programmes tertiaires de type B. Si les tendances varient d'un pays de l'OCDE à l'autre, certains pays, dont l'Australie (concurrent important du Canada sur le marché des étudiants internationaux), comptent une proportion élevée d'étudiants internationaux inscrits à la fois aux programmes d'enseignement tertiaire de type A (21,8 %) et aux programmes de recherche de haut niveau (28,7 %).

Graphique C.1.2
Pourcentage d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, 2009

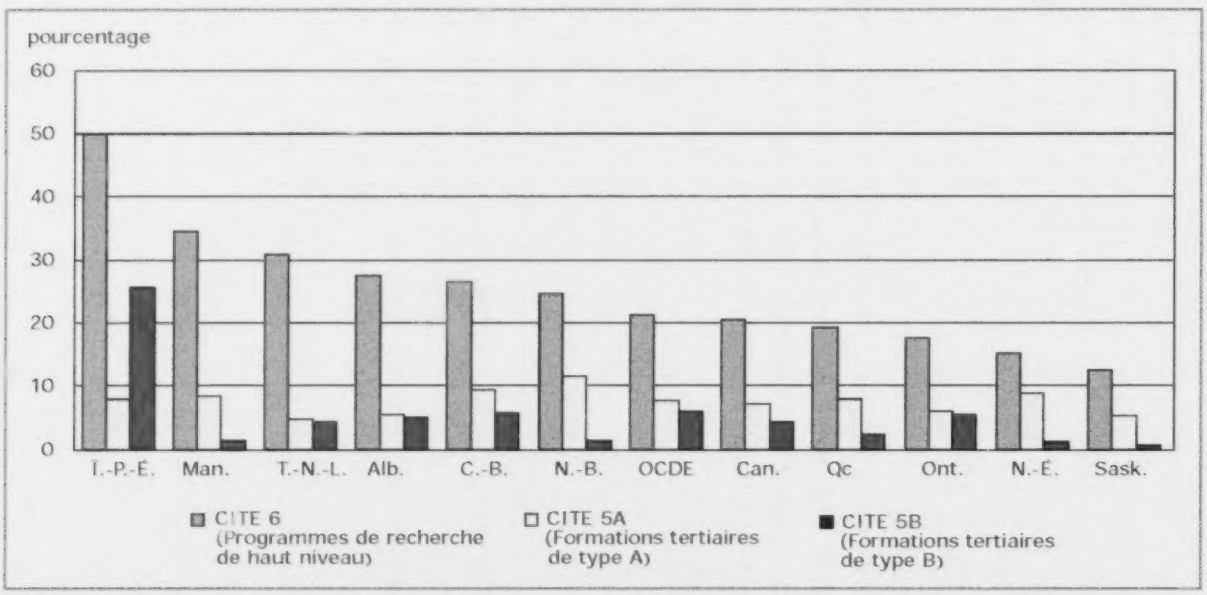

Source : Tableau C.1.1.

Six provinces ont enregistré une proportion plus élevée d'étudiants internationaux dans les programmes de recherche de haut niveau (CITE 6) que dans les pays de l'OCDE en général (21,1 %). Lorsque l'on compare avec les différents pays de l'OCDE, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador se retrouvent parmi les juridictions qui présentent les proportions les plus élevées d'étudiants internationaux dans les programmes de recherche de haut niveau avec le Luxembourg (80,2 %), la Suisse (48,3 %), le Royaume-Uni (41,7 %) et la Nouvelle-Zélande (37,2 %). Il faut dire que, bien qu'elles enregistrent de plus faibles proportions d'étudiants internationaux, les autres provinces canadiennes ont en fait de plus grands nombres d'étudiants internationaux que les provinces susmentionnées. Par exemple, la grande majorité des étudiants internationaux au Canada (plus de 90 %) sont inscrits dans des institutions en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta.

En général, la proportion d'étudiants internationaux inscrits aux programmes CITE 5A et 5B variait moins d'une province à l'autre. Dans toutes les provinces, ces étudiants représentaient entre 4,9 % et 11,6 % des effectifs de niveau tertiaire de type A, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse présentant les proportions les plus élevées. Au niveau tertiaire de type B, les étudiants internationaux représentaient moins de 5,7 % des effectifs. L'Île-du-Prince-Édouard fait exception : dans cette province, en 2009, 25,5 % des étudiants de niveau tertiaire de type B provenaient de l'étranger (tableau C.1.1; graphique C.1.2).

Variation du nombre d'étudiants internationaux

Entre 2001 et 2009, le nombre d'étudiants internationaux qui poursuivaient au pays des études de niveau tertiaire a augmenté en moyenne de 8,3 % par année (tableau C.1.1) alors que cinq provinces présentaient des taux de croissance annuels plus élevés que ceux du Canada. Pendant cette période, le nombre d'étudiants internationaux a augmenté à un taux annuel moyen de 28,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, de 16,4 % au Manitoba, de 14,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 11,5 % en Ontario et de 8,8 % en Alberta, alors que la proportion des effectifs de toutes les autres provinces ont connu des variations allant de 4,4 % à 6,9 %.

Ces augmentations sont observées dans les proportions plus élevées d'étudiants internationaux à tous les niveaux de la CITE en 2009 comparativement à 2001. Pour l'ensemble du Canada, la proportion d'étudiants internationaux dans les programmes de formation tertiaire de type B a doublé au cours de la période, passant de 2,1 % en 2001 à 4,3 % en 2009. La croissance n'a pas été aussi élevée dans les programmes de formation tertiaire de type A, pour lesquels les proportions ont augmenté de 5,0 % en 2001 à 7,1 % en 2009. Dans les programmes de recherche de haut niveau les proportions en 2001 et 2009 étaient de 17,4 % et 20,6 % respectivement.

Origine et province d'étude des étudiants internationaux au Canada

En 2009, de tous les étudiants internationaux inscrits dans un programme de formation tertiaire au Canada, 58,7 % venaient d'Asie, 12,4 % d'Afrique, 12,2 % d'Europe, 8,4 % d'Amérique du Nord, 7,9 % d'Amérique latine et des Caraïbes et 0,6 % d'Océanie (tableau C.1.2; graphique C.1.3)[41]. Les étudiants de la Chine représentaient le groupe le plus important d'étudiants internationaux au Canada, soit 26,5 %, suivi des étudiants des États-Unis (7,9 %), de la France (6,6 %), de l'Inde (5,2 %) et de la Corée du Sud (4,9 %). On retrouve également une proportion élevée d'étudiants Asiatiques dans les pays de l'OCDE, pour lesquels l'Asie est généralement la principale source d'étudiants internationaux, représentant plus de la moitié (51 %) du total[42].

L'Ontario (38,2 %), le Québec (21,6 %) et la Colombie-Britannique (18,0 %) ont attiré les plus fortes proportions d'étudiants internationaux en 2009 (tableau C.1.2; graphique C.1.1). Ensemble ils ont accueilli plus des trois quarts (77,8 %) des étudiants internationaux inscrits dans des programmes de formation tertiaire au Canada. Pour la plupart des provinces à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, l'Asie a fourni la proportion la plus importante d'étudiants internationaux, généralement suivi de l'Afrique et de l'Amérique du Nord (graphique C.1.4).

41. Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « autre » (origine non déclarée) a été exclue des calculs.
42. Veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.3. Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2010).

Graphique C.1.3
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada, 2009

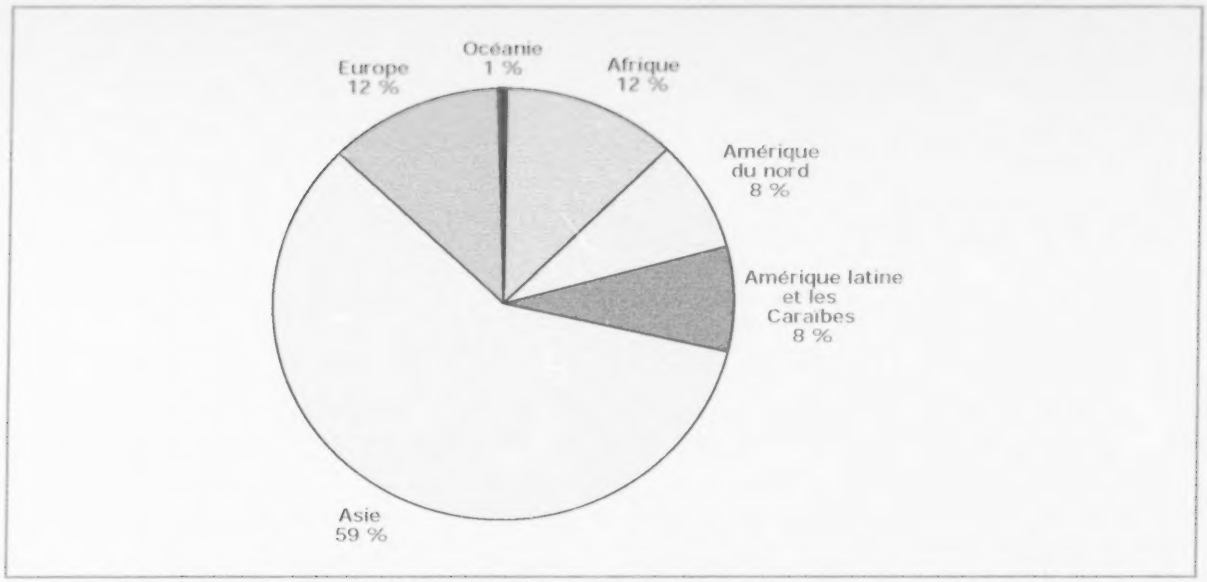

Note : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « autre » (origine non déclarée) a été exclue des calculs.

Source : Tableau C.1.2.

Graphique C.1.4
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2009

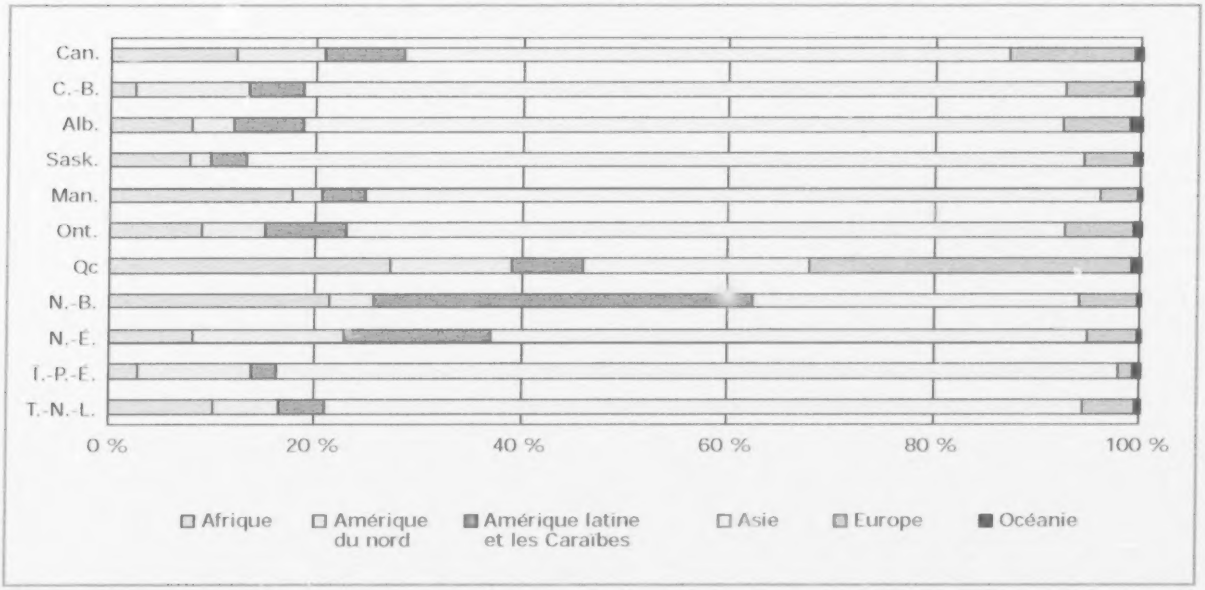

Source : Tableau C.1.2.

La composition est différente au Québec où un plus grand nombre d'étudiants internationaux proviennent de l'Europe ou de l'Afrique. Au Nouveau-Brunswick, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a fourni le plus grand nombre d'étudiants internationaux, suivi de l'Asie.

La Chine a fourni les proportions les plus élevées d'étudiants internationaux à toutes les provinces sauf le Québec et le Nouveau-Brunswick, (de 28,8 % en Ontario à 76,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard). Il n'est pas surprenant de constater qu'au Québec plus du quart (26,3 %) des étudiants internationaux inscrits dans les programmes de formation tertiaire soit d'origine française. Au Nouveau-Brunswick, en 2009 et depuis plus de 10 ans, un nombre substantiel d'étudiants internationaux proviennent de Trinidad et Tobago.

En 2009, l'Ontario a été le choix de la province d'étude le plus populaire auprès des étudiants internationaux de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de plusieurs pays d'origine. Le Québec a accueilli les proportions les plus élevées d'étudiants africains, nord américains et européens. Cette situation est probablement due au fait que les étudiants des pays francophones d'Afrique et ceux de France étaient inscrits dans les universités et collèges francophones du Québec et que des étudiants américains étaient attirés par les universités anglophones du Québec. Les proportions les plus élevées d'étudiants en provenance du Japon et de Taiwan étaient inscrits dans des universités et collèges de Colombie-Britannique.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire, ainsi que leur variation entre 2001 et 2009.

Les **étudiants internationaux** sont ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens et qui n'ont pas de permis de résidence permanente au Canada. Les **étudiants étrangers** sont ceux qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui inclut par conséquent les résidents permanents). Les étudiants internationaux sont donc un sous-ensemble des étudiants étrangers.

La proportion de l'effectif que représente les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants non ressortissants canadiens et non résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de ressortissants nationaux ou étrangers, mais excluent tous les ressortissants canadiens qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Étant donné que toutes les institutions ne rapportent pas au SIEP, les résultats pour certaines provinces ou certains territoires sont en partie obtenus par le biais d'estimés soumis aux institutions pour validation. Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à l'année académique 2009-2010 (2008-2009 pour le Canada) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année (e.g. les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours au 31 octobre 2008 pour l'année académique 2008-2009). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (e.g. ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C4, *Qui étudient à l'étranger et où?*

Transitions au marché du travail

C2

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente les pourcentages de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « en formation » ou « hors formation », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui est « hors formation » fait l'objet d'un examen plus approfondi axé sur les personnes qui ne sont ni aux études ou en formation, ni en emploi, un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (not in employment, education or training).

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail, où le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

En outre, on reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des considérations personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale se présentant aux jeunes gens peuvent ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influer sur le groupe des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau de formation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

Observations

Les jeunes adultes en formation, hors formation

Cet indicateur international rend compte du niveau de la formation et de la situation d'emploi des jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans pour illustrer certains aspects de leur transition entre l'école et le marché du travail. En 2010, au Canada, 43,9 % des jeunes adultes de ce groupe d'âge étaient encore aux études (tableau C.2.1) dans une proportion considérablement variable entre les plus jeunes et les plus âgés (graphique C.2.1.1, graphique C.2.1.2 et graphique C.2.1.3). La plus récente moyenne internationale pour les pays de l'OCDE, dont fait partie le Canada, était légèrement supérieure, puisque 47,1 % des jeunes de 15 à 29 ans étaient aux études (tableau C.2.1).

Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont toujours aux études; l'estimation internationale de 2010 se chiffre à 85,6 %. En 2010, environ 8 jeunes Canadiens sur 10 (81,5 %) de cette plage d'âge étaient « en formation », ce qui signifie que le reste des jeunes (18,5 %) n'étaient plus aux études (tableau C.2.1; graphique C.2.1.1). Pour l'ensemble des pays de l'OCDE la moyenne des jeunes de 15 à 19 ans « hors formation » se chiffrait à 14,4 %, une proportion très semblable à celle enregistrée aux États-Unis[43]. Au Canada, le chiffre de la population « hors formation » peut sembler quelque peu élevé au premier coup d'œil, étant donné que la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans presque partout au pays et jusqu'à l'âge de 18 ans en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut. De nombreuses personnes du groupe d'âge des 15 à 19 ans peuvent être en réalité des diplômés du secondaire qui n'ont pas poursuivi leurs études pour le moment. Aussi, certains de ces jeunes de 15 à 19 ans étaient en emploi en 2010 (10,2 % de 18,5 %, « hors formation »). Tous les chiffres du Canada sont tirés de l'Enquête sur la population active (EPA) (pour en savoir davantage, voir les « Définitions, sources et méthodologie » pour cet indicateur et la section des Notes aux lecteurs dans le présent rapport).

Graphique C.2.1.1
Répartition de la population âgée de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2010

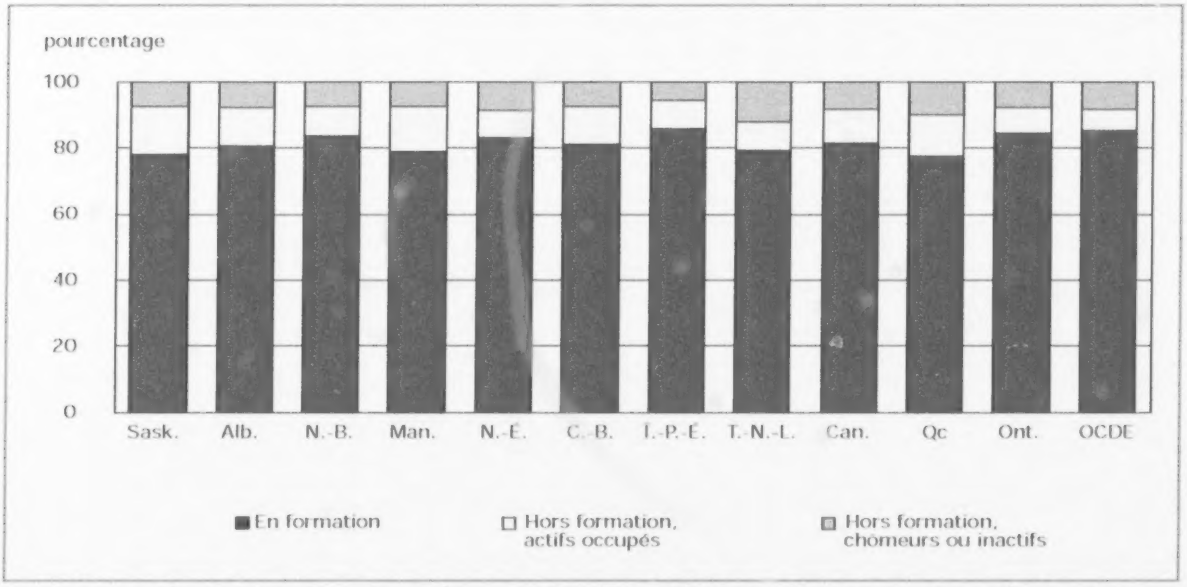

Notes : La catégorie « hors formation, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison des deux catégories de jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi.

Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « en formation » (Graphique C.2.1.2).

Sources : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

43. Les données internationales présentées dans le rapport reflètent les chiffres obtenus auprès de l'OCDE au moment de la rédaction du présent document, toutefois, l'OCDE a peut-être apporté d'autres corrections finales depuis. Pour des renseignements plus détaillés sur les statistiques internationales les plus récentes, voir *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, disponible dans le site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Graphique C.2.1.2
Répartition de la population âgée de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2010

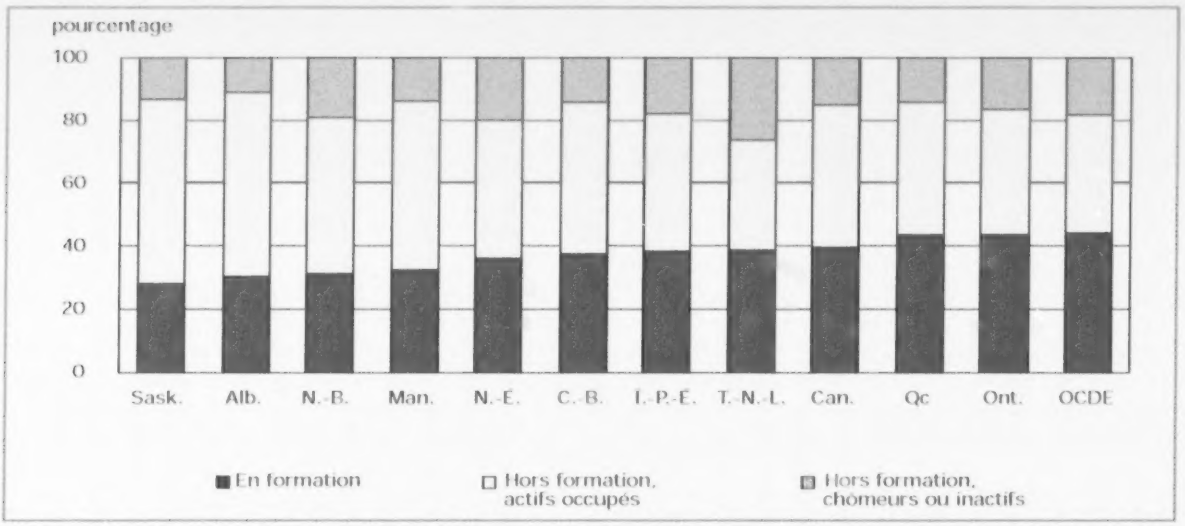

Notes : La catégorie « hors formation, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison des deux catégories de jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi.

Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « en formation ».

Sources : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

Graphique C.2.1.3
Répartition de la population âgée de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2010

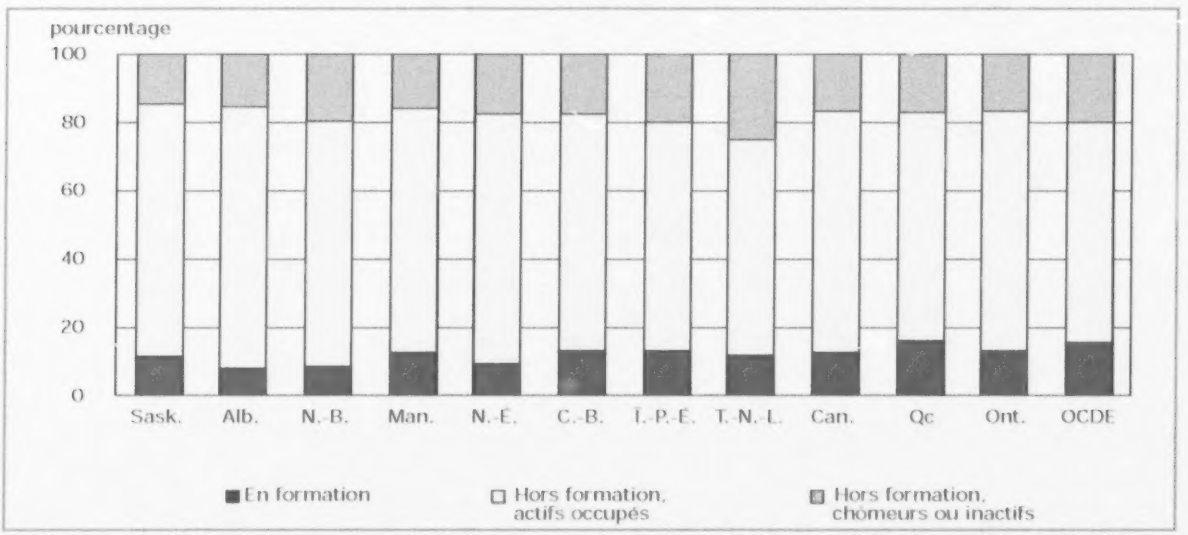

Notes : La catégorie « hors formation, chômeurs ou inactifs » reflète la combinaison des deux catégories de jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi.

Les données présentées sont classées selon l'ordre ascendant du pourcentage des jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui sont « en formation » (Graphique C.2.1.2).

Sources : Tableau C.2.1 et tableau C.2.4.

La proportion des jeunes adultes « en formation » était beaucoup moins élevée chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans en comparaison à leurs homologues plus jeunes, puisque la proportion diminuait d'environ la moitié, s'établissant à approximativement 4 personnes sur 10, autant au pays (39,5 %) qu'à l'échelle internationale (43,9 %) (tableau C.2.1; graphique C.2.1.2). En 2010, au Canada, 45,1 % des personnes âgées de 20 à 24 ans étaient « hors formation » et avaient un emploi, ce qui reflète la transition au marché du travail. La moyenne correspondante de l'OCDE atteignait 37,5 %. Il n'est pas surprenant de constater que les proportions de personnes « en formation » sont les plus faibles dans le groupe des 25 à 29 ans, puisque les jeunes adultes de ce groupe d'âge sont les plus susceptibles d'être passés de l'école au marché du travail. Pour le Canada et l'OCDE, les proportions récentes de personnes « hors formation » ayant un emploi dans ce groupe d'âge étaient respectivement 70,4 % et 64,3 % (tableau C.2.1; graphique C.2.1.3).

Ni aux études ou en formation ni en emploi (« NEET »)

En plus des personnes ayant un emploi, le total de la proportion « hors formation » dans la population des 15 à 29 ans comprend aussi les personnes qui ne sont ni en formation ni en emploi. Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe assez diversifié de jeunes gens dans un certain nombre de situations possibles. Certains peuvent faire partie de ce groupe par choix, peut-être parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille et s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préféreraient travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active »[44] comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le regroupement des personnes qui sont ni en formation et soit « sans emploi » et « inactives » qui ne sont pas aux études représente une population qui pourrait être à risque et connaître des difficultés sociales et économiques. Bien qu'on retrouve des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi dans les trois groupes d'âge qui composent l'ensemble de la population des 15 à 29 ans (graphique C.2.1.1, graphique C.2.1.2 et graphique C.2.1.3), la présence de ces jeunes dans le plus jeune groupe d'âge est plus préoccupante, étant donné que l'on pourrait s'attendre à ce que la plupart des jeunes de 15 à 19 ans soient à l'école (graphique C.2.1.1), tentant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

Ni en formation ni en emploi, selon l'âge

En 2010, 13,5 % de la population du Canada âgée de 15 à 29 ans n'était ni en formation ni en emploi (tableau C.2.1 et tableau C.2.4 [voir les données de 2010 pour les « sans emploi » qui sont la somme des personnes en chômage et des personnes inactives]). Cette proportion est comparable à la moyenne de 15,8 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Dans son ensemble, la situation au Canada est sensiblement meilleure que celle de l'ensemble des pays de l'OCDE, mais il existe des différences importantes entre les provinces. Au Canada et dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la plus forte proportion de personnes qui n'étaient ni en formation ni en emploi se trouvait dans le groupe d'âge de 25 à 29 ans. Elle atteignait 16,8 % au Canada, ce qui reflète une situation légèrement meilleure en comparaison de 20,0 % dans les autres pays de l'OCDE (tableau C.2.4; graphique C.2.2). Dans trois des provinces de l'Ouest (Saskatchewan, Alberta et Manitoba), la proportion des jeunes âgés de 25 à 29 ans qui ne sont ni en formation ni en emploi se situait dans la plage de 14,4 % à 15,7 %, en-dessous de la moyenne nationale pour le groupe d'âge. La proportion en Ontario (16,7 %) reflétait la moyenne canadienne. Dans les autres provinces, la proportion des jeunes âgés de 25 à 29 ans ni en formation ni en emploi était au-dessus de la moyenne du Canada, allant de 17,1 % au Québec à 24,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

La proportion la plus élevée de personnes âgées de 20 à 24 ans qui n'étaient ni en formation ni en emploi s'observe aussi à Terre-Neuve-et-Labrador (26,5 %), tandis que les proportions pour ce groupe d'âge dans les autres provinces se situent entre 11,3 % en Alberta et 20,0 % en Nouvelle-Écosse. La proportion moyenne des jeunes de 20 à 24 ans ni en formation ni en emploi au Canada se situe à peu près au centre de ces données en 2010, à 15,3 %. Cette proportion atteint 18,5 % pour les pays de l'OCDE.

44. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi

Graphique C.2.2
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le groupe d'âge, 2010

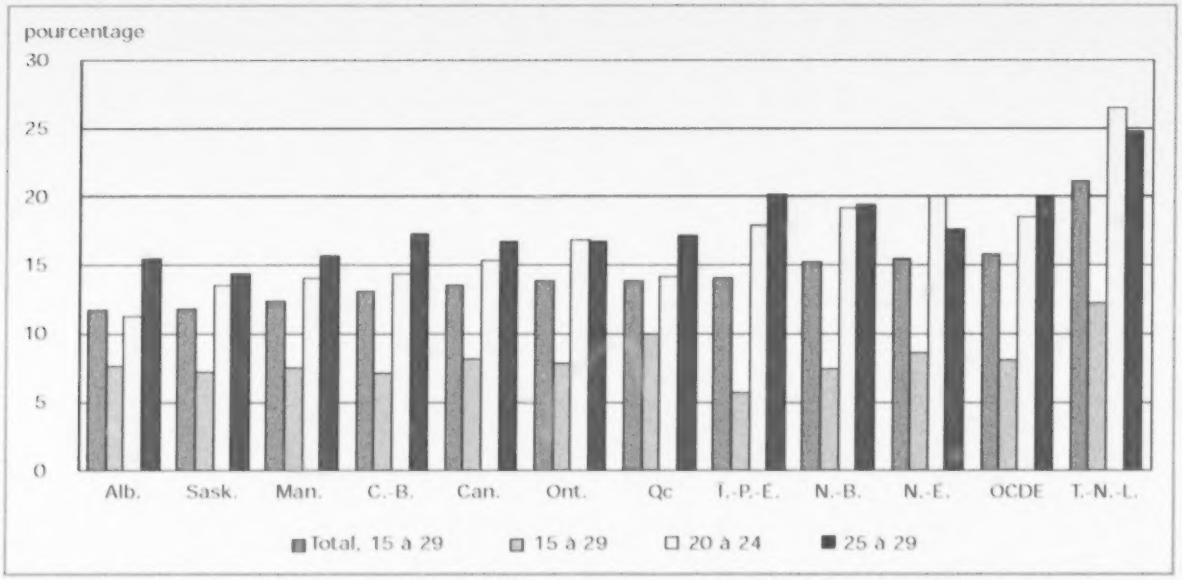

Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « hors formation » reflète les jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi.

Les données présentées sont classées selon le pourcentage de jeunes adultes âgés de 19 à 29 ans qui ne sont ni en formation ni en emploi (les « sans emploi » dans le tableau C.2.4).

Source : Tableau C.2.4.

En 2010, la proportion de jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans qui n'étaient ni en formation ni en emploi était très semblable à la moyenne de l'OCDE, 8,2 % comparé à 8,1 % pour l'OCDE (graphique C.2.2). Dans plusieurs provinces, la proportion des jeunes ni en formation ni en emploi était de 7 % ou 8 %. En Nouvelle-Écosse, au Québec, et à Terre-Neuve-et-Labrador, la proportion de jeunes qui n'étaient ni en formation ni en emploi allait de 8,6 % à 12,2 %. Comme on le verra plus tard au sujet de cet indicateur, la proportion générale élevée des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi en 2010 est un reflet durable de la récession qui a débuté à la fin de 2008.

Ni en formation ni en emploi, selon le sexe

Parmi les Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui étaient « en formation » en 2010 (43,9 %), la proportion de femmes (46,1 %) était supérieure à celle des hommes (41,8 %) (tableau C.2.2). Cela signifie évidemment que l'inverse s'observe chez les adultes de cette plage d'âge qui font partie de la catégorie « hors formation », où la proportion d'hommes était supérieure (58,2 % par rapport à 53,9 % pour les femmes). Dans l'ensemble du pays, la proportion de femmes âgées de 15 à 29 ans qui appartenaient à la catégorie des « inactives » tout en étant « hors formation » était beaucoup plus élevée que la proportion observée chez les hommes, ce qui n'est pas surprenant puisque certaines femmes de ce groupe d'âge étaient susceptibles d'avoir des enfants ou de les élever.

D'autres différences entre les hommes et les femmes sont évidentes parmi les sous-groupes « hors formation » qui forment la population des jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi au Canada. Par exemple, en 2010, les variations interprovinciales de la proportion des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni aux études ou en formation ni en emploi (NEET) sont plus amples chez les hommes, allant de 9,3 % en Alberta à 26,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Avec un écart de 9,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 15,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador, les

variations étaient moins prononcées pour les femmes (graphique C.2.3). Dans toutes les provinces, la proportion globale des NEET est principalement dominée par la part du chômage pour les hommes (tableau C.2.2). Ceci est reflété en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan où les proportions de NEET étaient plus élevées chez les femmes en 2010, alors que les hommes bénéficiaient des plus bas niveaux de chômage.

Graphique C.2.3
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le sexe, 2010

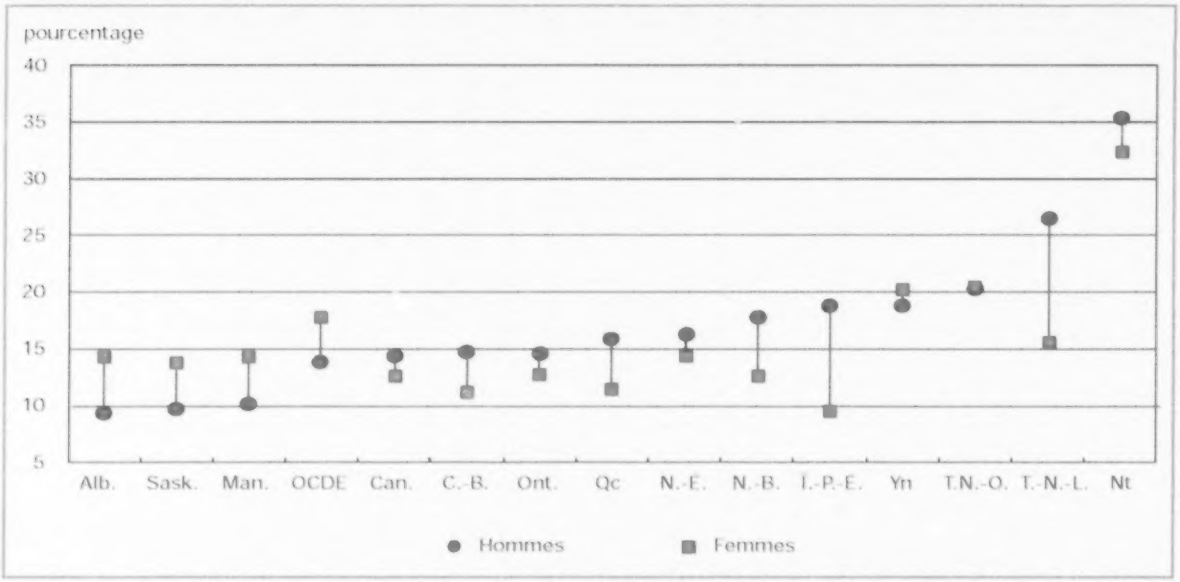

Note : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « hors formation » reflète les jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi.

Source : Tableau C.2.2.

Ni en formation ni en emploi, selon le niveau de formation

L'examen effectué par l'OCDE des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en formation ni en emploi en fonction de trois regroupements de niveau de formation révèle que les jeunes adultes ayant un diplôme du secondaire ou postsecondaire non tertiaire comme plus haut niveau de scolarité sont les plus susceptibles de faire partie des NEET (tableau C.2.3; graphique C.2.4). La même situation prévaut au Canada en 2010, alors que 15,4 % des jeunes de ce niveau de scolarité ne sont ni scolarisés ni en emploi.

Le tableau des personnes qui ne sont ni en formation ni en emploi qui ressort de l'examen du niveau de formation atteint n'est évidemment pas indépendant de l'âge; plus une personne avance en âge, plus elle est susceptible d'avoir atteint un niveau de formation élevé. En même temps, plus la personne est jeune, plus elle risque d'avoir un niveau de formation inférieur en plus d'avoir moins d'expérience sur le marché du travail.

Graphique C.2.4
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint, 2010

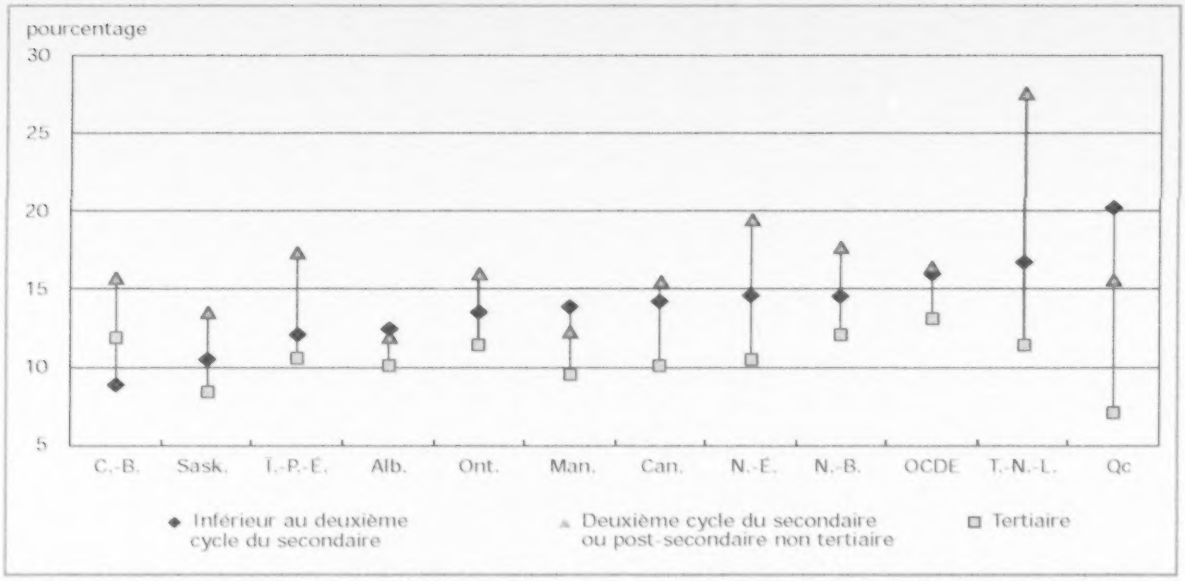

Note : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « hors formation » reflète les jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi.

Source : Tableau C.2.3.

Les tendances de la population qui n'est ni en formation ni en emploi, touchée par la récession

La proportion des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui étaient « en formation » est demeurée assez stable au cours de la décennie de 2000 à 2010, entre 43 % et 44 % (tableau C.2.4). La proportion des jeunes qui sont restés en formation était plus importante chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, et elle est aussi demeurée assez stable durant la décennie, s'établissant à environ 8 personnes sur 10. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion des jeunes de 15 à 19 ans qui étaient en formation a augmenté, passant de 80,1 % en 2000 à 85,6 % en 2010.

Lorsqu'on se concentre sur le sous-groupe « hors formation » de la population des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en formation ni en emploi, on observe des variations au cours des cinq dernières années. L'examen de la proportion des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi effectué par l'OCDE de 2005 à 2010 fait ressortir un recul d'une année à l'autre dans la période de 2005 à 2008, lequel est suivi d'une hausse subséquente dans cette population, en 2009 et en 2010 (graphique C.2.5). Une tendance semblable s'observe dans la population des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi au Canada : la proportion s'établissant à 12,4 % en 2005, puis à 11,7 % en 2008, pour remonter à 13,5 % en 2010. Cette similitude révèle de quelle façon ce groupe de jeunes adultes qui n'étaient pas en formation ont été touchés par la récession qui a commencé à la fin de 2008.

Graphique C.2.5
Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans hors formation et sans emploi (chômeurs ou inactifs), Canada et OCDE, 2005 à 2010

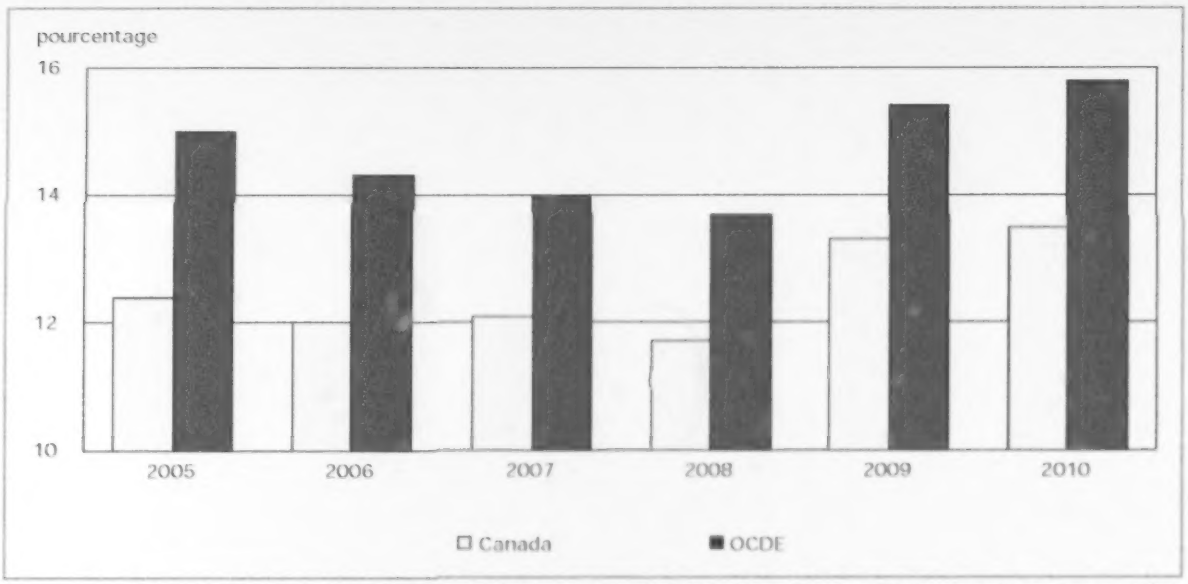

Notes : La combinaison des sous-catégories « chômeurs » et « inactifs » de la catégorie totale « hors formation » reflète les jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi.

Les données pour 2006, 2008 et 2010 sont disponibles dans le tableau C.2.4. Les données pour les autres années présentées afin de permettre la comparaison avec l'OCDE proviennent de l'Enquête sur la population active.

Sources : Tableau C.2.4 et données supplémentaires provenant de l'Enquête sur la population active.

Taux d'emploi

Les récents taux d'emploi chez les jeunes Canadiens qui n'étaient pas en formation continuent de témoigner du fait que les choses vont assez bien au pays en comparaison des autres pays membres de l'OCDE. En considérant le pourcentage des jeunes Canadiens employés de 15 à 29 ans (42,5 %) en proportion du total de ceux qui avaient interrompu leurs études (56,1 %), on observe en 2010 un taux d'emploi de 75,8 % (calculé en fonction des données du tableau C.2.1). Le plus récent taux d'emploi comparable de l'OCDE pour ce groupe d'âge est inférieur, puisqu'il s'établit à 70,1 %.

La différence entre les taux d'emploi au Canada (55,1 %) et dans les pays de l'OCDE (45,8 %) est plus grande et plus évidente dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans : le taux d'emploi au Canada était 9,3 points de pourcentage plus élevé en 2010 (graphique C.2.6). Les données provinciales et territoriales indiquent que certaines provinces semblent mieux réussir que d'autres à relever le défi de l'intégration des jeunes adultes ayant un niveau de formation relativement faible dans la population active. En Saskatchewan, au Manitoba, en Colombie-Britannique et en Alberta, la combinaison de taux d'emploi relativement élevés et de proportions relativement élevées de jeunes adultes hors formation indique que ces jeunes peuvent trouver un emploi dans les marchés du travail en pénurie, malgré leur faible niveau de formation et leur expérience de travail réduite. Dans les autres provinces, la situation semble refléter davantage les difficultés qu'éprouvent habituellement les jeunes qui interrompent leurs études, alors que dans les trois territoires, les tendances sont quelque peu différentes, comme on peut s'y attendre dans le Nord.

Graphique C.2.6
Pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation et leur taux d'emploi, 2010

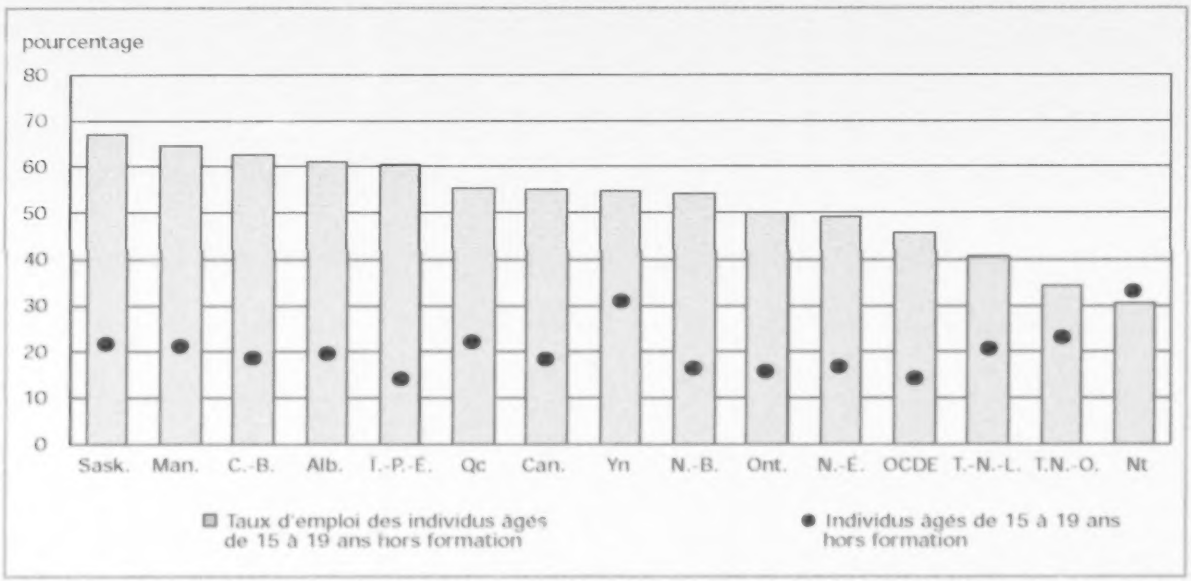

Note : Le taux d'emploi a été calculé en divisant le pourcentage des individus âgés de 15 à 19 ans en emploi et hors formation par le pourcentage total des individus âgés de 15 à 19 ans hors formation, et en multipliant par 100.

Source : Tableau C.2.1.

Définitions, sources et méthodologie

L'indicateur est calculé à l'aide de totalisations croisées des variables suivantes : fréquentation scolaire, situation d'activité, sexe, âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont réparties selon leur situation à l'égard de l'éducation (en formation ou hors formation) et de l'activité (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également certaines données historiques.

Le groupe « en formation » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « hors formation » représente ceux qui ont interrompu leur formation scolaire. La situation au regard de l'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les actifs occupés sont les personnes qui, durant la semaine de référence : i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par chômeurs, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie inactifs inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada; elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, il s'agirait plutôt d'études selon la formule coopérative ou de stages.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C5, *La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?*.

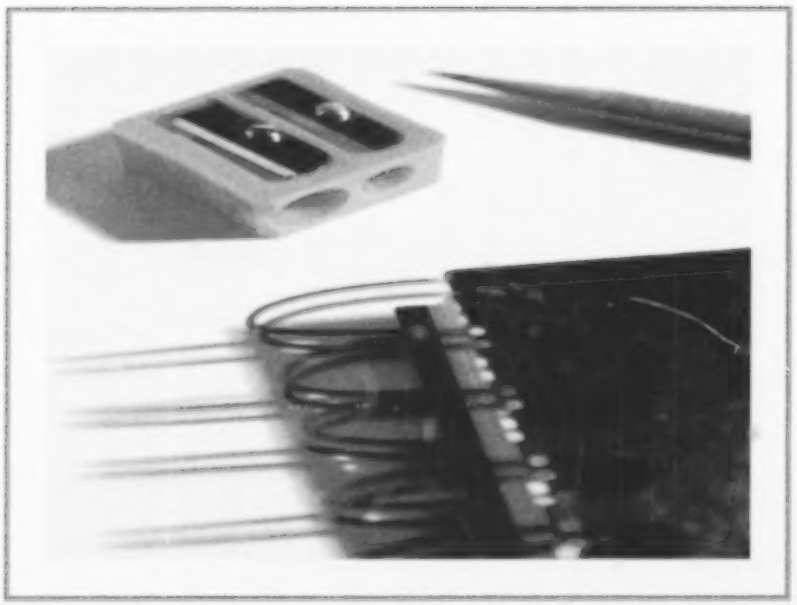

Chapitre D :

Environnement pédagogique et organisation scolaire

D1

Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 7 à 15 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves de 7 à 8, 9 à 11, 12 à 14 et de 15 ans dans les établissements publics canadiens en 2009-2010 (année scolaire 2009-2010). Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires[45].

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'indicateur D2 et sur le temps de travail des enseignants dans l'indicateur D3, cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte de la discussion pour la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

45. Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2009-2010.

Observations

Temps d'instruction obligatoire

Au Canada en 2009-2010, le temps total cumulatif d'instruction obligatoire en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 7 363 heures en moyenne entre l'âge de 7 et 14 ans, ce qui couvre généralement cinq des six années d'études primaires et trois ans du premier cycle d'études secondaires, soit 1 834 heures entre l'âge de 7 et 8 ans, 2 763 heures entre l'âge de 9 et 11 ans, et 2 766 heures entre l'âge de 12 et 14 ans. À titre de comparaison, le temps total d'instruction obligatoire pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 6 710, soit 653 heures de moins que le temps total d'instruction obligatoire en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2009-2010 (graphique D.1.1).

Graphique D.1.1
Nombre cumulatif d'heures d'instruction obligatoire dans les établissements publics entre l'âge de 7 et 14 ans, Canada, 2009-2010

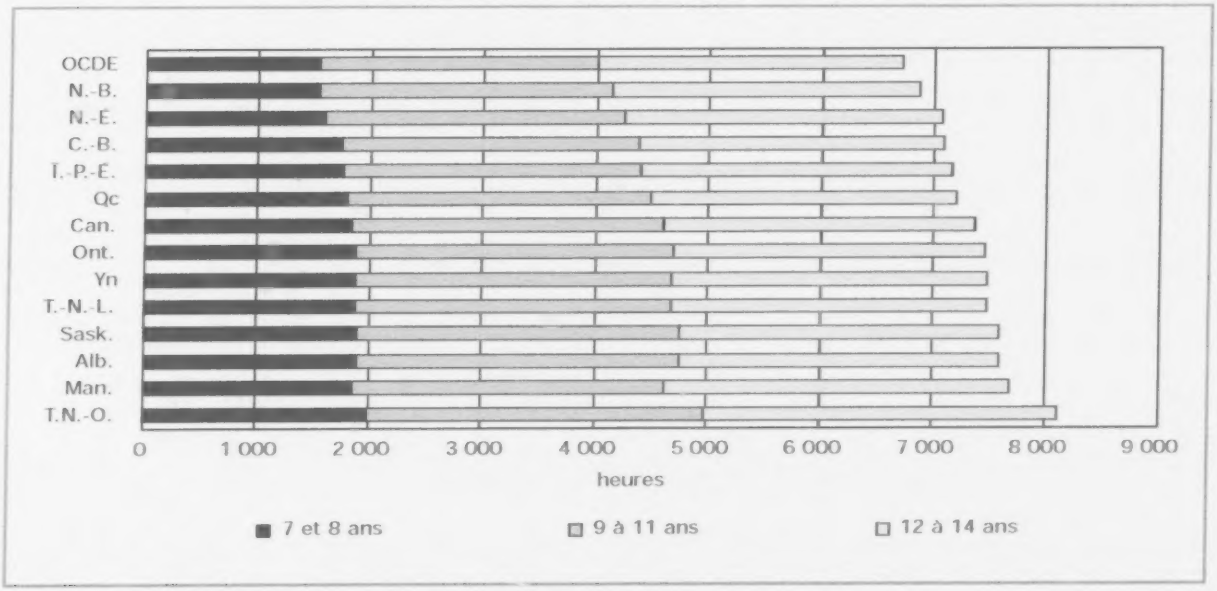

Notes : Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.

La soumission des données du Nouveau-Brunswick pour l'année 2009-2010 a entrainé une sous représentation du temps d'instruction obligatoire prescrit pour les élèves de 11 à 15 ans.

Source : Tableau D.1.1.

Au Canada, le temps total d'instruction fait appel aux champs de compétences provinciales et territoriales. Les choix relatifs au nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours reflètent ainsi les priorités de ces juridictions concernant l'instruction des élèves en fonction de leur âge. Le temps total d'instruction obligatoire pour les élèves de 7 à 14 ans varie selon les provinces et les territoires (graphique D.1.1). En 2009-2010, il y avait beaucoup de variation par rapport à la moyenne canadienne de 7 363 heures : de 6 869 heures au Nouveau Brunswick, à 7 679 heures au Manitoba et 8 120 heures dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cas des élèves âgés de 15 ans et inscrits dans des programmes type pour ce groupe d'âge (correspondant en général à la première année du deuxième cycle du secondaire), le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires se situait, quant à lui, à 919 heures au Canada, sensiblement le même que le temps total d'instruction obligatoire dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2009/2010. Le temps total d'instruction obligatoire s'établissait

en-deçà de la moyenne canadienne de 919 heures pour trois provinces seulement, soit à 880 heures pour l'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario et à 900 heures pour le Québec. Le temps total d'instruction obligatoire dépassait la moyenne canadienne pour l'ensemble des autres provinces et territoires (tableau D.1.1).

Lorsqu'on regarde la moyenne canadienne, les élèves ont reçu un nombre semblable d'heures d'instruction obligatoires, peu importe leur âge. Ceci contraste avec la moyenne pour les pays de l'OCDE, où le temps d'instruction obligatoire augmentait avec l'âge, de 774 heures pour les élèves de 7 et 8 ans, à 920 heures pour les élèves de 15 ans. Toutefois, la moyenne canadienne ne reflète pas une situation homogène à travers le pays. Le temps d'instruction obligatoire était le même pour tous les groupes d'âge à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec, en Saskatchewan et au Yukon. À l'Île-du-Prince-Édouard, il était semblable pour les élèves de 7 à 8 ans, de 9 à 11 ans et de 15 ans (879 ou 880 heures) mais atteignait un sommet de 925 heures pour les élèves de 12 à 14 ans. Le temps d'instruction obligatoire diminuait avec l'âge seulement en Ontario, de 940 heures dans les années de l'élémentaire (âges de 7 à 13 ans)[46], à 880 heures dans les premières années du secondaire (14 et 15 ans). Le temps d'instruction obligatoire reçu augmentait entre les âges de 7 à 8 ans et 15 ans au Nouveau-Brunswick (196 heures de plus à 15 ans), en Nouvelle-Écosse (139 heures), au Manitoba (93 heures), en Colombie-Britannique (77 heures), dans les Territoires du Nord-Ouest (53 heures) et en Alberta (50 heures). En Nouvelle-Écosse et au Manitoba, le temps d'instruction était le même pour les élèves de 12 à 14 ans et pour ceux de 15 ans.

Temps d'instruction prévu

Dans l'indicateur correspondant, l'OCDE distingue entre le temps d'instruction obligatoire et le temps d'instruction prévu. Dans certains pays, on offre des cours à option facultatifs qui sont complémentaires au programme d'études. Les élèves ne doivent pas nécessairement suivre ces cours pour l'obtention d'un diplôme mais peuvent les suivre pour leur enrichissement. Ces cours donnent parfois lieu à des crédits. Le temps d'instruction prévu comprend le temps total des matières obligatoires du programme de base et les matières à option obligatoires du programme et y ajoute les matières à option facultatives. Cette mesure est complémentaire à celle du temps d'instruction obligatoire en étendant la notion des possibilités d'apprentissage offertes aux élèves et de l'investissement public en éducation.

Dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, il n'existait aucune différence entre le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues en ce qui a trait aux programmes de cours des élèves âgés de 7 à 14 ans et à ceux des élèves âgés de 15 ans en 2009-2010 (tableau D.1.1). Il n'y avait pas de temps d'instruction non-obligatoire (matières à option facultatives). Tous les cours « à option » sont en fait comptés dans le temps d'instruction obligatoire. S'il y a choix de cours dans les cycles des âges concernés, ils se font ainsi à l'intérieur de l'enveloppe de temps d'instruction obligatoire. De telles particularités sont également observées dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Seuls les pays suivant offrent du temps d'instruction non obligatoire : l'Autriche, la Belgique (Communauté française), la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la République slovaque et la Turquie.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2009-2010 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes. Le temps d'instruction des élèves âgés de 7 à 15 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensé par les établissements pendant l'année scolaire 2009-2010. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par temps d'instruction obligatoire, on entend le temps d'instruction minimal qui est appliqué dans les établissements publics et pour les élèves qui y sont scolarisés. Le temps d'instruction obligatoire total comprend la partie obligatoire du programme et les matières à option obligatoires. Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoires et facultatives du programme confondues. Le temps

46. En Ontario, les chiffres rapportés pour les âges de 7 ans à 13 ans sont basés sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans le règlement provincial. En Ontario, c'est à l'âge de 14 ans que les élèves commencent d'ordinaire l'école secondaire (9e année en Ontario), ce dont on doit tenir compte en interprétant les moyennes de l'Ontario pour les âges de 12 à 14 ans.

d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1er janvier 2010[47] dans les groupes d'âges respectifs (7 à 8, 9 à 11, 12 à 14 et 15 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les juridictions sauf le Nunavut sont prises en compte dans la moyenne canadienne.

Le temps d'instruction des élèves de 15 ans est estimé sur la base du programme de cours suivi par la majorité d'entre eux. Si la filière professionnelle est incluse dans le calcul du temps d'instruction, seule la partie de la formation dispensée en milieu scolaire est en principe prise en considération.

Tableau 2 Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires

Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La *Schools Act* (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demi à la maternelle, quatre heures de la 1re à la 3e année et cinq heures de la 4e à la 12e année). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1re à la 3e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 7 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 185 (jours d'instruction par année). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux *A Flexible Integrated Model* (un modèle intégré souple) et *Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments* (directive ministérielle MD 99-05 : affectation du temps aux diverses matières de l'école intermédiaire). Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, conformément au document *Minister's Directive No. MD 99-01: Senior High School Graduation Requirements* (directive ministérielle MD 99-01 : exigences du diplôme d'études secondaires de deuxième cycle).
Nouvelle-Écosse	Le document *Ministerial Education Act Regulations* (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1re et 2e année et à cinq heures de la 3e à la 12e année. De la 1re à la 6e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation aux âges de 7 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le *Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la* Loi sur l'éducation (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2e année, cinq heures par jour de la 3e à la 8e année et cinq heures et demie par jour de la 9e à la 12e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 7 à 10 ans ou 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire aux âges de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire*.

suite...

47. On a appliqué l'interpolation longitudinale aux estimés de population pour le 1er juillet 2009 et le 1er juillet 2010, (tirés du tableau CANSIM 051-001) pour arriver aux estimés de population au 1er janvier 2010..

Tableau 2 Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires (fin)

Ontario	Le *Règlement de l'Ontario 298* stipule que la « durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos ». Pour les élèves de 7 à 13 ans, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 188 jours d'instruction par année. Pour les élèves de 14 et 15 ans, le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun.
Manitoba	Le *Règlement 101/95 du Manitoba* énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1re à la 6e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7e à la 12e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document *Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy* (updated June 2011) donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (semaines par année) pour obtenir les heures par année.
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du *School Act* (loi sur l'éducation), le document *Guide to Education* (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1re à la 9e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10e à la 12e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du *School Act Regulation* (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Yukon	Au Yukon, le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut aux 935 heures imposées par les sections 46(1) et (6) de la *Loi sur l'éducation du Yukon*.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la *Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest*, qui stipule que l'année scolaire doit totaliser 997 heures au minimum pour les élèves de la 1re à la 6e année et 1 045 heures au minimum pour les élèves de la 7e à la 12e année.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe?*.

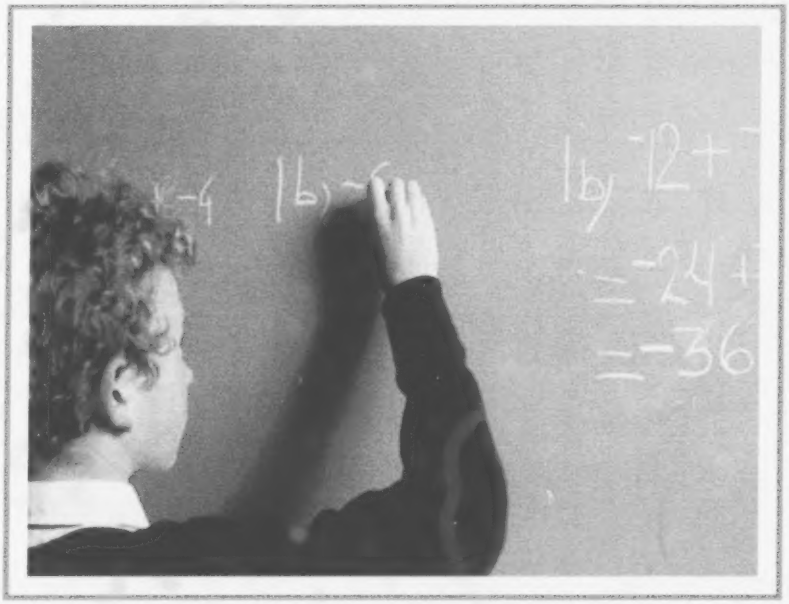
-4
b)
b) -12+
=-24+
=-36

Salaires des enseignants

D2

Contexte

Cet indicateur présente les salaires annuels de base des enseignants au début de leur carrière, après 10 et 15 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils atteignent le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants qui ont le niveau de formation minimum requis pour être habilités à enseigner dans les établissements publics d'enseignement primaire et secondaire. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3).[48]

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, incluant les salaires devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Alors que les données sur les salaires présentées dans cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir les différences au niveau de la fiscalité, des bénéfices et avantages sociaux, ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec l'information sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants présentés dans les indicateurs D1 et D3, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte pour la discussion de la qualité de l'instruction et la compréhension de certains aspects des processus d'éducation.

Observations

Salaires en début de carrière au Canada

En général au Canada, le salaire en début de carrière des enseignants ne dépend pas du niveau de la CITE auquel les enseignants enseignent. Le salaire de départ des enseignants canadiens des écoles publiques primaires et secondaires était de près de 45 000 $CAN en 2009-2010 (tableau D.2.1). De façon plus particulière, les « salaires en début de carrière » pour les catégories 1 et 2 de la CITE, qui représentent l'enseignement primaire et « le premier cycle de l'enseignement secondaire », étaient de 44 861 $ (graphique D.2.1.1). Le salaire en début de

48. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les Notes aux lecteurs du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

carrière au niveau du Canada dans les établissements « d'enseignement secondaire de deuxième cycle », soit le niveau 3 de la CITE, était légèrement plus élevé, soit 45 051 $ (graphique D.2.1.2), principalement dû au fait que les salaires en début de carrière des enseignants du secondaire de deuxième cycle en Ontario sont un peu plus élevés (42 440 $). Dans toutes les autres provinces et territoires, le salaire en début de carrière est indépendant du niveau d'enseignement des enseignants (graphique D.2.1.1 et graphique D.2.1.2).

Parmi les douze provinces/territoires (les données sur les salaires du Nunavut ne sont pas disponibles pour 2009-2010) déclarant des données sur les salaires, le salaire en début de carrière était plus faible que le salaire global dans trois d'entre elles : 39 238 $ au Québec (indépendamment du niveau d'enseignement), 41 963 $ en Colombie-Britannique (indépendamment du niveau d'enseignement) et en Ontario, 42 030 $ pour les niveaux primaire et premier cycle du secondaire et 42 440 $ pour le deuxième cycle du secondaire. Pour toutes les autres provinces et territoires, en 2009-2010, les salaires étaient plus élevés que la moyenne nationale, entre 45 511 $ au Nouveau-Brunswick et 66 022 $ dans les Territoires du Nord-Ouest.

En général, les chiffres nationaux et provinciaux/territoriaux sur les salaires rendent compte du salaire annuel brut d'un enseignant à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifié au début de sa carrière dans l'enseignement (voir « Définitions, sources et méthodologie » de cet indicateur pour plus de détails).

Graphique D.2.1.1
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2009-20100

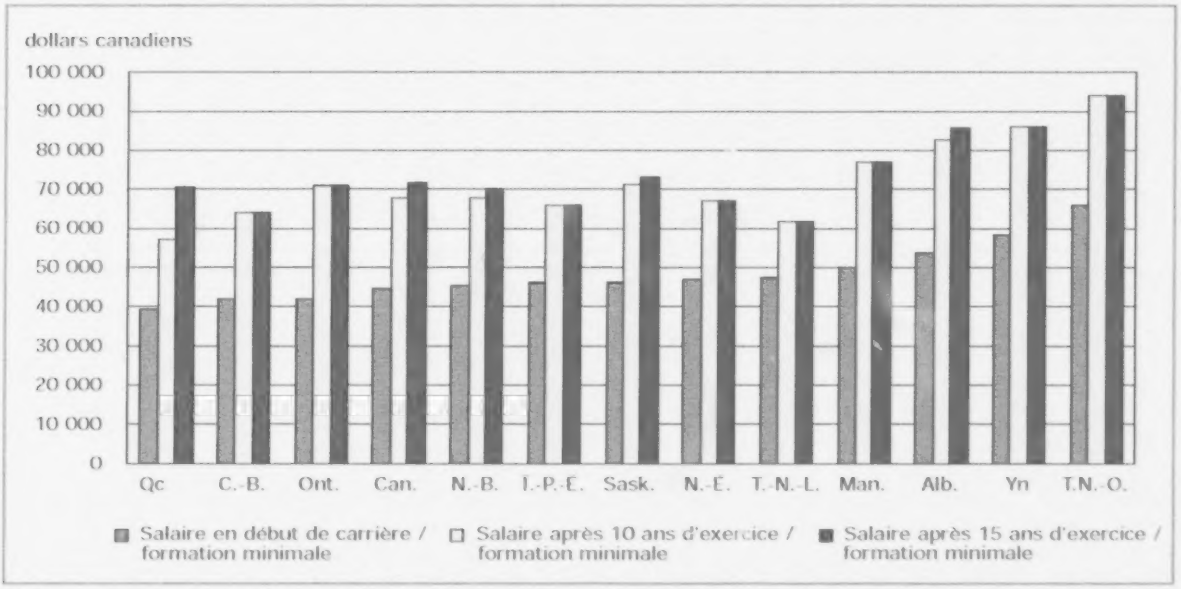

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux CITE 1 et 2 (primaire et premier cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2009-2010.

Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.1.

Salaires selon les années d'expérience

Après 10 ans d'ancienneté, les enseignants au niveau primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire au Canada avaient un salaire annuel de 67 996 $ en 2009-2010 (tableau D.2.1; graphique D.2.1.1), ce qui est légèrement inférieur à celui de 68 297 $ de leurs homologues des établissements d'enseignement secondaire

de deuxième cycle (graphique D.2.1.2). Dans huit des douze provinces et territoires déclarant des salaires, les enseignants des trois niveaux d'enseignement de la CITE avaient atteint le sommet de leur échelle salariale après 10 ans d'exercice, et gagnaient plus de 1,5 fois leur salaire en début de carrière (tableau D.2.1). La Saskatchewan (14 années), le Nouveau-Brunswick (15 années) et l'Alberta (11 années) faisaient exception, les salaires en 2009-2010 dans ces trois provinces augmentant encore après 10 ans d'exercice. En fait, entre 10 et 15 ans d'ancienneté et au sommet de l'échelle, les salaires augmentaient de 1 700 $ à près de 2 800 $. Cependant, l'écart le plus appréciable a été noté au Québec où le salaire des enseignants, après 15 ans d'ancienneté/au sommet de l'échelle, était supérieur de 13 000 $ à celui des enseignants ayant atteint 10 ans d'ancienneté sur l'échelle salariale. De plus, le salaire au sommet de l'échelle était 1,8 fois plus élevé que celui en début de carrière.

Graphique D.2.1.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au niveau du deuxième cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada, 2009-2010

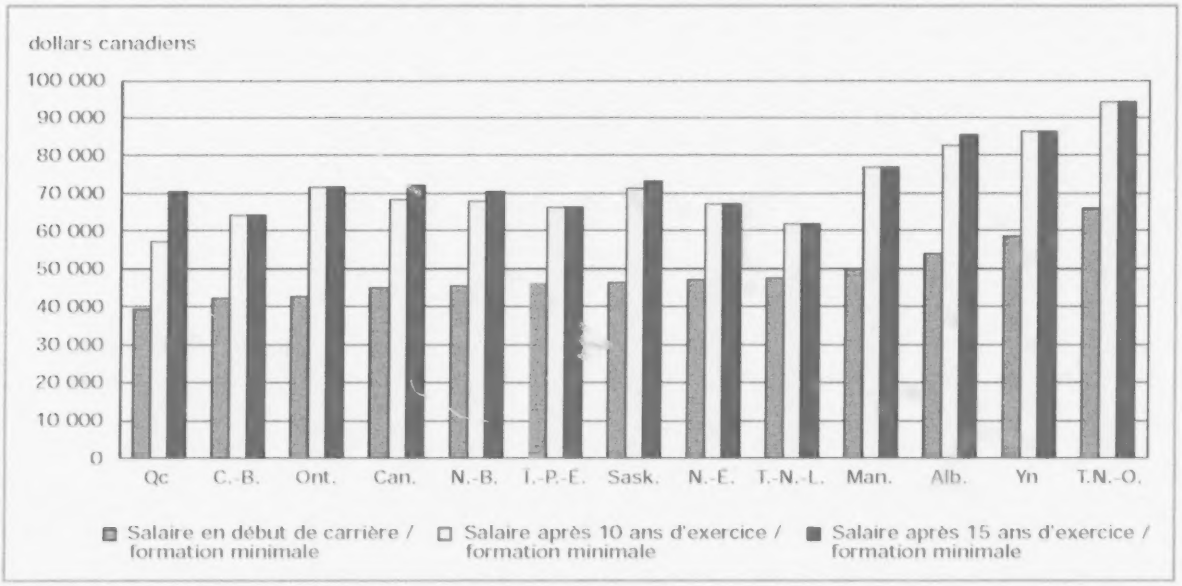

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 3 (deuxième cycle du secondaire), pour l'année scolaire 2009-2010.

Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.1.

Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum

Au Canada, les salaires annuels de base des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires étaient relativement uniformes pour tous les niveaux d'enseignement en 2009-2010, particulièrement après plusieurs années d'ancienneté[49]. Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter avec le niveau d'enseignement[50].

49. Les données salariales pour le Canada et les autres pays de l'OCDE peuvent être comparées en utilisant les données en dollars US converties en utilisant le facteur d'ajustement de la parité de pouvoir d'achat (PPA), pour la consommation privée, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant de comparer les provinces et territoires ne peut être fait car il requiert des données de PPA provinciales et territoriales qui n'ont pas encore été développées.
50. Les données internationales comprises dans le présent rapport rendent compte des chiffres disponibles à l'OCDE au moment de la rédaction; toutefois, il se peut que l'OCDE ait apporté d'autres corrections. Pour des renseignements plus détaillés sur les statistiques internationales les plus récentes, voir *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, disponible à partir du site Web de l'OCDE : www.ocde.org.

Même si les moyennes de l'OCDE révèlent des différences plus grandes entre les salaires de début de carrière et ceux au sommet de l'échelle (ratio de 1,60, 1,62 et 1,63 pour l'OCDE comparativement à 1,60 au Canada à chacun des niveaux d'enseignement), les enseignants au Canada atteignent le sommet de leur échelle salariale beaucoup plus rapidement que leurs homologues de l'OCDE (tableau D.2.2). Par exemple, la moyenne de l'OCDE pour les « années entre le salaire en début de carrière et le sommet de l'échelle salariale » pour les enseignants des établissements de premier cycle d'enseignement secondaire représentait plus du double de celle du Canada en 2009-2010 : 24 ans comparativement à 11, une indication que la croissance des salaires est beaucoup plus abrupte au Canada dans les premières années d'enseignement. Le temps requis pour atteindre le sommet de l'échelle salariale était le plus faible en Écosse (6 ans) où, comme au Canada, les salaires des enseignants après 10 ou 15 années d'expérience étaient les mêmes indépendamment du niveau de la CITE auquel les enseignants enseignaient. Cette tendance a aussi été notée en Australie et en Angleterre, même si les salaires en début de carrière et les salaires au sommet de l'échelle dans ces trois pays de l'OCDE étaient inférieurs à ceux du Canada. Les enseignants de plusieurs autres pays atteignaient aussi leur maximum salarial relativement rapidement (Estonie, 7; Danemark et Nouvelle-Zélande, 8; Australie, 9; Pologne, 10; Angleterre, 12; et Slovénie, 13).

L'estimation pour le Canada de 11 « années entre le salaire en début de carrière et le sommet de l'échelle salariale» pour les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire rend compte des chiffres provinciaux/territoriaux pour 2009-2010, qui allaient de 9 ans à Terre-Neuve-et-Labrador à 15 ans au Québec (tableau D.2.1 et tableau D.2.2). Même si l'OCDE présente une moyenne de 24 ans pour les pays qui produisent des données, certaines différences importantes d'un pays à l'autre compliquent dans une certaine mesure les comparaisons provinciales/territorialesinternationales pour cette statistique particulière. Un examen des salaires selon l'ancienneté montre toutefois que les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires plus élevés globalement que leurs homologues des pays de l'OCDE. En outre, sauf pour quelques exceptions, ils ont tendance à atteindre leur salaire maximal après 10 ans d'ancienneté, beaucoup plus tôt que leurs homologues des autres pays de l'OCDE (graphique D.2.2).

Graphique D.2.2
Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein au premier cycle du secondaire, selon les années d'expérience, Canada et OCDE, 2009-2010

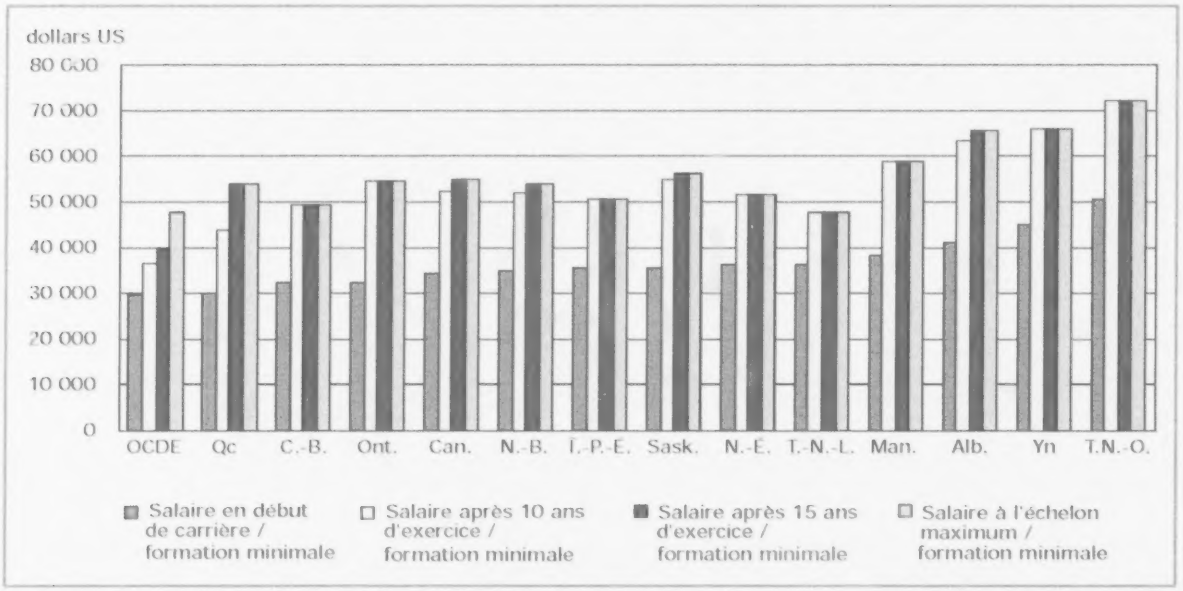

Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques au niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire), en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2009-2010.

Les données pour le Nunavut ne sont pas disponibles.

Source : Tableau D.2.2.

Comparaisons entre les salaires en début de carrière

À tous les niveaux, les salaires en début de carrière au Canada et dans les provinces et territoires étaient généralement plus élevés que les moyennes de l'OCDE pour les pays fournissant des données. Dans l'ensemble, au Canada, les salaires en début de carrière pour chaque catégorie de la CITE se situaient à environ 34 000 $ (dollars US) (tableau D.2.2). En comparaison, les chiffres de l'OCDE commençaient à 28 523 $ pour l'enseignement primaire, et, dans un premier temps, augmentaient de près de 1 278 $, pour des salaires en début de carrière de 29 801 $ dans les établissements de premier cycle de l'enseignement secondaire. Ils augmentaient à nouveau d'environ de 1 098 $, amenant le salaire en début de carrière dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle à 30 889 $ (toutes ces données sont en dollars US).

Au Canada comme dans plusieurs autres pays de l'OCDE, la tendance est d'offrir des salaires semblables en début de carrière dans toutes les institutions publiques aux niveaux élémentaire et secondaire. L'Angleterre, l'Écosse, le Portugal et l'Irlande par exemple, rapportent tous les mêmes salaires en début de carrière pour tous les enseignants de l'école élémentaire et secondaire, et ces salaires se situent entre 30 000 $ et 33 000 $. D'autres pays ont aussi indiqué des salaires identiques en début de carrière, peu importe le niveau d'enseignement, mais les salaires étaient beaucoup plus faibles (11 028 $ en République slovaque et 11 876 $ en Estonie). Le Japon et la Grèce, ainsi que la Slovénie, avec des salaires en début de carrière d'approximativement 25 000 $ à 27 000 $, respectivement, se retrouvaient entre les deux.

Les salaires en début de carrière aux États-Unis étaient supérieurs à ceux de près de 34 000 $ (dollars US) enregistrés pour le Canada en 2009-2010 (tableau D.2.2) : légèrement sous les 37 000 $ dans les écoles publiques primaires et secondaires aux États-Unis (tableau D.2.2). Au sommet de l'échelle salariale cependant, le salaire des enseignants du niveau primaire au Canada était de 54 978 $ soit 2 500 $ de plus que le salaire de 52 137 $ que l'on retrouve aux États-Unis. Les niveaux salariaux maximaux pour le premier et deuxième cycle du secondaire dans ces deux pays d'Amérique du Nord étaient cependant très similaires soit 54 978 $ et 55 191 $, respectivement au Canada[51] en comparaison à 55 259 $ et 55 199 $ aux États-Unis.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2011 sur les enseignants et les programmes et portent sur l'année scolaire 2009-2010. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve et Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2009-2010, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats/ associations/ fédérations d'enseignants de chacune des provinces et territoires et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province[52].

51. Tel que mentionné précédemment, le fait que la moyenne des salaires des enseignants du deuxième cycle du secondaire soit légèrement plus élevée pour le Canada est dû au fait que les salaires de départ des enseignants de l'Ontario soient un peu plus élevés à ce niveau.
52. En Ontario, les estimations se situent au milieu de la fourchette qui est financée par la province. Au Manitoba, les estimations correspondent aux moyennes pour tous les conseils scolaires. En Alberta, la moyenne des salaires est pondérée selon la population d'étudiants dans chacun des conseils scolaires. En Colombie-Britannique, les salaires sont ceux du district scolaire de Surrey.

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c.-à-d. qu'ils n'incluent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Les salaires sont bruts du point de vue de l'employé, c.-à-d. qu'ils incluent les cotisations de sécurité sociale et de pensions des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur. Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces (i.e., les territoires ne sont pas inclus). Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants au début de leur carrière, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les territoires ont été exclus du calcul de la moyenne canadienne parce que l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein dans les Territoires. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée[53] tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE; jusqu'à l'année dernière, l'OCDE utilisait des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit national brut (PNB); cela permet des comparaisons internationales, et la même pondération s'applique (tableau D.2.2) pour le calcul de la moyenne nationale.

Par « salaires en début de carrière », on entend le salaire brut par année prévu dans le barème d'un enseignant à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifié en début de carrière. Les salaires après 10 ans et 15 ans d'ancienneté ont trait aux salaires annuels de base des enseignants en classe à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment qualifiés et 10 ou 15 ans d'ancienneté. Les salaires déclarés « au sommet de l'échelle » représentent les salaires annuels maximaux des enseignants en classe à temps plein ayant le niveau de formation minimum requis pour être dûment habilités à exercer leur profession.

Le nombre « d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » (premier cycle du secondaire) a été calculé comme la moyenne pondérée des données fournies par les provinces et territoires (les données du Nunavut ne sont pas disponibles) pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein. (Le nombre d'éducateurs en équivalents temps plein a été utilisé pour les Territoires du Nord-Ouest parce que le nombre d'éducateurs à temps plein n'était pas disponible.)

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants?*.

53. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2009 2010 est de 1,3025 $US/$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué car il nécessite des données de PPA provinciales/territoriales, qui ne sont pas encore développées pour le moment.

Temps de travail des enseignants

D3

Contexte

Ce nouvel indicateur a trait au temps de travail et au temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau d'enseignement durant l'année scolaire 2009-2010. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, cette information donne un aperçu utile des différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces et les territoires[54].

Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D2), la somme de temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur les budgets de l'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement représentent des éléments majeurs des conditions de travail et peuvent influer de façon déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement, par exemple la préparation des cours, la correction, la formation en cours d'emploi et les réunions du personnel. Une fraction importante du temps de travail passé à l'enseignement indique peut-être moins de temps passé à l'école pour les tâches autres que l'enseignement, telles que la correction et la préparation des cours.

Observations

Temps d'enseignement au primaire

Il existe des différences marquées dans la réglementation relative au temps d'enseignement d'une province ou territoire à l'autre. Ainsi, au Québec, en Alberta et au Yukon, le temps d'enseignement net est prescrit, c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois. Dans les provinces et territoires où le temps d'enseignement n'est pas prescrit, il fait l'objet d'une estimation (se reporter à la section « Définitions, sources et méthodologie » concernant cet indicateur).

Le nombre quotidien d'heures d'enseignement au primaire en 2009-2010 allait de 4,1 au Québec à 4,9 en Alberta[55], la moyenne canadienne étant de 4,4 heures. Dans la plupart des provinces et des territoires du Canada, le temps d'enseignement par jour au primaire était supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 4,2 heures. Le Québec et le Nouveau-Brunswick constituaient les exceptions avec 4,1 heures d'enseignement par jour, tandis que le nombre d'heures d'enseignement en Colombie-Britannique correspondait à la moyenne de l'OCDE (graphique D.3.1).

54. Les données relatives à l'année scolaire 2009-2010 ne sont pas disponibles pour le Nunavut.
55. Le temps d'enseignement net en Alberta (heures par jour et heures par semaine) et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant..

Graphique D.3.1
Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, 2009-2010

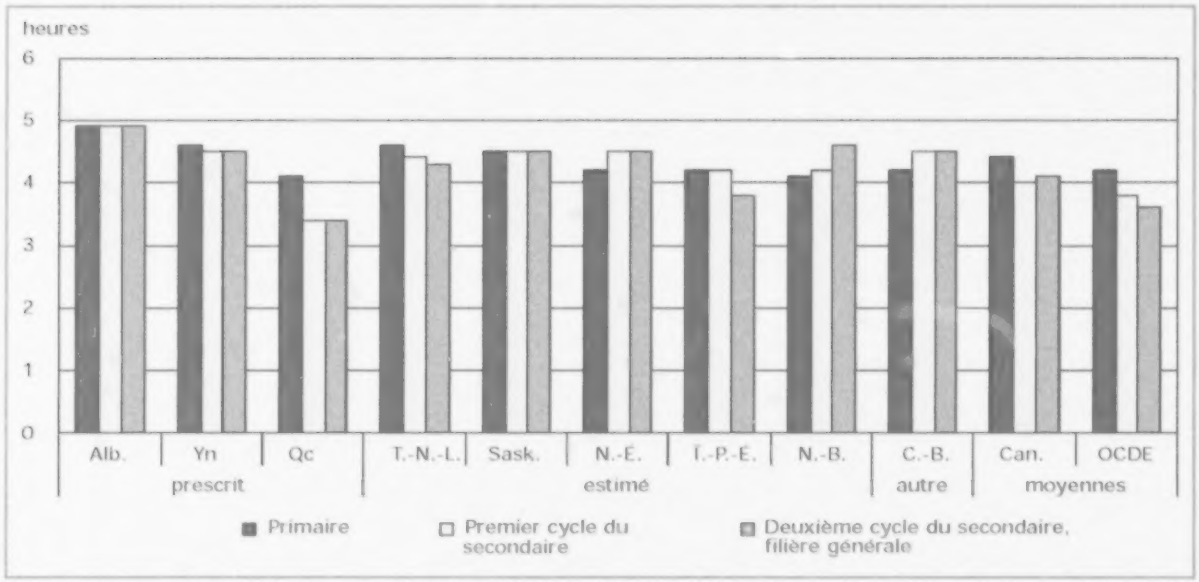

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont dérivées du tableau D.3.1 et sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement au primaire.

Source : Tableau D.3.1.

Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 799 heures d'enseignement en 2009-2010, soit 17 heures de plus par année que la moyenne de l'OCDE pour ce qui est du temps d'enseignement net au primaire (782 heures) (graphique D.3.2.1). Le temps d'enseignement net annuel d'un enseignant type dans un établissement d'enseignement primaire public varie d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2009-2010, c'est au Québec que le temps d'enseignement net était le plus bas (738 heures), la Colombie-Britannique (771 heures), l'Île-du-Prince-Édouard (786 heures) et la Nouvelle-Écosse (795 heures) suivant de près. À l'opposé, la Saskatchewan (855 heures), Terre-Neuve-et-Labrador (860 heures) et l'Alberta (905 heures) étaient les provinces où le nombre d'heures d'enseignement était le plus élevé.

Dans l'ensemble des provinces et des territoires, le temps d'enseignement n'était pas très éloigné du temps d'instruction (voir l'indicateur D1). Le ratio du temps d'enseignement au temps d'instruction était de 99 % dans la moyenne des pays de l'OCDE[56]. Il oscillait entre 88 % et 95 % pour toutes les provinces et tous les territoires, sauf au Québec où il s'établissait à 82 %. Alors que plus de la moitié des provinces et territoires ont rapporté que le temps d'instruction augmente avec l'âge des élèves (voir l'indicateur D1), le temps d'enseignement n'augmente pas d'ordinaire avec le niveau enseigné. Le temps d'enseignement diminue entre le primaire et le secondaire dans trois provinces et ne change pas dans trois provinces et territoires. Trois provinces ont rapporté que le temps d'instruction augmentait entre le primaire et le secondaire.

56. C'est le ratio du temps d'enseignement net au primaire au tableau D.3.1 (782 heures) et de la moyenne du temps d'instruction obligatoire (tableau D.1.1) à l'âge de 7 et 8 ans (774 heures) et de 9 à 11 ans (821 heures), ce qui donne 798 heures, et un ratio de 0.98 ou 98 %..

Graphique D.3.2.1
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, primaire, 2009-2010

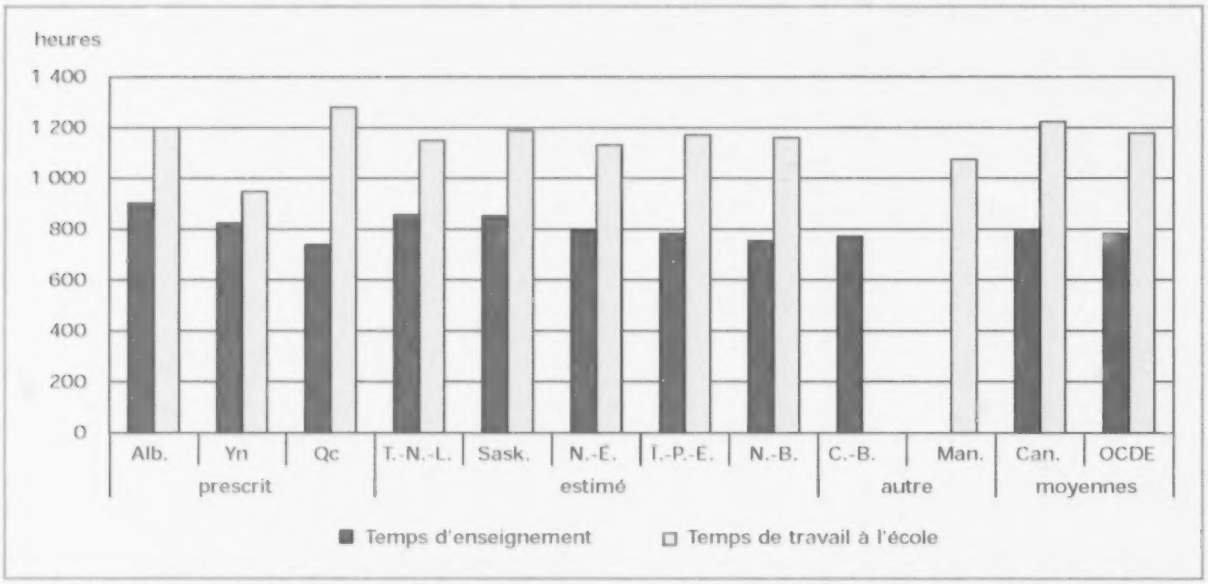

Notes : Le temps de travail n'est pas disponible pour la Colombie-Britannique. Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement.

Source : Tableau D.3.1.

Temps d'enseignement au secondaire

Le nombre de jours d'enseignement au premier cycle du secondaire était en moyenne de 183 au Canada, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE (185 jours) (tableau D.3.1). Dans le cas de l'OCDE, le nombre de jours d'enseignement passe de 187 au primaire à 183 au deuxième cycle du secondaire. Dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Yukon, le nombre de jours d'enseignement au primaire et au secondaire était le même. C'est au Québec que ce nombre était le plus bas (180 jours). En tête de liste, on retrouvait la Saskatchewan (190 jours, suivi de près par l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest (188 jours), puis par Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse (187 jours).

Le nombre quotidien moyen d'heures d'enseignement était moins élevé au premier cycle du secondaire qu'au primaire dans la plupart des provinces et territoires, mais il était plus élevé en Nouvelle-Écosse (4,3 heures au primaire contre 4,5 heures au premier cycle du secondaire) (graphique D.3.1) et en Colombie-Britannique (4,2 heures contre 4,5 heures). En Saskatchewan et en Alberta, le nombre quotidien d'heures d'enseignement était le même à tous les niveaux d'enseignement (4,5 heures et 4,9 heures respectivement). Au Nouveau-Brunswick, le nombre quotidien d'heures d'enseignement était le même au primaire et au premier cycle du secondaire (4,1 et 4,2 heures respectivement), mais il grimpait à 4,7 heures au deuxième cycle du secondaire[57]. Le temps d'enseignement net annuel d'un enseignant type dans une école publique est généralement plus élevé au primaire qu'au secondaire à l'échelle de l'OCDE.

57. La soumission des données du Nouveau-Brunswick pour l'année 2009-2010 a entrainé une sous-représentation du temps d'enseignement net pour les premier et deuxième cycles du secondaire.

De plus, lorsque l'on considère les pays de l'OCDE dans leur ensemble, le nombre d'heures de cours est moins élevé dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qu'au premier cycle de l'enseignement secondaire. Au Canada, en 2009-2010, le temps d'enseignement net a été de 740 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire, et il a été sensiblement similaire au deuxième cycle (744 heures). Cela représente 36 heures de plus que la moyenne de l'OCDE au premier cycle de l'enseignement secondaire (704 heures), et 86 heures de plus que la moyenne au deuxième cycle (658 heures). La charge annuelle d'enseignement au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire était différente uniquement à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick; dans les deux premières de ces provinces, le nombre d'heures était plus élevé au premier cycle de l'enseignement secondaire, et il était plus bas dans la troisième (tableau D.3.1).

Le temps d'enseignement net annuel au premier cycle de l'enseignement secondaire varie d'une province et d'un territoire à l'autre. Il était inférieur à la moyenne nationale de 740 heures au Québec (612 heures) (graphique D.3.2.2), tandis qu'il dépassait les 900 heures en Alberta (905 heures). Dans les autres provinces et territoires canadiens, il s'établissait entre 768 heures et 855 heures.

Au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'enseignement net annuel était inférieur à la moyenne nationale de 744 heures au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard (612 heures et 694 heures, respectivement), et il était supérieur à 900 heures en Alberta (905 heures). Dans les autres provinces et territoires, il allait de 804 heures à 860 heures (tableau D.3.1).

Temps de travail à l'école

Il existe des différences marquées au chapitre de la réglementation relative au temps de travail. Au Québec, en Alberta et au Yukon, le temps de travail total est prescrit. Dans les provinces et territoires ou le temps de travail n'est pas prescrit, le temps de travail fait l'objet d'une estimation (se reporter à la section « Définitions, sources et méthodologie » concernant cet indicateur).

Dans le cas du premier cycle de l'enseignement secondaire, c'est au Yukon que le temps de travail total était le plus bas (950 heures), et au Québec qu'il était le plus élevé (1 280 heures), cette dernière province étant suivie de près par l'Île-du-Prince-Édouard (1 219 heures) et l'Alberta (1 200 heures) (tableau D.3.1; graphique D.3.2.2). Dans les autres provinces et territoires, le temps de travail total se situait entre 1 073 heures et 1 190 heures. Il n'y avait que deux provinces où l'on observait un écart dans le temps de travail total entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit à l'Île-du-Prince-Édouard (1 219 heures au premier cycle contre 1 234 au deuxième) et au Nouveau-Brunswick (1 160 heures contre 1 253 heures) (tableau D.3.1).

Graphique D.3.2.2
Temps d'enseignement et temps de travail à l'école, par année, premier cycle du secondaire, 2009-2010

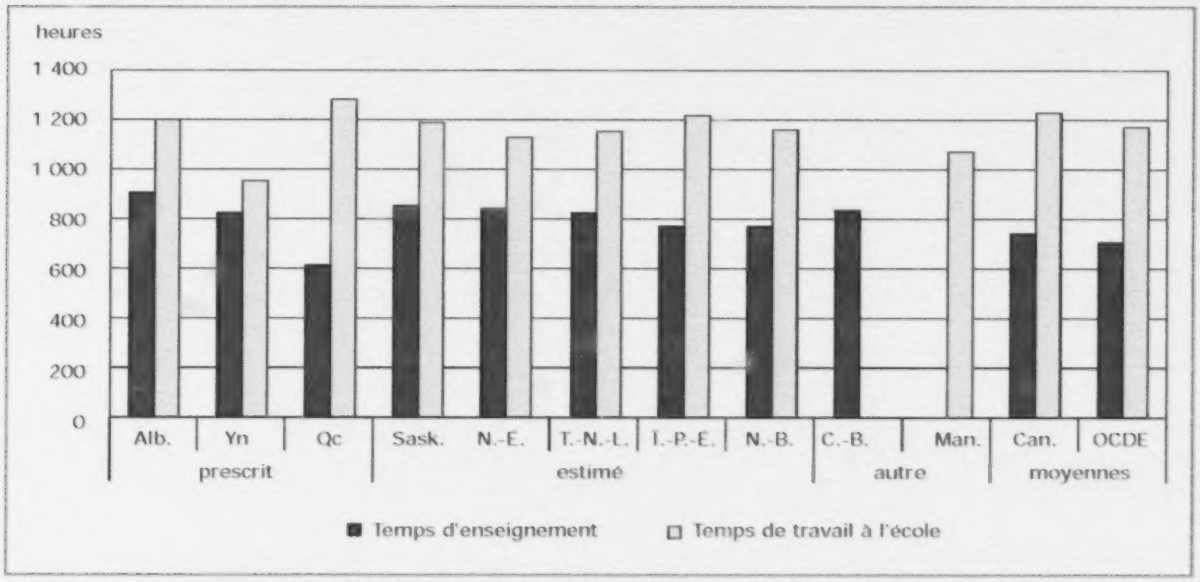

Notes : Le temps de travail n'est pas disponible pour la Colombie-Britannique. Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement et le temps de travail sont soit prescrits ou estimés; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du temps d'enseignement.

Source : Tableau D.3.1.

Proportion du temps de travail total consacrée à l'enseignement

La proportion du temps de travail total consacrée à l'enseignement au Canada en 2009-2010 était proche de la moyenne de l'OCDE à la fois au premier et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ainsi, au primaire, cette proportion s'établissait à 65 % pour le Canada et 66 % pour l'OCDE, tandis que, à la fois au premier et au deuxième cycle du secondaire, elle se chiffrait à 60 % au Canada tandis que pour l'OCDE, elle se chiffrait à 60 % au premier cycle du secondaire et à 59 % au deuxième cycle du secondaire (graphique D.3.3).

Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait beaucoup d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2009-2010, la proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement était de 58 % au Québec et de 87 % au Yukon (graphique D.3.3). Elle variait entre 65 % et 75 % dans les autres provinces et territoires. Cette proportion diminuait lorsque l'on passait aux niveaux d'enseignement supérieurs au Québec (de 58 % au primaire à 48 % au premier et au deuxième cycle du secondaire), à l'Île-du-Prince-Édouard (de 67 % au primaire à 56 % au deuxième cycle du secondaire) et à Terre-Neuve-et-Labrador (de 75 % au primaire à 70 % au deuxième cycle du secondaire), tandis qu'elle augmentait au contraire au Nouveau-Brunswick (de 65 % au primaire à 69 % au deuxième cycle du secondaire) et en Nouvelle-Écosse (de 70 % au primaire à 74 % au premier et au deuxième cycle du secondaire).

Graphique D.3.3
Temps d'enseignement comme pourcentage du temps de travail total, 2009-2010

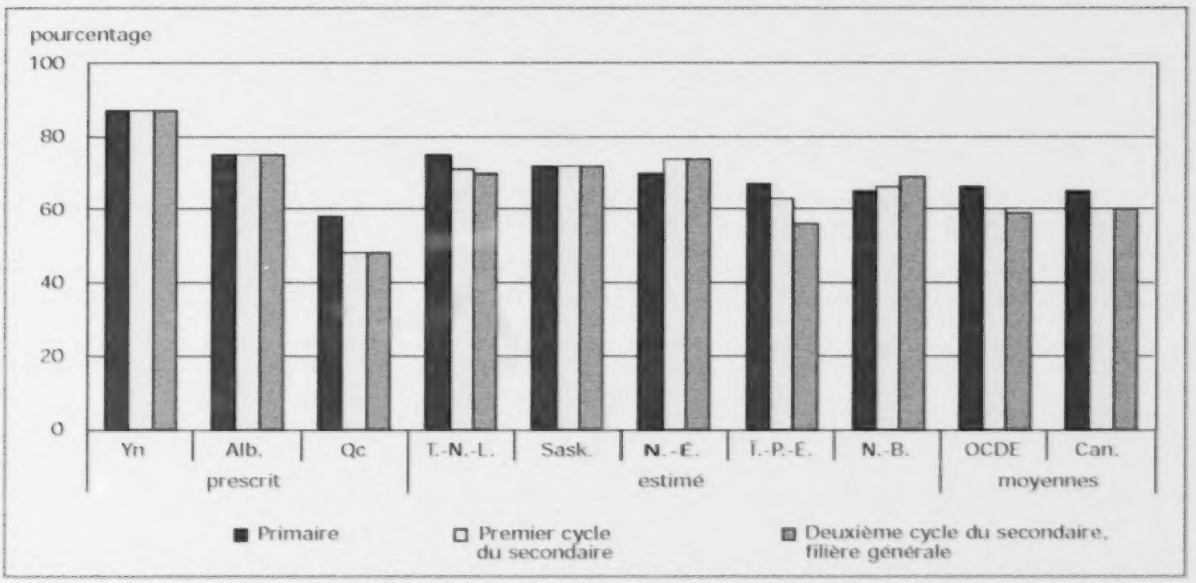

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas disponibles. La moyenne pour le Canada inclut provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ».

À l'intérieur de chaque catégorie, les données ont été triées par ordre descendant du ratio du temps d'enseignement au temps de travail.

Source : Tableau D.3.1.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2009-2010 et proviennent de l'enquête INES de l'OCDE de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. L'Ontario, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas indiqué le temps d'enseignement sous forme d'heures quotidiennes, de sorte qu'il n'a pas été possible de calculer le temps d'enseignement net et le temps de travail à l'école. Seuls le Québec, l'Alberta et le Yukon ont indiqué le temps de travail légal. Dans le cas de ces trois administrations, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net et au temps de travail à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale et territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats/les associations/les fédérations d'enseignement provinciaux et territoriaux. Pour ce qui est des cinq autres administrations, les chiffres concernant le temps d'enseignement et le temps de travail des enseignants ont été estimés à partir du temps d'instruction prescrit dans la réglementation provinciale et territoriale ou dans les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le nombre de semaines d'enseignement et le nombre de jours d'enseignement n'inclut pas le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances saisonnières).

Le temps d'enseignement net correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec, de l'Alberta et du Yukon, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur D1) le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient incluses dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le temps de travail à l'école correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le temps de travail légal correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, ce qui inclut le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

Relativement à toutes les variables, la moyenne canadienne est pondérée selon le nombre d'enseignants à temps plein, tous niveaux confondus[58], pour toutes les administrations ayant fourni des données à la fois sur le temps d'enseignement et sur le temps de travail.

Nota : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, *Quel est le temps de travail des enseignants?*.

58 Les données proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Nous utilisons le nombre d'enseignants à temps plein tous niveaux confondus parce que l'EEPS ne fournit pas de données sur le nombre d'enseignants par niveau d'enseignement.

SCHOOL BUS

Tableaux

Chapitre A

Tableau A.1.1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010 105

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2010 107

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2010 109

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2010 112

Tableau A.2.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études seondaires, selon l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2009 114

Tableau A.2.2

Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2009 115

Tableau A.3.1

Taux d'emploi, population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010 116

Tableau A.3.2

Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1998 à 2010 118

Chapitre B

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2008-2009 120

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2008-2009 121

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2008-2009 122

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2008-2009 123

Tableaux

Tableaux

Chapitre B

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2008 124

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2008 125

Chapitre C

Tableau C.1.1

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2009 126

Tableau C.1.2

Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2009 127

Tableau C.2.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010 128

Tableau C.2.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la popultion active, Canada, provinces et territoires, 2010 130

Tableau C.2.3

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010 132

Tableau C.2.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008 et 2010 134

Chapitre D

Tableau D.1.1

Temps d'instruction obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 7 et 15 ans, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 137

Tableau D.2.1

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 138

Tableau D.2.2

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 140

Tableau D.3.1

Organisation du temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 142

Tableau A.1.1 Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire			
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du) secondaire	CITE 3C (Court)	CITE 3C (Long) et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A (Type A)	CITE6 (Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage									
Canada[1]										
Les deux sexes	3	8	...	[5]	26	12	24	26	[8]	100
Hommes	4	9	...	[5]	26	16	21	25	[8]	100
Femmes	3	7	...	[5]	26	8	28	28	[8]	100
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	7	11	...	[5]	22	24	21	15	[8]	100
Hommes	9	10	...	[5]	21	29	17	14	[8]	100
Femmes	6	12	...	[5]	22	18	25	17	[8]	100
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	5	11	...	[5]	27	9	27	22	[8]	100
Hommes	6	13	...	[5]	28	12	21	20	[8]	100
Femmes	3	8	...	[5]	26	6	32	24	[8]	100
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	4	11	...	[5]	23	14	25	24	[8]	100
Hommes	5	12	...	[5]	23	19	21	21	[8]	100
Femmes	3	10	...	[5]	22	10	29	27	[8]	100
Nouveau Brunswick										
Les deux sexes	6	10	...	[5]	29	10	27	19	[8]	100
Hommes	7	11	...	[5]	28	13	23	17	[8]	100
Femmes	4	9	...	[5]	29	7	30	20	[8]	100
Québec										
Les deux sexes	5	9	...	[5]	21	17	24	24	[8]	100
Hommes	6	10	...	[5]	20	19	22	23	[8]	100
Femmes	5	8	...	[5]	22	14	26	25	[8]	100
Ontario										
Les deux sexes	3	7	...	[5]	26	7	27	30	[8]	100
Hommes	3	8	...	[5]	27	9	24	29	[8]	100
Femmes	3	6	...	[5]	26	4	30	31	[8]	100
Manitoba										
Les deux sexes	3	11	...	[5]	30	10	22	24	[8]	100
Hommes	3	12	...	[5]	31	13	18	22	[8]	100
Femmes	3	9	...	[5]	29	8	26	25	[8]	100
Saskatchewan										
Les deux sexes	2	10	...	[5]	31	20	17	20	[8]	100
Hommes	3	12	...	[5]	33	23	10	18	[8]	100
Femmes	2	7	...	[5]	29	16	23	22	[8]	100
Alberta										
Les deux sexes	2	9	...	[5]	28	16	22	25	[8]	100
Hommes	2	10	...	[5]	26	22	16	23	[8]	100
Femmes	2	8	...	[5]	29	9	27	26	[8]	100
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	2	7	...	[5]	30	12	20	28	[8]	100
Hommes	2	8	...	[5]	30	18	15	27	[8]	100
Femmes	2	6	...	[5]	30	7	25	29	[8]	100
Yukon										
Les deux sexes	2[E]	15	...	[5]	21	12	26	23	[8]	100
Hommes	F	17	...	[5]	22	21	18	20	[8]	100
Femmes	x	14	...	[5]	21	4[E]	33	26	[8]	100
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	8	17	...	[5]	20	12	23	21	[8]	100
Hommes	8[E]	17[E]	...	[5]	19	19	17	20	[8]	100
Femmes	7[E]	17	...	[5]	20	5	28	21	[8]	100

Tableau A.1.1 Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010 (fin)

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire			
	CITE 0/1 (Préprimaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du) secondaire	CITE 3C (Court)	CITE 3C (Long) et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A (Type A)	CITE6 (Programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
						percent				
Nunavut										
Les deux sexes	20	26	...	[5]	16	10	16	13	[8]	100
Hommes	18	26	...	[5]	15	15	13	12	[8]	100
Femmes	21	25	...	[5]	16	5	18	15	[8]	100

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA).

Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2010

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1]					
Les deux sexes	74	82	78	72	62
Hommes	75	80	77	73	66
Femmes	73	83	78	70	58
Canada[2]					
Les deux sexes	88	92	91	88	82
Hommes	87	91	90	86	82
Femmes	90	93	93	89	82
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	81	93	87	80	69
Hommes	81	91	86	78	73
Femmes	82	95	89	82	65
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	85	94	89	83	77
Hommes	81	93	85	76	73
Femmes	89	95	92	89	81
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	86	92	89	85	79
Hommes	84	90	87	82	77
Femmes	88	93	91	87	81
Nouveau Brunswick					
Les deux sexes	84	94	89	82	75
Hommes	82	92	87	79	74
Femmes	86	95	91	86	75
Québec					
Les deux sexes	85	90	89	85	77
Hommes	84	87	86	84	77
Femmes	87	92	91	86	78
Ontario					
Les deux sexes	90	94	93	89	84
Hommes	89	93	91	88	84
Femmes	91	95	94	91	84
Manitoba					
Les deux sexes	86	90	90	85	80
Hommes	85	89	89	82	78
Femmes	88	90	90	88	81
Saskatchewan					
Les deux sexes	88	93	90	86	82
Hommes	85	92	88	81	78
Femmes	91	94	93	90	85
Alberta					
Les deux sexes	89	91	92	88	86
Hommes	88	90	91	86	85
Femmes	91	91	93	90	87
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	91	93	93	90	88
Hommes	90	93	91	89	88
Femmes	92	94	94	91	88
Yukon[3]					
Les deux sexes	82	83	82	81	85
Hommes	81	81	82	81	79
Femmes	84	85	82	81	91
Territoires du Nord-Ouest[3]					
Les deux sexes	75	75	78	74	71
Hommes	74	74	78	73	72
Femmes	75	75	77	75	70

Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2010 (fin)

	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage				
Nunavut[3]					
les deux sexes	55	55	52	55	57
Hommes	55	55	52	60	56
Femmes	54	56	52	49	59

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012: Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.2a, Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2010) et Tableau A1.2b (sur le web uniquement), Proportion d'hommes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2010) et Tableau A1.2c (sur le web uniquement), Proportion de femmes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2010), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2010

	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)					CITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et programmes de recherche de haut niveau)				
	Groupe d'âge					Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE[1]										
Les deux sexes	10	11	12	10	8	22	28	24	19	16
Hommes	10	10	11	9	8	22	25	23	20	18
Femmes	11	12	12	11	9	22	32	24	18	14
Canada[2]										
Les deux sexes	24	26	26	24	20	26	31	31	23	22
Hommes	21	23	22	20	17	25	26	28	23	24
Femmes	28	29	30	28	24	28	35	33	23	20
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	21	24	28	20	14	15	23	16	12	12
Hommes	17	21	22	15	10	14	17	14	11	14
Femmes	25	27	33	24	18	17	28	18	13	11
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	27	29	30	28	19	22	28	26	18	19
Hommes	21	26	26	20	12	20	22	21	18	21
Femmes	32	32	35	36	25	24	34	31	18	18
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	25	29	28	25	20	24	31	27	19	21
Hommes	21	28	24	20	14	21	24	23	18	22
Femmes	29	30	32	29	24	27	38	30	21	21
Nouveau Brunswick										
Les deux sexes	27	31	31	25	21	19	26	21	14	16
Hommes	23	30	28	20	17	17	19	19	14	17
Femmes	30	32	33	30	25	20	32	23	15	15
Québec										
Les deux sexes	24	26	26	24	18	24	29	30	20	17
Hommes	22	23	24	22	17	23	25	27	20	19
Femmes	26	29	29	26	19	25	34	34	20	15
Ontario										
Les deux sexes	27	30	28	27	24	30	34	33	26	25
Hommes	24	27	25	23	20	29	30	31	27	28
Femmes	30	32	32	30	27	31	38	36	26	22
Manitoba										
Les deux sexes	22	21	24	24	19	24	28	26	20	21
Hommes	18	18	20	19	16	22	23	24	20	22
Femmes	26	23	28	29	23	25	33	28	21	21
Saskatchewan										
Les deux sexes	17	16	16	16	18	20	25	23	16	17
Hommes	10	10	11	10	10	18	20	21	14	18
Femmes	23	22	22	23	26	22	30	25	18	16
Alberta										
Les deux sexes	22	21	23	22	20	25	26	28	20	24
Hommes	16	16	18	17	14	23	22	27	20	26
Femmes	27	26	29	27	27	26	30	30	21	22
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	20	21	22	20	18	28	31	32	25	25
Hommes	15	16	17	15	13	27	26	29	24	27
Femmes	25	25	27	26	23	29	35	35	25	23
Yukon[3]										
Les deux sexes	26	25	29	25	23	23	22[E]	24[E]	23	23
Hommes	18	19[E]	21[E]	17[E]	15	20	16[E]	23[E]	20[E]	21
Femmes	33	30	35	34	32	26	28[E]	26[E]	26	26

Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2010 (suite)

	CITE 5B (Diplômes tertiaires de type B)					ICITE 5A/6 (Diplômes tertiaires de type A et programmes de recherche de haut niveau)				
	Groupe d'âge									
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9	Colonne 10
	pourcentage									
Territoires du Nord-Ouest[3]										
Les deux sexes	23	23	28	20	17	21	23	19	19	21
Hommes	17	17[E]	25	13	12	20	22	20E	17	21[E]
Femmes	28	29	32	29	22[E]	21	24	19	20[E]	22[E]
Nunavut[3]										
Les deux sexes	16	12[E]	17	16	21	13	16	9	12[E]	17[E]
Hommes	13	11[E]	13[E]	16[E]	x	12	12[E]	x	x	21[E]
Femmes	18	13[E]	21	17[E]	29	15	21	10	F	x

	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE[1]					
Les deux sexes	31	38	33	28	23
Hommes	29	33	31	27	25
Femmes	32	42	35	28	21
Canada[2]					
Les deux sexes	51	56	57	47	42
Hommes	46	49	50	43	41
Femmes	55	64	63	51	44
Terre-Neuve-et-Labrador					
Les deux sexes	36	47	44	32	26
Hommes	30	38	36	27	24
Femmes	42	55	51	36	29
Île-du-Prince-Édouard					
Les deux sexes	49	58	56	46	38
Hommes	41	48	47	38	33
Femmes	57	67	66	54	43
Nouvelle-Écosse					
Les deux sexes	49	60	55	44	41
Hommes	42	52	47	38	36
Femmes	56	68	62	50	46
Nouveau Brunswick					
Les deux sexes	45	57	52	39	37
Hommes	40	49	47	34	34
Femmes	50	64	57	45	40
Québec					
Les deux sexes	48	55	57	44	35
Hommes	44	48	51	42	36
Femmes	51	63	62	46	34
Ontario					
Les deux sexes	57	64	62	53	48
Hommes	53	57	56	50	47
Femmes	61	71	67	56	49
Manitoba					
Les deux sexes	46	48	50	44	41
Hommes	41	42	44	39	38
Femmes	51	55	55	49	44

Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, 2010 (fin)

	Tous diplômes d'études tertiaires confondus				
	Groupe d'âge				
	25 à 64	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	Colonne 11	Colonne 12	Colonne 13	Colonne 14	Colonne 15
	pourcentage				
Saskatchewan					
Les deux sexes	37	41	39	32	35
Hommes	28	31	32	23	28
Femmes	45	52	47	41	42
Alberta					
Les deux sexes	46	46	51	42	44
Hommes	40	38	44	37	40
Femmes	53	55	59	48	49
Colombie-Britannique					
Les deux sexes	48	51	54	45	43
Hommes	42	42	45	39	41
Femmes	55	60	62	51	46
Yukon[3]					
Les deux sexes	49	47	54	48	46
Hommes	38	36	45	37	35
Femmes	59	58	61	60	58
Territoires du Nord-Ouest[3]					
Les deux sexes	43	46	48	39	38
Hommes	37	39	45	30	33
Femmes	49	53	50	49	44
Nunavut[3]					
Les deux sexes	29	28	26	28	38
Hommes	25	23	21	27	35
Femmes	33	34	31	29	42

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.3a, Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2010) et Tableau A1.3b (sur le web uniquement), Proportion d'hommes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2010) et Tableau A1.3c (sur le web uniquement), Proportion de femmes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2010), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.
3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2010

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2000
								pourcentage							taux de croissance annuel moyen
Moyenne de l'OCDE[1]															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	37	38	37	36	35	33	32	30	30	29	29	28	27	26	-3.2
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	42	42	42	42	44	44	44	44	44	44	44	44	44	0.6
Tertiaire	20	20	21	21	22	23	24	26	27	27	28	28	29	30	3.7
Canada[2]															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	22	21	20	19	18	17	16	16	15	14	13	13	12	12	-5.0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	40	41	40	40	40	40	39	39	38	38	38	38	-0.7
Tertiaire	37	38	39	40	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	2.4
Terre-Neuve-et-Labrador															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	33	32[r]	31[r]	30	29	26	24	25	24	22	21	21	21[r]	19	-4.6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	43	45	44	44	46	47	47	45	46	44	43	43	45	0.2
Tertiaire	24	25	24	26	28	28	29	29[r]	31	32	34	36	36[r]	36	3.4
Île-du-Prince-Édouard															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	31	30	29[r]	27	25	22	22	21	20	19	19	19	17	15	-5.7
2e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	36	35	37	36	36	34	33	35	37	37	36	35	36	-0.2
Tertiaire	32	34	36	36	39	42	44	46	45	44	45	45	47	49	3.1
Nouvelle-Écosse															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	27	25	24	23	21	21	19	19[r]	18	18	16	17	16	14	-4.6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	41	40	40	40	40	39	40	40	39	39	40	38	37	-1.0
Tertiaire	32	34	36	37	39	39	41	42	42	43	45	44	46	49	2.9
Nouveau-Brunswick															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	28	26	26	25	24	22[r]	21	20	20[r]	19	19	17	16	16	-4.7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	38	38	38	38[r]	40[r]	40	40	39	37	37	38	39	0.2
Tertiaire	32	34	36	37	38	39	39	40	40	42	44	46	46	45	2.2
Québec															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	27	27	26	25	24	23	21	21	19	18	17	16	16	15	-5.1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	37	37	37	37	36	37	37	37	38[r]	38	38	38	38	0.2
Tertiaire	36	36[r]	38	38	40	41	41	42	44	44	45	45	46	48	2.3
Ontario															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	20	18	17	16	15	14	13	13	13[r]	11	11	11	10	-5.1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	38	38	38	37	37	36	36	36	35	34	34	33	33	-1.3
Tertiaire	42	43[r]	44	45	47	48	50	50[r]	51	53	55	55	56	57	2.3
Manitoba															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	25	24	24	21	20	19	19	18	17	17	17	16	15	14	-4.1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40[r]	40	42	42	41	41	42	42	41	41	41	41	40	-0.3
Tertiaire	35	36	37	37	38	39	40[r]	40	41[r]	42	42	44	43[r]	46	2.0

Tableau A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1997 à 2010 (fin)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2000
								pourcentage							taux de croissance annuel moyen
Saskatchewan															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	24	22	22	21	19	18	17	16	15	16	14r	14	12	12	-5.0
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	48	49	48	50	50	50	50	51	50	48	51	51	51	51	0.2
Tertiaire	28	29	30	30	30	31	33	33r	35	36	35	35	37	37	2.1
Alberta															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	17r	16	16	15	14	14	14	13	12	12	11	11	11	11	-3.6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	47r	47	47	48	46	46	47	47	45	44	44	43	44	43	-1.0
Tertiaire	36	37	37	37	40	40	40	40	43	43	44	45	46	46	2.3
Colombie-Britannique															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	16	16	15	14	13	13	12	11	11	12	11	10	9	9	-4.6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	49	47	47	48	47	47	46	46	45	44	44	44	44	43	-1.1
Tertiaire	35	37	37	38	39	40	42	43	44	45	45	46	47	48	2.4
Yukon															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	18	16	16	17	14	12	15	13	13	16	17E	17	18	18	0.3
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	41	40r	41	39	42	46	42	43	46	45	41	36	34r	34	-1.6
Tertiaire	41	44	43	43	44	41	43	43	41	39	42	47r	48r	49	1.1
Territoires du Nord-Ouest															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	..	..	..	21	25	25	24	25E	22E	21	24	26	25	...
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	..	..	..	36	36	35	35	33	31	33	32	30	32	...
Tertiaire	..	..	..	..	43	39	39	41	42	47	46	44	44	43	...
Nunavut															
Inférieur au 2e cycle du secondaire	...	...	..	..	..	..	..	49r	52r	43r	37r	42r	44r	45	...
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	...	...	..	..	..	..	..	24	24r	25r	26r	27	27	26	...
Tertiaire	...	...	..	..	..	..	..	26r	24r	32r	38r	32r	29r	29	...

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
r révisé
E à utiliser avec prudence

1. Ces moyennes pour 1997 à 2010 et le taux de croissance annuel moyen proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A1.4, Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note: À partir de janvier 2011, les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) tiennent compte des chiffres de population basés sur le Recensement de 2006 et des mises à jour aux systèmes de classification des industries, des occupations et de la géographie. Les estimations de l'EPA ont été révisées de janvier 1996 à décembre 2010. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) : Les révisions en 2011 de l'Enquête sur la population active (EPA), nº 71F0031X au catalogue de Statistique Canada, publiée le 28 janvier 2011.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires[1], selon l'orientation des programmes et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2009

	Total (sans double comptage)				Filière générale				Filière préprofessionnelle ou professionnelle			
	Les deux sexes tous les âges[2]	Les deux sexes moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	Les deux sexes tous les âges[2]	Les deux sexes moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	Les deux sexes tous les âges[2]	Les deux sexes moins de 25 ans[3]	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes
	pourcentage											
Moyenne de l'OCDE[4,5]	84	77	81	87	50	49	44	56	46	35	47	44
Canada[5]	81	77	77	84	78	76	74	82	3	1	4	2
Terre-Neuve-et-Labrador	76	74	1	81	76	74	71	81	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	83	83	84	83	83	83	84	83	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	82	82	81	83	82	82	80	83	0	0	1	0
Nouveau-Brunswick	82	82	81	84	82	82	81	84	0	0	0	0
Québec	88	77	84	92	76	73	69	83	14	5	16	11
Ontario	83	81	80	86	83	81	80	86	0	0	0	0
Manitoba[6]	74	71	71	76	74	71	71	76	0	0	0	0
Saskatchewan	78	74	76	80	78	74	76	80	0	0	0	0
Alberta	67	66	64	70	67	66	64	70	0	0	0	0
Colombie-Britannique	75	75	72	78	75	75	72	78	0	0	0	0
Yukon	65	64	66	64	65	64	66	64	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	59	56	51	68	59	56	51	68	0	0	0	0
Nunavut	39	38	31	48	39	38	31	48	0	0	0	0

.. indisponible pour une période de référence précise
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).
2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.
3. Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge jusqu'à l'âge de 24 ans.
4. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A.2.1, Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2010) et Tableau A.2.2, Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour les moins de 25 ans, qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
5. Les données les plus récentes pour le Canada et les provinces sont pour 2009, ce qui correspond à l'année scolaire 2008-2009. Ces données ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2010.
6. Au Manitoba, les diplômés des centres de formation pour adultes de la province ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention du diplôme.

Note: La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Affaires autochtones et du développement du Nord Canada (AADNC); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.2.2 Achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles publiques, population âgée de 16 à 19 ans[1], selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2009

	Les deux sexes	Femmes	Hommes
		pourcentage	
Moyenne des pays[2]	70	74	66
Canada	72	76	69
Terre-Neuve-et-Labrador	73	79	68
Île-du-Prince-Édouard	76	77	75
Nouvelle-Écosse	81	83	79
Nouveau-Brunswick	81	84	79
Québec	63	70	58
Ontario	78	81	75
Manitoba	71	73	69
Saskatchewan	68	70	66
Alberta	67	69	65
Colombie-Britannique	73	76	70
Yukon	56	58	55
Territoires du Nord-Ouest	31	37	26
Nunavut	14	18	10

1. Population âgée de 15 à 18 ans au Québec.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A2.5, Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe, qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Dix-sept pays ont fourni des données pour cet indicateur; l'OCDE fournit une moyenne des pays et non pas une moyenne de l'OCDE comme à l'habitude. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.

Notes: La réussite pour une cohorte synthétique est calculée par Statistique Canada en divisant le nombre de diplômés de 16 à 19 ans (15 à 18 ans au Québec) en 2008-2009 par le nombre d'inscrits en grade 10 (3e Secondaire au Québec) trois ans auparavant, soit en 2006-2007. La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.1 Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0/1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous les niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage								
Moyennes de l'OCDE[2]									
Les deux sexes	46,6	59,0	70,8	73,4	72,7	77,9	80,9	84,0	72,4
Hommes	60,3	69,1	79,3	81,0	80,1	83,7	85,5	88,3	80,0
Femmes	35,7	48,7	64,7	63,8	65,4	74,4	77,2	79,3	65,0
Canada[3]									
Les deux sexes	43,2	60,0	...	[5]	72,2	77,9	80,5	82,0	75,5
Hommes	53,4	66,7	...	[5]	77,1	80,9	84,3	85,1	79,4
Femmes	31,8	51,4	...	[5]	67,4	72,3	77,8	79,2	71,7
Terre-Neuve-et-Labrador									
Les deux sexes	32,1	43,2	...	[5]	61,2	67,2	75,5	78,6	64,1
Hommes	36,6	53,0	...	[5]	64,5	67,3	77,4	79,9	66,0
Femmes	26,3	35,2	...	[5]	58,2	67,2	74,3	77,7	62,3
Île-du-Prince-Édouard									
Les deux sexes	47,6	56,9	...	[5]	68,8	78,4	80,5	84,6	74,1
Hommes	54,9	63,4	...	[5]	72,5	82,7	82,6	86,2	76,3
Femmes	30,7[E]	47,1	...	[5]	65,0	70,3	79,1	83,4	72,0
Nouvelle-Écosse									
Les deux sexes	42,5	54,4	...	[5]	69,3	70,5	79,2	82,5	72,6
Hommes	51,0	62,5	...	[5]	74,4	74,9	80,8	83,6	75,3
Femmes	29,2	45,3	...	[5]	64,4	62,6	78,1	81,7	70,0
Nouveau-Brunswick									
Les deux sexes	37,5	58,3	...	[5]	70,4	71,6	79,4	82,9	72,2
Hommes	42,6	66,0	...	[5]	75,2	71,8	82,7	85,3	74,9
Femmes	29,5	49,7	...	[5]	66,0	71,4	77,0	81,1	69,7
Québec									
Les deux sexes	42,2	60,3	...	[5]	69,5	75,6	81,8	81,8	74,0
Hommes	51,2	66,9	...	[5]	74,4	78,0	84,1	83,0	77,0
Femmes	31,3	52,1	...	[5]	64,8	72,2	79,9	80,7	71,0
Ontario									
Les deux sexes	42,1	57,6	...	[5]	71,9	76,0	80,3	82,2	75,7
Hommes	53,6	62,6	...	[5]	76,3	79,0	84,3	85,6	79,4
Femmes	31,6	50,9	...	[5]	67,4	69,8	77,3	79,1	72,1
Manitoba									
Les deux sexes	56,6	67,0	...	[5]	79,6	84,2	84,9	85,8	80,6
Hommes	76,3	77,4	...	[5]	84,8	87,7	88,3	87,4	85,2
Femmes	36,9	53,0	...	[5]	74,0	78,4	82,3	84,3	76,0
Saskatchewan									
Les deux sexes	47,5	69,1	...	[5]	80,4	85,6	85,3	85,9	81,4
Hommes	65,2	76,6	...	[5]	85,7	89,2	90,2	88,5	85,8
Femmes	21,5[E]	56,9	...	[5]	74,5	80,3	83,1	83,8	77,1
Alberta									
Les deux sexes	57,7	65,9	...	[5]	76,7	85,0	81,2	83,4	79,3
Hommes	68,9	74,6	...	[5]	83,0	87,7	87,2	88,4	84,9
Femmes	40,0	54,5	...	[5]	70,6	77,7	77,3	78,6	73,4
Colombie-Britannique									
Les deux sexes	42,3	60,3	...	[5]	71,3	79,8	77,4	79,2	74,5
Hommes	52,1	66,3	...	[5]	75,8	83,2	82,2	83,9	79,1
Femmes	33,8	52,5	...	[5]	67,0	71,1	74,7	75,1	70,1
Yukon									
Les deux sexes	46,4	53,3	...	[5]	75,1	77,8	80,1	90,5	76,3
Hommes	x	50,8	...	[5]	79,1	80,8	81,1	93,1	76,7
Femmes	x	56,2	...	[5]	71,0	61,7	79,6	88,5	75,8

Tableau A.3.1 Taux d'emploi[1], population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, Canada, provinces et territoires, 2010 (fin)

				Deuxième cycle du secondaire			Tertiaire		
	CITE 0/1 (Pré-primaire et primaire)	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et Programmes de recherche de haut niveau)	Tous les niveaux de formation confondus
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage								
Territoires du Nord-Ouest									
Les deux sexes	38,8	52,9	...	[5]	87,6	88,8	87,4	91,5	78,6
Hommes	41,5	54,6	...	[5]	90,1	87,8	94,2	93,5	80,9
Femmes	35,8	51,1	...	[5]	85,2	92,7	83,2	89,6	76,3
Nunavut									
Les deux sexes	48,5	55,8	...	[5]	72,6	71,2	84,0	96,1	68,3
Hommes	54,4	57,7	...	[5]	70,9	73,6	88,8	97,7	70,4
Femmes	43,0	53,6	...	[5]	74,3	63,1	80,2	94,7	66,0

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la Statistique*
E à utiliser avec prudence
1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.1a, Taux d'emploi et niveau de formation, selon le sexe (2010) et Tableau A7.1b (sur le web seulement), Taux d'emploi et niveau de formation (2010), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note: [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1998 à 2010

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	pourcentage												
Moyenne de l'OCDE[2]													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57,4	57,7	57,8	58,0	56,5	56,6	56,1	56,5	57,3	58,1	58,0	56,1	55,5
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,6	75,0	75,4	75,4	74,6	74,4	74,3	74,8	75,5	76,0	76,0	74,1	73,7
Tertiaire	84,4	84,5	84,7	84,7	84,2	83,7	83,6	84,0	84,5	84,5	84,5	83,6	83,1
Canada[3]													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	53,5	54,4	54,7	54,4	55,0	56,4	57,1[r]	56,4	56,8[r]	57,2[r]	57,7	55,0[r]	55,1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74,4	75,3	76,0	75,4	75,8	76,3	76,7	76,3	76,0	76,5	76,5	73,7	74,0
Tertiaire	82,4[r]	82,4	82,7	81,9	82,0	82,1	82,2	82,1[r]	82,5[r]	82,8[r]	82,6	81,7	81,3
Terre-Neuve-et-Labrador													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	34,8[r]	36,8[r]	34,5	36,0[r]	35,9[r]	35,6[r]	39,0	36,4[r]	37,5[r]	37,7[r]	39,3	38,3[r]	38,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	62,2[r]	65,4[r]	63,3[r]	65,0[r]	64,1[r]	65,6[r]	65,1[r]	64,3[r]	65,3[r]	64,3	65,1	61,3[r]	64,4
Tertiaire	73,9	76,8[r]	75,6[r]	76,7[r]	76,0[r]	74,9[r]	75,2[r]	76,8[r]	77,5	78,3[r]	77,2	77,1[r]	76,8
Île-du-Prince-Édouard													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	54,4	50,5[r]	56,7[r]	55,3[r]	55,3[r]	58,1[r]	57,5	59,8[r]	55,7[r]	55,7[r]	58,5[r]	57,5[r]	54,1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,6[r]	72,3[r]	72,3[r]	74,3[r]	73,6	72,1[r]	73,3[r]	72,4[r]	74,5[r]	74,6[r]	74,1[r]	70,9[r]	71,3
Tertiaire	81,1	80,2[r]	81,8[r]	81,0[r]	79,9	82,4[r]	82,8[r]	83,0[r]	82,3[r]	81,9	82,6[r]	81,1[r]	82,4
Nouvelle-Écosse													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	48,6[r]	47,9[r]	47,8	48,2	47,0	49,0[r]	51,0[r]	49,8[r]	48,4[r]	50,3[r]	53,0	52,3[r]	51,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69,6	71,4	70,9	70,3	71,8[r]	70,4[r]	73,0[r]	72,9[r]	71,4	71,8[r]	71,5	70,9	69,8
Tertiaire	78,4[r]	78,1	79,5[r]	79,1	80,0	80,0	79,4[r]	79,6[r]	80,2	80,3[r]	81,1	80,6[r]	80,8
Nouveau-Brunswick													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	43,5[r]	46,3[r]	44,7[r]	44,8	45,1[r]	45,4	45,9[r]	46,0[r]	45,8[r]	46,9[r]	47,3[r]	46,6	50,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68,3[r]	70,0[r]	71,9[r]	68,8	70,6	70,0	72,2[r]	72,0[r]	72,8[r]	73,1[r]	72,4[r]	72,7	70,8
Tertiaire	79,8[r]	79,1	80,3	80,1[r]	81,9[r]	81,6	81,4	80,3[r]	80,8[r]	82,2[r]	82,3[r]	81,7[r]	80,9
Québec													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	49,0	49,5[r]	50,0[r]	50,0	52,5	52,5	53,2[r]	52,3	52,9[r]	52,3[r]	53,9	53,2[r]	53,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70,6	72,0[r]	73,0[r]	72,7	73,6[r]	74,..	74,3[r]	73,9	72,8[r]	73,8[r]	73,8	72,1[r]	72,2
Tertiaire	81,4	81,0	81,9	80,8[r]	81,6	80,8	81,6	80,9[r]	81,8[r]	83,2[r]	82,2	82,0	81,8
Ontario													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	56,1[r]	57,1	58,5	57,7	56,5[r]	59,4[r]	58,9[r]	58,1[r]	57,6[r]	57,7[r]	57,6	53,6[r]	53,1
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,1	75,9[r]	76,7	76,4[r]	76,3	77,0[r]	77,4[r]	76,6[r]	75,7[r]	75,7[r]	75,7	72,2	72,7
Tertiaire	83,3[r]	83,6	83,4	82,9	82,5	82,9[r]	82,8	83,0[r]	83,2[r]	82,8[r]	82,8	81,3	81,3
Manitoba													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	64,3[r]	63,8[r]	64,6	63,0[r]	65,9[r]	63,9	67,3[r]	63,2[r]	63,4	64,7[r]	66,2[r]	63,8[r]	64,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	80,1[r]	80,4	81,2	80,8[r]	82,0	81,2	81,0[r]	80,6	81,0[r]	81,0[r]	80,5[r]	79,7	80,8
Tertiaire	84,9	85,3[r]	84,2	84,5[r]	85,3	85,5	85,4[r]	85,8	84,9[r]	85,6[r]	85,6[r]	85,1[r]	85,3
Saskatchewan													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	63,4[r]	64,7[r]	63,4	60,6	60,9[r]	62,5	63,2[r]	63,3[r]	66,5[r]	69,4[r]	67,1[r]	65,4	64,8
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	82,5[r]	81,7[r]	82,1	80,7[r]	81,9[r]	82,7	82,6[r]	81,7	82,4	82,7[r]	83,1	82,6[r]	82,4
Tertiaire	84,4[r]	85,7[r]	84,8	84,2[r]	85,8[r]	85,1	84,6	85,1	85,0[r]	85,7[r]	85,1[r]	86,0	85,6
Alberta													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	66,8[r]	67,2	64,9[r]	66,2[r]	66,5	67,7	69,1[r]	68,4[r]	71,2[r]	71,5[r]	71,0[r]	66,9	64,4
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81,6	81,7	81,7	81,9	82,2	82,5[r]	82,6[r]	82,4	82,9[r]	83,7[r]	84,2	79,8[r]	79,7
Tertiaire	84,5[r]	84,1	85,0[r]	84,6[r]	84,8	84,9[r]	84,4	84,2	85,1[r]	85,5[r]	84,9	84,8	82,4
Colombie-Britannique													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	51,8	53,7	53,8[r]	54,0	54,4	55,9[r]	57,9[r]	58,8[r]	59,1[r]	61,6[r]	60,5[r]	55,5[r]	56,7
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73,9	74,1	75,1	73,3	73,7	74,4[r]	74,5[r]	75,1[r]	76,0[r]	77,0[r]	76,4[r]	73,1[r]	73,8
Tertiaire	80,8	80,7	80,9	79,1	78,5	79,4	79,6[r]	79,5[r]	80,0[r]	80,2[r]	80,2[r]	79,1[r]	78,5
Yukon													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	61,4	60,0[r]	60,5	56,3	61,0[r]	61,2[r]	58,9[r]	56,3[r]	61,7[r]	59,2[r]	59,8[r]	54,2[r]	52,3
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75,0[r]	78,9	80,9	76,5	74,5	73,5[r]	81,2	83,5	84,3	84,2[r]	84,4[r]	79,5[r]	76,1
Tertiaire	84,2	85,1	86,6	85,5	86,6[r]	86,9[r]	88,5[r]	87,6[r]	89,0[r]	85,6[r]	89,6[r]	87,4[r]	85,1

Tableau A.3.2 Évolution du taux d'emploi[1] dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, Canada, provinces et territoires, de 1998 à 2010 (fin)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
							pourcentage						
Territoires du Nord-Ouest													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	..	..	..	55,7r	58,2	55,8r	59,7r	62,2r	62,9r	65,4r	60,7r	51,0r	48,5
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	..	..	..	81,9	86,1r	85,8r	86,2	87,2	88,9r	87,6r	86,4r	84,9r	88,1
Tertiaire	..	..	..	91,5	91,2	90,9r	91,4r	92,4r	93,3r	92,3r	90,7r	90,0r	89,4
Nunavut													
Inférieur au 2e cycle du secondaire	...	..	..	..	..	..	45,1r	46,2r	51,3r	56,6r	50,5r	49,4r	52,6
2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	...	..	..	..	..	..	77,4r	76,7r	80,8r	81,7r	72,4r	71,6r	72,0
Tertiaire	...	..	..	..	..	..	91,0r	92,8r	93,4r	90,4r	88,7r	89,5r	89,5

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer

r révisé

1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau A7.3a, Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1998-2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note: À partir de janvier 2011, les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) tiennent compte des chiffres de population basés sur le Recensement de 2006 et des mises à jour aux systèmes de classification des industries, des occupations et de la géographie. Les estimations de l'EPA ont été révisées de janvier 1996 à décembre 2010. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter *Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) : Les révisions en 2011 de l'Enquête sur la population active (EPA)*, nº 71F0031X au catalogue de Statistique Canada, publiée le 28 janvier 2011.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.1.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire)[1]	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)[1]	CITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
	dollars canadiens					
Canada	[2]	10 758	[2]	11 489	11 044	31 103
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	10 099	[2]	13 814	11 122	29 390
Île-du-Prince-Édouard	[2]	10 283	[2]	8 726	9 817	37 630
Nouvelle-Écosse	[2]	9 821	[2]	12 500	10 536	28 765
Nouveau-Brunswick	[2]	10 227	[2]	10 609	10 363	25 820
Québec	[2]	10 753	[4]	9 785	10 255	29 970
Ontario	[2]	10 397	[2]	12 298	11 091	28 775
Manitoba	[2]	11 099	[2]	11 280	11 164	26 260
Saskatchewan	[2]	10 043	[2]	15 009	11 457	37 539
Alberta	[2]	11 653	[2]	15 696	12 751	45 369
Colombie-Britannique	[2]	11 340	[4]	9 621	10 549	33 293
Yukon	[2]	21 319	[4]	16 983	19 499	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	22 294	[2]	23 994	22 784	...
Nunavut	[2]	14 237	[2]	18 652	15 428	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. Le deuxième cycle du secondaire inclut de la 7e à la 11e année au Québec, de la 8e à la 12e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9e à la 12e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10e à la 12e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Note: [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006.

Tableau B.1.1.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	CITE 1 (Primaire)[1]	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)[1]	CITE niveaux 0 à 3	CITE 5A et 6 (Tertiaire de type A et Programmes de recherche avancée) activités de R-D comprises
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
	dollars US					
Moyenne de l'OCDE[2,3]	6 670	7 719	8 854	9 755	8 617	13 728
Canada[4]	[2]	8 715	[2]	9 308	8 947	25 197
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	8 182	[2]	11 191	9 010	23 810
Île-du-Prince-Édouard	[2]	8 330	[2]	7 069	7 953	30 485
Nouvelle-Écosse	[2]	7 956	[2]	10 126	8 535	23 303
Nouveau-Brunswick	[2]	8 285	[2]	8 594	8 395	20 918
Québec	[2]	8 711	[4]	7 927	8 308	24 279
Ontario	[2]	8 423	[2]	9 963	8 985	23 311
Manitoba	[2]	8 991	[2]	9 138	9 044	21 274
Saskatchewan	[2]	8 136	[2]	12 159	9 282	30 411
Alberta	[2]	9 440	[2]	12 715	10 330	36 755
Colombie-Britannique	[2]	9 186	[4]	7 794	8 546	26 971
Yukon	[2]	17 271	[4]	13 758	15 796	...
Territoires du Nord-Ouest	[2]	18 061	[2]	19 438	18 458	...
Nunavut	[2]	11 534	[2]	15 111	12 499	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les classes incluses dans ces catégories CITE varient d'une province/territoire à l'autre. Le deuxième cycle du secondaire inclut de la 7e à la 11e année au Québec, de la 8e à la 12e en Colombie-Britannique et au Yukon, de la 9e à la 12e au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, et de la 10e à la 12e année à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan, en Alberta, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans le calcul des chiffres pour le Canada apparaissant dans *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, nous avons défini les effectifs du secondaire comme étant ceux de la 9e à la 12e année pour l'ensemble du Canada.
2. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Indicateurs de l'OCDE*, Tableau B.1.1a, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2009) et Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2009). Ces tableaux affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économiques pour lesquels il y avait des données ou pour lesquels on pouvait faire un estimé. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Dans la colonne 5, la moyenne de l'OCDE inclut le post-secondaire non tertiaire (CITE 4). Dans la colonne 6, la moyenne de l'OCDE inclut le secteur tertiaire au complet (ISCED 5A, 5B et 6), et les chiffres pour le Canada et les provinces et territoires reflètent uniquement le secteur universitaire (ISCED 5A/6).
4. 4. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Note: [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
	dollars canadiens		
Canada	10 472	572	11 044
Terre-Neuve-et-Labrador	10 464	658	11 122
Île-du-Prince-Édouard	9 302	515	9 817
Nouvelle-Écosse	10 032	504	10 536
Nouveau-Brunswick	9 852	511	10 363
Québec	9 571	684	10 255
Ontario	10 544	547	11 091
Manitoba	10 669	495	11 164
Saskatchewan	10 411	1 046	11 457
Alberta	12 149	602	12 751
Colombie-Britannique	10 205	344	10 549
Yukon	19 331	168	19 499
Territoires du Nord-Ouest	22 642	142	22 784
Nunavut	15 187	242	15 605

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006.

Table B.1.2.2 Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2008-2009

	Niveaux CITE 0 à 3, préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration, restauration et logement assurés par les établissements)	Total
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
		dollars US	
Moyenne de l'OCDE[1,2]	8 103	539	8 617
Canada[3]	8 484	463	8 947
Terre-Neuve-et-Labrador	8 477	533	9 010
Île-du-Prince-Édouard	7 536	417	7 953
Nouvelle-Écosse	8 127	408	8 535
Nouveau-Brunswick	7 981	414	8 395
Québec	7 754	554	8 308
Ontario	8 542	443	8 985
Manitoba	8 643	401	9 044
Saskatchewan	8 435	847	9 282
Alberta	9 842	487	10 330
Colombie-Britannique	8 267	279	8 546
Yukon	15 660	136	15 796
Territoires du Nord-Ouest	18 343	115	18 458
Nunavut	12 303	196	12 499

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Ces moyennes viennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Indicateurs de l'OCDE*, **Tableau B.1.2, Dépenses annuelles des** établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2009) qui affichent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de Coopération et de développement économiques pour lesquels il y avait des données ou pour lesquels on pouvait faire un estimé. Veuillez consulter le site web de l'OCDE à www.ocde.org.
2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le post-secondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE pour les dépenses totales n'est pas la somme des moyennes de l'OCDE pour les services éducatifs et les services auxiliaires puisqu'un différent nombre de pays est inclus dans la moyenne du total et les moyennes de ses composantes.
3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires; Recensement de la population de 2006; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.2.1 Dépenses publiques et privées[1] au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2008

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire			
	CITE 0 (Préprimaire, enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	CITE 1/2 (Primaire et premier cycle du secondaire)	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)	CITE 4 (Post-secondaire non tertiaire)	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Type B)	CITE 5A/6 (Type A et programmes de recherche de haut niveau)	Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7	Colonne 8	Colonne 9
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE[2,3]	0,5	4,0	2,6	1,3	0[s]	1,6	0,2	1,4	6,2
Canada[3]	[2]	3,6	[2]	[2]	[7]	2,5	1,0	1,5	6,1
Terre-Neuve-et-Labrador	[2]	2,6	[2]	[2]	[7]	2,0	0,7	1,4	4,7
Île-du-Prince-Édouard	[2]	4,3	[2]	[2]	[7]	4,0	1,5	2,5	8,4
Nouvelle-Écosse	[2]	4,2	[2]	[2]	[7]	3,2	0,9	2,4	7,4
Nouveau-Brunswick	[2]	4,2	[2]	[2]	[7]	2,6	0,9	1,7	6,8
Québec	[2]	3,9	[2]	[2]	[7]	3,1	1,3	1,7	6,9
Ontario	[2]	4,0	[2]	[2]	[7]	2,3	0,9	1,5	6,3
Manitoba	[2]	4,5	[2]	[2]	[7]	2,2	0,8	1,5	6,7
Saskatchewan	[2]	3,3	[2]	[2]	[7]	2,2	0,8	1,4	5,5
Alberta	[2]	2,7	[2]	[2]	[7]	1,9	0,8	1,1	4,6
Colombie-Britannique	[2]	3,4	[2]	[2]	[7]	2,5	1,0	1,5	5,9
Yukon	[2]	5,0	[2]	[2]	[7]	2,2	2,2	0,0	7,2
Territoires du Nord-Ouest	[2]	4,2	[2]	[2]	[7]	1,5	1,5	0,0	5,7
Nunavut	[2]	8,8	[2]	[2]	[7]	3,4	3,4	0,0	12,2

0[s] valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

1. Dépenses d'origine internationale comprises.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B2.2, Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Le Canada classifie les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation pré-primaire étant intégrée aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du tertiaire de type B. Cela ne devrait pas affecter la comparabilité tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominent. Les données les plus récentes pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2008. Elles ont été soumises à l'OCDE et seront incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE pour 2009.

Note: [ ] Les données figurent dans la colonne du tableau dont le numéro est indiqué entre crochets.

Sources: Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.3.1 Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2008

	Primaire, secondaire and postsecondaire non tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[1,2]	91,3	8,7	62,4	15,5	78,1	21,9
Canada[2,3]	92,8	7,2	62,4	15,1	77,4	22,6
Terre-Neuve-et-Labrador	96,1	3,9	64,4	11,2	75,6	24,4
Île-du-Prince-Édouard	94,2	5,8	65,1	14,6	79,7	20,3
Nouvelle-Écosse	95,1	4,9	59,4	11,4	70,7	29,3
Nouveau-Brunswick	94,8	5,2	67,4	11,3	78,7	21,3
Québec	93,0	7,0	58,8	17,7	76,5	23,5
Ontario	92,1	7,9	66,0	16,0	82,0	18,0
Manitoba	95,7	4,3	55,4	21,0	76,4	23,6
Saskatchewan	95,8	4,2	49,9	19,7	69,6	30,4
Alberta	92,1	7,9	63,7	8,1	71,8	28,2
Colombie-Britannique	92,7	7,3	61,0	13,9	74,8	25,2
Yukon	95,7	4,3	62,5	9,0	71,5	28,5
Territoires du Nord-Ouest	78,0	22,0	61,9	15,7	77,5	22,5
Nunavut	94,0	6,0	67,4	17,2	84,6	15,4

	Tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE[1,2]	91,0	9,0	41,6	25,7	67,9	32,1
Canada[2,3]	89,5	10,5	36,2	27,0	63,1	36,9
Terre-Neuve-et-Labrador	94,0	6,0	31,8	32,6	64,4	35,6
Île-du-Prince-Édouard	84,2	15,8	27,7	32,2	59,9	40,1
Nouvelle-Écosse	92,7	7,3	34,9	26,8	61,7	38,3
Nouveau-Brunswick	93,3	6,7	38,5	26,7	65,1	34,9
Québec	89,3	10,7	40,1	25,4	65,4	34,6
Ontario	91,4	8,6	35,5	27,0	62,4	37,6
Manitoba	90,4	9,6	36,5	27,2	63,7	36,3
Saskatchewan	87,0	13,0	33,1	29,1	62,2	37,8
Alberta	82,8	17,2	33,6	28,0	61,7	38,3
Colombie-Britannique	88,9	11,1	37,3	28,1	65,5	34,5
Yukon	100,0	0,0	33,9	25,5	59,4	40,6
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,0	30,2	21,8	52,0	48,0
Nunavut	100,0	0,0	36,3	22,2	58,5	41,5

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau B6.2, Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2009), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org

2. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires sont pour 2008. Ces estimés ont été soumis à l'OCDE et seront inclus dans la moyenne calculée pour 2009. Au Canada (ainsi que dans les provinces et les territoires), les dépenses pour l'éducation postsecondaire non tertiaire sont agrégées avec celles du tertiaire de type 5B.

3. Établissements publics uniquement au niveau tertiaire.

Note: Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.1 Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2009

	Proportion d'étudiants internationaux[1] dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				2009/2001, taux de croissance annuel moyen, ensemble de tertiaire	Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire		
	Ensemble du tertiaire	CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)		CITE 5B (Formations tertiaires de type B)	CITE 5A (Formations tertiaires de type A)	CITE 6 (Programmes de recherche de haut niveau)
	pourcentage				taux	pourcentage		
Moyenne de l'OCDE[2]	8,0	6,0	7,8	21,1	..	12,1	78,6	11,2
Canada	6,6	4,3	7,1	20,5	8,3	19,6	71,2	9,2
Terre-Neuve-et-Labrador	5,4	4,3	4,9	31,0	14,5	24,2	61,4	14,5
Île-du-Prince-Édouard	15,1	25,5	7,9	50,0	28,3	68,5	31,2	0,3
Nouvelle-Écosse	7,3	1,1	9,0	15,1	6,3	3,4	93,6	3,0
Nouveau-Brunswick	9,6	1,5	11,6	24,7	6,7	3,5	92,1	4,4
Québec	6,1	2,4	7,9	19,3	6,9	16,0	71,7	12,2
Ontario	6,2	5,6	5,9	17,5	11,5	25,2	66,6	8,2
Manitoba	7,6	1,5	8,4	34,6	16,4	3,6	87,8	8,6
Saskatchewan[3]	4,6	0,6	5,3	12,5	4,4	2,7	90,5	6,9
Alberta	5,9	5,0	5,4	27,5	8,8	26,1	59,9	14,1
Colombie-Britannique	8,8	5,7	9,4	26,5	4,4	17,8	74,3	7,8

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens et qui n'ont pas de permis de résidence permanente au Canada.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C4.1, Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2005 et 2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org .
3. L'Université de Régina (Saskatchewan) ne fait plus état de ses effectifs au Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) depuis 2005-2006. Le calcul de la proportion d'étudiants internationaux pour la Saskatchewan a été fait en incluant les effectifs de 2004 de l'Université de Régina.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.1.2 Répartition des étudiants internationaux[1] dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2009

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Edouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan[2]	Alberta	Colombie-Britannique	Canada[3]
	nombre										
Afrique	96	27	261	543	5 637	2 973	315	123	651	402	11 028
Maroc	0	0	15	69	1 269	39	24	0	9	15	1 440
Niger	30	15	39	15	24	807	102	45	147	87	1 311
Égypte	18	3	69	141	204	279	12	9	108	24	867
Tunisie	0	3	6	51	657	30	3	0	6	0	756
Sénégal	0	0	6	21	516	39	30	0	3	0	615
Liban	3	0	15	9	357	171	3	3	33	9	603
Cameroun	0	3	3	15	360	63	0	6	12	3	465
Île de la réunion	0	0	0	0	432	3	0	0	0	0	435
Amérique du nord	60	102	459	111	2 472	2 043	51	30	345	1 794	7 473
États-Unis	60	99	285	90	2 460	1 860	51	30	342	1 794	7 071
Amérique latine et les Caraïbes	42	21	447	936	1 398	2 628	75	54	543	876	7 008
Trinité-et-Tobago	3	3	42	756	27	459	6	3	12	15	1 326
Mexique	18	3	21	21	297	393	18	24	186	300	1 281
Brésil	0	0	15	6	147	228	9	3	51	123	582
Colombie	0	0	6	3	159	174	6	12	69	60	489
Jamaïque	3	0	69	6	9	219	3	3	9	114	435
Haïti	0	0	3	72	309	33	3	0	3	0	423
Bahamas	3	9	177	24	12	168	0	0	6	9	408
Asie	696	753	1 815	807	4 545	23 034	1 266	1 269	6 057	12 072	52 314
Chine	432	708	1 161	378	1 374	9 531	789	867	2 898	5 475	23 613
Inde	48	3	102	90	351	2 838	81	75	429	630	4 647
Corée du sud	9	6	51	12	291	2 235	63	63	378	1 230	4 338
Iran	24	0	33	42	408	939	54	21	429	429	2 379
Japon	3	9	36	33	138	540	21	39	231	765	1 815
Hong Kong	3	3	6	3	27	870	39	51	213	582	1 797
Taïwan	0	0	27	6	54	432	18	6	99	1 029	1 671
Arabie saoudite	18	9	120	42	321	630	24	18	177	237	1 596
Pakistan	6	0	21	45	201	1 089	12	9	99	78	1 560
Bangladesh	54	3	36	27	141	597	36	15	117	129	1 155
Malaisie	27	3	18	30	42	327	24	9	105	222	807
Indonésie	6	0	3	3	30	306	21	9	30	366	774
Vietnam	0	3	6	51	657	30	3	0	6	0	756
Phillipines	9	0	27	12	135	246	6	12	87	177	711
Thaïlande	0	0	3	3	171	336	12	9	45	99	678
Turquie	0	0	6	21	516	39	30	0	3	0	615
Europe	48	12	156	144	6 501	2 244	66	75	531	1 113	10 887
France	3	0	21	45	5 448	201	18	3	51	72	5 862
Royaume-Uni	9	3	18	6	93	369	3	9	93	216	819
Allemagne	27	3	18	30	42	327	24	9	105	222	807
Fédération de Russie	6	0	3	3	30	306	21	9	30	366	774
Océanie	3	6	3	3	147	186	3	9	75	81	507
Non déclaré[4]	69	0	360	3	27	3 531	1 680	21	192	963	6 846
Total	1 020	921	3 495	2 541	20 727	36 645	3 450	1 572	8 376	17 295	96 042

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but spécifique d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Au Canada, ce concept comprend les étudiants qui ne sont pas citoyens canadiens et qui n'ont pas de permis de résidence permanente au Canada.
2. L'Université de Régina (Saskatchewan) ne fait plus état de ses effectifs au Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) depuis 2005-2006. Le nombre d'étudiants internationaux pour la Saskatchewan a été calculé en incluant les effectifs de 2004 de l'Université de Régina.
3. Les établissement privés sont exclus.
4. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010

	En formation					Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, en formation	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, hors formation	Total
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE[5]										
15 à 29	...	11,1	1,9	32,5	47,1	37,1	6,7	9,1	52,9	100,0
15 à 19	...	12,5	3,2	67,8	85,6	6,6	3,0	5,3	14,4	100,0
20 à 24	...	13,2	2,2	27,4	43,9	37,5	8,7	10,0	56,1	100,0
25 à 29	...	8,4	1,0	6,1	15,7	64,3	8,2	11,9	84,3	100,0
Canada[6]										
15 à 29	...	17,8	2,9	23,3	43,9	42,5	6,1	7,5	56,1	100,0
15 à 19	...	27,3	6,6	47,6	81,5	10,2	3,3	5,0	18,5	100,0
20 à 24	...	19,4	1,6	18,5	39,5	45,1	7,6	7,7	60,5	100,0
25 à 29	...	7,1	0,6	5,2	12,9	70,4	7,2	9,5	87,1	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador										
15 à 29	...	13,2	2,1[E]	28,7	44,0	34,9	11,3	9,9	56,0	100,0
15 à 19	...	17,1	3,0[E]	59,4	79,5	8,3	6,7[E]	5,5[E]	20,5	100,0
20 à 24	...	16,1	2,5[E]	20,1	38,6	34,8	15,8	10,8[E]	61,4	100,0
25 à 29	...	6,0[E]	x	5,3[E]	11,8[E]	63,4	11,2	13,6	88,2	100,0
Île-du-Prince-Édouard										
15 à 29	...	19,2	3,0[E]	26,7	48,9	37,1	8,3	5,7	51,1	100,0
15 à 19	...	29,6	6,6[E]	49,6	85,9	8,5[E]	F	2,6[E]	14,1	100,0
20 à 24	...	18,7	x	18,5	38,3	43,9	11,6[E]	6,3[E]	61,7	100,0
25 à 29	...	6,2[E]	x	6,5[E]	13,2[E]	66,6	11,3[E]	8,9[E]	86,8	100,0
Nouvelle-Écosse										
15 à 29	...	18,2	2,5	23,0	43,8	40,9	8,0	7,4	56,2	100,0
15 à 19	...	31,4	5,9	45,8	83,1	8,3	3,6[E]	5,0[E]	16,9	100,0
20 à 24	...	17,4	1,2[E]	17,2	35,8	44,2	10,5	9,5	64,2	100,0
25 à 29	...	4,5[E]	x	4,7[E]	9,6	72,9	10,0	7,6	90,4	100,0
Nouveau-Brunswick										
15 à 29	...	14,4	2,7	24,8	41,9	42,9	7,6	7,7	58,1	100,0
15 à 19	...	29,3	6,4	48,0	83,8	8,8	4,2[E]	3,2[E]	16,2	100,0
20 à 24	...	9,8	F	20,2	31,1	49,7	10,0	9,2	68,9	100,0
25 à 29	...	3,2[E]	x	5,0[E]	8,5[E]	72,2	8,6	10,8	91,5	100,0
Québec										
15 à 29	...	20,1	3,3	21,7	45,1	41,1	6,1	7,7	54,9	100,0
15 à 19	...	27,3	7,1	43,4	77,8	12,3	4,6	5,4	22,2	100,0
20 à 24	...	23,2	2,4	17,9	43,4	42,4	5,8	8,4	56,6	100,0
25 à 29	...	10,6	F	4,7	15,9	67,0	7,9	9,2	84,1	100,0
Ontario										
15 à 29	...	18,2	3,0	25,5	46,7	39,5	6,5	7,3	53,3	100,0
15 à 19	...	26,2	7,0	51,1	84,4	7,8	2,8	5,1	15,6	100,0
20 à 24	...	21,5	1,5	20,3	43,4	39,8	9,3	7,5	56,6	100,0
25 à 29	...	7,0	0,6[E]	5,6	13,2	70,1	7,3	9,4	86,8	100,0
Manitoba										
15 à 29	...	18,2	2,3	21,3	41,8	45,9	4,2	8,2	58,2	100,0
15 à 19	...	28,3	5,7	44,7	78,8	13,7	2,4	5,1	21,2	100,0
20 à 24	...	18,5	0,9[E]	13,1	32,5	53,5	4,6	9,3	67,5	100,0
25 à 29	...	7,3	x	5,3	12,9	71,4	5,5	10,2	87,1	100,0
Saskatchewan										
15 à 29	...	16,3	1,7	20,7	38,8	49,5	4,2	7,6	61,2	100,0
15 à 19	...	33,1	3,8	41,3	78,2	14,6	2,9[E]	4,3	21,8	100,0
20 à 24	...	11,4	1,1[E]	15,4	27,8	58,7	4,6	8,9	72,2	100,0
25 à 29	...	5,1	x	6,1	11,6	74,1	5,0	9,4	88,4	100,0
Alberta										
15 à 29	...	14,9	2,4	19,1	36,4	51,8	4,9	6,8	63,6	100,0
15 à 19	...	29,5	6,3	44,6	80,4	12,0	2,8	4,8	19,6	100,0
20 à 24	...	14,5	1,3[E]	14,3	30,2	58,6	5,6	5,6	69,8	100,0
25 à 29	...	4,0[E]	x	3,6	8,0	76,6	5,9	9,5	92,0	100,0
Colombie-Britannique										
15 à 29	...	16,2	2,6	23,8	42,6	44,3	5,7	7,5	57,4	100,0
15 à 19	...	27,2	5,9	48,1	81,3	11,7	2,6	4,5	18,7	100,0
20 à 24	...	16,4	1,3[E]	19,7	37,4	48,2	6,9	7,5	62,6	100,0
25 à 29	...	6,1	1,0[E]	6,1	13,1	69,6	7,2	10,1	86,9	100,0

Tableau C.2.1 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010 (suite)

	En formation					Hors formation				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, en formation	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, hors formation	Total
					pourcentage					
Yukon										
15 à 29	...	12,6	x	22,4	36,1	44,4	7,7[E]	11,8	63,9	100,0
15 à 19	...	24,8	x	42,4	69,1	16,9[E]	x	x	30,9	100,0
20 à 24	...	x	x	F	16,2[E]	59,1	x	17,9[E]	83,8	100,0
25 à 29	...	x	x	x	x	69,6	x	x	91,7	100,0
Territoires du Nord-Ouest										
15 à 29	...	6,9	x	31,6	39,6	40,1	6,0	14,3	60,4	100,0
15 à 19	...	12,5	x	62,3	77,0	7,9[E]	x	F	23,0	100,0
20 à 24	...	x	x	18,2[E]	23,2[E]	50,5	8,5[E]	17,8[E]	76,8	100,0
25 à 29	...	x	..	x	8,0[E]	70,9	x	15,2[E]	92,0	100,0
Nunavut										
15 à 29	...	6,1	x	26,7	33,7	32,3	9,3	24,7	66,3	100,0
15 à 19	...	12,3	x	52,7	66,9	10,1	x	18,0	33,1	100,0
20 à 24	...	x	x	16,2	18,5	35,2	10,8	35,5	81,5	100,0
25 à 29	...	x	..	x	x	58,8	13,6[E]	22,1	94,5	100,0

.. indisponible pour une période de référence précise
... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi (2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010

	En formation					Hors formation					
							Jeunes adultes qui ne sont pas en formation ni en emploi				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, en formation	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[5]	Total, hors formation	Total
	pourcentage										
Moyenne de l'OCDE[6]											
Les deux sexes	...	11,1	1,9	32,5	47,1	37,1	6,7	9,1	15,8	52,9	100,0
Hommes	...	10,2	2,1	32,0	46,0	40,3	8,0	5,8	13,8	54,0	100,0
Femmes	...	12,0	2,0	33,0	48,3	33,8	5,4	12,5	17,9	51,7	100,0
Canada[7]											
Les deux sexes	...	17,8	2,9	23,3	43,9	42,5	6,1	7,5	13,5	56,1	100,0
Hommes	...	14,8	3,0	24,1	41,8	43,8	8,2	6,1	14,3	58,2	100,0
Femmes	...	20,9	2,7	22,5	46,1	41,2	3,9	8,9	12,7	53,9	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador											
Les deux sexes	...	13,2	2,1[E]	28,7	44,0	34,9	11,3	9,9	21,1	56,0	100,0
Hommes	...	10,7	1,8[E]	27,6	40,0	33,5	17,1	9,4	26,5	60,0	100,0
Femmes	...	15,8	2,3[E]	29,9	48,0	36,3	5,4[E]	10,3	15,7	52,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard											
Les deux sexes	...	19,2	3,0[E]	26,7	48,9	37,1	8,3	5,7	14,0	51,1	100,0
Hommes	...	16,5	3,0[E]	24,5	44,0	37,6	12,8	5,6[E]	18,4	56,0	100,0
Femmes	...	21,9	3,0[E]	28,9	53,8	36,6	3,9[E]	5,7[E]	9,6	46,2	100,0
Nouvelle-Écosse											
Les deux sexes	...	18,2	2,5	23,0	43,8	40,9	8,0	7,4	15,4	56,2	100,0
Hommes	...	15,8	3,4[E]	24,5	43,7	39,8	11,3	5,3	16,6	56,3	100,0
Femmes	...	20,5	1,7[E]	21,6	43,8	41,9	4,9	9,4	14,3	56,2	100,0
Nouveau-Brunswick											
Les deux sexes	...	14,4	2,7	24,8	41,9	42,9	7,6	7,7	15,2	58,1	100,0
Hommes	...	12,2	3,1[E]	26,4	41,7	40,6	10,2	7,5	17,7	58,3	100,0
Femmes	...	16,5	2,3[E]	23,3	42,0	45,3	4,8	7,9	12,7	58,0	100,0
Québec											
Les deux sexes	...	20,1	3,3	21,7	45,1	41,1	6,1	7,7	13,8	54,9	100,0
Hommes	...	16,6	3,6	21,1	41,3	42,7	8,5	7,5	16,0	58,7	100,0
Femmes	...	23,8	2,9	22,3	49,0	39,5	3,6	7,9	11,5	51,0	100,0
Ontario											
Les deux sexes	...	18,2	3,0	25,5	46,7	39,5	6,5	7,3	13,8	53,3	100,0
Hommes	...	15,5	3,0	27,4	46,0	39,3	8,9	5,9	14,7	54,0	100,0
Femmes	...	20,9	3,0	23,4	47,4	39,7	4,1	8,8	12,9	52,6	100,0
Manitoba											
Les deux sexes	...	18,2	2,3	21,3	41,8	45,9	4,2	8,2	12,3	58,2	100,0
Hommes	...	16,4	2,5	22,5	41,4	48,1	5,5	4,9	10,4	58,6	100,0
Femmes	...	20,1	2,1[E]	20,0	42,2	43,5	2,8	11,6	14,3	57,8	100,0
Saskatchewan											
Les deux sexes	...	16,3	1,7	20,7	38,8	49,5	4,2	7,6	11,8	61,2	100,0
Hommes	...	13,3	2,0	19,6	34,9	55,4	5,3	4,4	9,7	65,1	100,0
Femmes	...	19,5	1,4[E]	21,9	42,8	43,3	3,0	10,9	13,9	57,2	100,0
Alberta											
Les deux sexes	...	14,9	2,4	19,1	36,4	51,8	4,9	6,8	11,7	63,6	100,0
Hommes	...	11,6	2,5	19,4	33,6	57,1	5,3	4,0	9,3	66,4	100,0
Femmes	...	18,5	2,3	18,7	39,5	46,1	4,5	9,9	14,4	60,5	100,0
Colombie-Britannique											
Les deux sexes	...	16,2	2,6	23,8	42,6	44,3	5,7	7,5	13,1	57,4	100,0
Hommes	...	12,8	2,6	24,3	39,8	45,4	8,2	6,6	14,8	60,2	100,0
Femmes	...	19,7	2,6	23,2	45,6	43,1	3,0	8,3	11,3	54,4	100,0
Yukon											
Les deux sexes	...	12,6	x	22,4	36,1	44,4	7,7[E]	11,8	19,5	63,9	100,0
Hommes	...	11,3[E]	x	20,1[E]	32,5	48,8	7,1[E]	11,6[E]	18,7	67,5	100,0
Femmes	...	14,0[E]	x	24,6	39,8	39,9	8,3[E]	12,0[E]	20,3[E]	60,2	100,0
Territoires du Nord-Ouest											
Les deux sexes	...	6,9	x	31,6	39,6	40,1	6,0	14,3	20,3	60,4	100,0
Hommes	...	6,5	x	31,8	39,2	40,6	7,5[E]	12,7[E]	20,2	60,8	100,0
Femmes	...	7,3	x	31,5	40,0	39,6	4,4[E]	16,0	20,4	60,0	100,0

Tableau C.2.2 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le sexe et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010 (suite)

	En formation					Hors formation				
						Jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi				
	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Total, en formation	Actifs occupés[4]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[5]	Total, hors formation	Total
	pourcentage										
Nunavut											
Les deux sexes	...	6,1	x	26,7	33,7	32,3	9,3	24,7	34,0	66,3	100,0
Hommes	...	x	x	28,1	31,3	33,1	12,0[E]	23,6	35,6	68,7	100,0
Femmes	...	9,3	x	25,3	36,1	31,4	6,6	25,9	32,5	63,9	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer
x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
5. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
6. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2a, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi (2010), Tableau C5.2b (sur le web uniquement), Pourcentage de jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés (2010) et Tableau C5.2c. (sur le web uniquement), Pourcentage des jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans scolarisées et non scolarisées (2010), qui présentent les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
7. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010

		Hors formation					
			Jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi				
	Total,en formation	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[4]	Total, hors foramtion	Total
	pourcentage						
Moyenne de l'OCDE[5]							
Total, tous les niveaux d'éducation	47,5	36,9	6,6	9,0	15,6	52,5	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	67,1	16,9	6,0	10,0	16,0	32,9	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	41,0	42,7	7,4	9,0	16,4	59,0	100,0
Tertiaire	23,8	63,5	6,5	6,7	13,2	76,2	100,0
Canada[6]							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,9	42,5	6,1	7,5	13,5	56,1	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	70,7	15,1	5,4	8,9	14,3	29,3	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	39,6	45,0	7,4	8,0	15,4	60,4	100,0
Tertiaire	26,0	63,8	4,9	5,3	10,2	74,0	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador							
Total, tous les niveaux d'éducation	44,0	34,9	11,3	9,9	21,1	56,0	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	77,2	6,1[E]	5,2[E]	11,5[E]	16,7	22,8	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	37,7	34,8	16,4	11,2	27,6	62,3	100,0
Tertiaire	19,6	68,9	6,5[E]	5,0[E]	11,5[E]	80,4	100,0
Île-du-Prince-Édouard							
Total, tous les niveaux d'éducation	48,9	37,1	8,3	5,7	14,0	51,1	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	77,5	10,3[E]	6,9[E]	5,3[E]	12,2[E]	22,5	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	45,4	37,3	11,0	6,4[E]	17,4	54,6	100,0
Tertiaire	21,8	67,5	5,8[E]	4,9[E]	10,7[E]	78,2	100,0
Nouvelle-Écosse							
Total, tous les niveaux d'éducation	43,8	40,9	8,0	7,4	15,4	56,2	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	74,4	11,0	5,4	9,2	14,6	25,6	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	38,8	41,9	10,8	8,5	19,4	61,2	100,0
Tertiaire	17,5	71,9	6,8	3,8[E]	10,6	82,5	100,0
Nouveau-Brunswick							
Total, tous les niveaux d'éducation	41,9	42,9	7,6	7,7	15,2	58,1	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	76,1	9,3	7,1[E]	7,5	14,6	23,9	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	39,0	43,2	8,6	9,2	17,8	61,0	100,0
Tertiaire	13,6	74,1	6,6[E]	5,7[E]	12,2	86,4	100,0
Québec							
Total, tous les niveaux d'éducation	45,1	41,1	6,1	7,7	13,8	54,9	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	59,8	20,1	7,7	12,5	20,2	40,2	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	40,5	44,0	7,3	8,3	15,5	59,5	100,0
Tertiaire	40,1	52,7	3,6	3,6	7,2	59,9	100,0
Ontario							
Total, tous les niveaux d'éducation	46,7	39,5	6,5	7,3	13,8	53,3	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	74,3	12,1	5,1	8,6	13,6	25,7	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	46,7	37,3	8,2	7,8	16,0	53,3	100,0
Tertiaire	23,6	64,9	5,7	5,7	11,5	76,4	100,0
Manitoba							
Total, tous les niveaux d'éducation	41,8	45,9	4,2	8,2	12,3	58,2	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	68,4	17,6	3,7	10,3	14,0	31,6	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	34,4	53,1	4,6	7,9	12,5	65,6	100,0
Tertiaire	18,3	72,2	3,9[E]	5,7	9,5	81,7	100,0
Saskatchewan							
Total, tous les niveaux d'éducation	38,8	49,5	4,2	7,6	11,8	61,2	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	74,8	14,5	2,8[E]	7,8	10,6	25,2	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	26,7	59,7	5,5	8,2	13,6	73,3	100,0
Tertiaire	16,0	75,5	2,8[E]	5,7[E]	8,5	84,0	100,0

Tableau C.2.3 Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2010 (suite)

		Hors formation				
		Jeunes adultes qui ne sont ni en formation ni en emploi				
	Total,en formation	Actifs occupés[1]	Chômeurs[2]	Inactifs[3]	Sous-total, sans emploi[4]	Total, hors foramtion	Total
	pourcentage						
Alberta							
Total, tous les niveaux d'éducation	36,4	51,8	4,9	6,8	11,7	63,6	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	69,0	18,4	5,2	7,4	12,6	31,0	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	28,7	59,3	5,5	6,6	12,1	71,3	100,0
Tertiaire	14,4	75,4	3,5E	6,7	10,2	85,6	100,0
Colombie-Britannique							
Total, tous les niveaux d'éducation	42,6	44,3	5,7	7,5	13,1	57,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	75,6	15,6	3,5E	5,4	8,9	24,4	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	36,4	48,0	6,8	8,8	15,6	63,6	100,0
Tertiaire	21,1	67,0	5,4	6,6	12,0	78,9	100,0
Yukon							
Total, tous les niveaux d'éducation	36,1	44,4	7,7E	11,8	19,5	63,9	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	58,1	21,0E	7,0E	13,9E	20,9E	41,9	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	15,1E	65,6	x	11,0E	19,4E	84,9	100,0
Tertiaire	x	66,6	x	x	x	82,2	100,0
Territoires du Nord-Ouest							
Total, tous les niveaux d'éducation	39,6	40,1	6,0	14,3	20,3	60,4	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	57,3	15,9	6,2E	20,7	26,9	42,7	100,0
2e cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire	23,3	61,2	x	9,3E	15,5E	76,7	100,0
Tertiaire	x	82,8	x	x	x	90,0	100,0
Nunavut							
Total, tous les niveaux d'éducation	33,7	32,3	9,3	24,7	34,0	66,3	100,0
Inférieur au 2e cycle du secondaire	38,9	22,0	10,6	28,5	39,1	61,1	100,0
2e cycle du secondaire ou postsecondary non-Tertiaire	24,2E	45,8	x	22,1	30,0	75,8	100,0
Tertiaire	x	69,3	x	x	x	78,9	100,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.2d, Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales..

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008 et 2010

	2000			2002			2004		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE[2]									
15 à 29	41,4	43,6	15,1	42,6	42,2	15,3	44,7	40,2	15,1
15 à 19	80,1	11,4	8,4	81,2	10,4	8,6	83,1	8,8	8,3
20 à 24	34,7	48,2	17,7	36,5	45,7	17,7	39,6	42,6	17,7
25 à 29	12,2	68,7	19,1	13,0	67,9	19,7	14,0	67,0	19,0
Canada[3]									
15 à 29	42,5	43,9	13,7	43,3	43,1	13,6	43,1	43,9	13,0
15 à 19	80,6	11,2	8,2	80,2	11,8	8,0	79,1	12,2	8,7
20 à 24	35,8	48,5	15,7	36,5	48,3	15,3	38,1	47,7	14,2
25 à 29	10,6	72,2	17,2	12,7	69,8	17,5	11,9	71,9	16,2
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	46,3	29,9	23,7	47,6	31,6	20,8	45,6	30,7	23,7
15 à 19	88,7	4,0[E]	7,2[E]	85,4	5,9[E]	8,7	80,5	9,4	10,2
20 à 24	34,5	33,9	31,6	38,3	39,2	22,6	41,2	30,8	28,0
25 à 29	8,7[E]	56,4	34,9	11,8	54,7	33,5	9,8[E]	55,4	34,8
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	40,6	42,3	17,0	45,1	37,7	17,2	45,1	38,4	16,5
15 à 19	81,0	11,2	7,9[E]	83,3	10,5	6,2[E]	80,8	10,1	9,1
20 à 24	27,0	54,7	18,3	32,3	43,7	24,0	37,7	44,5	17,8
25 à 29	7,8[E]	65,7	26,5	11,1[E]	65,5	23,4	8,6[E]	67,0	24,4
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	45,1	40,3	14,6	42,4	41,9	15,8	45,8	39,6	14,6
15 à 19	82,9	9,1	8,0	82,5	8,9	8,6	81,3	10,9	7,8
20 à 24	39,4	42,7	17,9	33,3	44,4	22,4	37,4	48,6	14,0
25 à 29	11,2	70,6	18,2	8,0[E]	75,3	16,7	15,0	62,1	22,9
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	39,6	41,6	18,9	40,0	42,7	17,3	41,1	42,5	16,4
15 à 19	82,9	9,7	7,4	82,9	9,3	7,8	81,8	8,5	9,7
20 à 24	28,9	46,4	24,7	28,0	50,0	22,0	29,3	49,9	20,7
25 à 29	5,8[E]	69,3	24,9	7,2	70,4	22,4	10,4	70,6	19,0
Québec									
15 à 29	42,4	41,1	16,5	41,3	43,2	15,5	41,4	43,7	15,0
15 à 19	78,7	10,9	10,4	77,4	12,8	9,9	76,2	12,6	11,2
20 à 24	36,3	44,4	19,2	35,1	48,0	16,9	37,1	46,5	16,3
25 à 29	11,3	68,7	19,9	13,2	67,5	19,3	14,0	69,0	17,0
Ontario									
15 à 29	43,7	44,4	11,8	45,6	42,3	12,1	45,0	42,9	12,1
15 à 19	82,2	9,8	8,0	83,6	10,1	6,3	81,8	10,5	7,7
20 à 24	39,9	47,5	12,6	39,9	46,7	13,4	41,5	45,8	12,7
25 à 29	10,0	75,1	14,8	12,8	70,6	16,6	10,8	73,3	15,9
Manitoba									
15 à 29	39,1	47,9	13,0	41	46,7	12,3	43,7	45,5	10,7
15 à 19	76,3	15,8	7,9	77,9	15,7	6,4	80,7	13,2	6,2
20 à 24	27,5	57,9	14,6	30,7	54,7	14,6	33,9	52,2	13,9
25 à 29	11,6	71,6	16,8	11,8	71,9	16,3	13,9	73,7	12,4
Saskatchewan									
15 à 29	41,2	45,3	13,5	45,3	42,9	11,8	41,6	45,9	12,5
15 à 19	77,7	14,4	7,9	81,3	12,1	6,7	74,5	16,8	8,7
20 à 24	28,4	54,2	17,4	34,5	50,4	15,1	32,2	52,3	15,5
25 à 29	9,7	74,0	16,3	11,8	73,5	14,7	12,5	73,9	13,6
Alberta									
15 à 29	37,9	50,2	11,8	39,1	48,8	12,1	38,3	50,7	10,9
15 à 19	75,5	17,3	7,2	74,0	15,9	10,2	75,3	15,8	8,9
20 à 24	27,5	60,3	12,3	30,7	56,3	13,0	30,3	58,5	11,2
25 à 29	11,0	73,0	16,0	12,9	74,0	13,1	10,3	77,0	12,7

Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008 et 2010 (suite)

	2000			2002			2004		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage								
Colombie-Britannique									
15 à 29	43,3	43,8	12,9	43,9	41,7	14,4	44,1	43,1	12,8
15 à 19	83,7	10,3	6,1	78,5	13,0	8,4	78,1	13,5	8,4
20 à 24	35,0	48,8	16,3	38,0	46,1	16,0	40,8	45,0	14,2
25 à 29	11,6	72,1	16,3	13,8	67,2	19,0	11,8	72,2	16,0
Yukon									
15 à 29	42,8	39,0	18,2	36,3	47,1	16,6	44,7	41,2	14,0
15 à 19	69,1	13,7[E]	17,2	67,4	20,2[E]	12,4[E]	80,3	12,1[E]	x
20 à 24	33,2[E]	45,0	21,8	18,2[E]	61,5	20,4[E]	29,0	52,6	18,3[E]
25 à 29	x	72,5	16,5[E]	x	72,1	19,0[E]	x	71,6	18,8[E]
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	...	...	...	35,3	46,1	18,7	36,7	49,0	14,4
15 à 19	...	...	...	77,7	11,4[E]	11,0[E]	79,5	11,5[E]	9,1[E]
20 à 24	...	...	...	17,1[E]	58,4	24,4	20,1	59,3	20,6
25 à 29	...	..	...	7,9[E]	70,9	21,2	F	79,1	14,4[E]
Nunavut									
15 à 29	...	...	...	...	...	...	...	...	...
15 à 19	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20 à 24	...	...	...	...	...	...	...	...	...
25 à 29	...	...	...	...	...	...	...	...	...

	2006			2008			2010		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage								
Moyenne de l'OCDE[2]									
15 à 29	45,3	40,4	14,3	45,6	40,7	13,7	47,1	37,1	15,8
15 à 19	83,6	8,3	8,2	83,8	8,5	7,9	85,6	6,6	8,1
20 à 24	40,4	42,9	17,1	41,7	42,6	16,0	43,9	37,5	18,5
25 à 29	14,3	67,8	18,4	14,3	68,3	17,4	15,7	64,3	20,0
Canada[3]									
15 à 29	44,1	43,9	12,0	43,8	44,5	11,7	43,9	42,5	13,5
15 à 19	81,1	11,5	7,3	80,2	12,5	7,3	81,5	10,2	8,2
20 à 24	38,5	48,5	13,0	38,9	48,1	13,0	39,5	45,1	15,3
25 à 29	12,3	72,0	15,6	12,4	72,6	14,9	12,9	70,4	16,8
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	46,9	29,7	23,5	46,2	35,0	18,8	44,0	34,9	21,1
15 à 19	87,4	6,3[E]	6,3[E]	84,1	8,4[E]	7,5[E]	79,5	8,3	12,2
20 à 24	38,8	28,3	32,9	39,0	37,1	23,9	38,6	34,8	26,5
25 à 29	8,8[E]	58,4	32,8	10,1[E]	63,7	26,2	11,8[E]	63,4	24,8
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	44,0	39,6	16,4	48,0	37,5	14,5	48,9	37,1	14,0
15 à 19	86,1	6,6[E]	7,3[E]	82,6	11,3[E]	6,1[E]	85,9	8,5[E]	5,7[E]
20 à 24	28,8	51,1	20,1	38,4	40,1	21,5	38,3	43,9	17,9
25 à 29	9,5[E]	67,1	23,3	14,1[E]	68,6	17,3	13,2[E]	66,6	20,2
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	44,9	40,4	14,7	42,8	42,7	14,5	43,8	40,9	15,4
15 à 19	82,6	9,8	7,6	78,4	13,7	7,8	83,1	8,3	8,6
20 à 24	33,7	49,9	16,5	35,6	46,1	18,2	35,8	44,2	20,0
25 à 29	13,7	65,3	21,1	9,4	72,6	18,0	9,6	72,9	17,6
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	42,7	43,8	13,6	42,8	42,6	14,7	41,9	42,9	15,2
15 à 19	83,5	9,9	6,6	86,0	9,3	4,7[E]	83,8	8,8	7,4[E]
20 à 24	33,4	50,9	15,7	31,1	48,5	20,4	31,1	49,7	19,2
25 à 29	8,6[E]	72,7	18,8	7,5	72,9	19,6	8,5[E]	72,2	19,4

Tableau C.2.4 Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008 et 2010 (fin)

	2006			2008			2010		
	En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]	Total	Actifs occupés	Sans emploi[1]
	pourcentage								
Québec									
15 à 29	42,3	44,1	13,5	42,9	43,1	13,9	45,1	41,1	13,8
15 à 19	78,8	12,3	8,9	77,4	13,5	9,2	77,8	12,3	10,0
20 à 24	38,4	46,3	15,3	38,8	46,2	15,0	43,4	42,4	14,2
25 à 29	13,2	70,7	16,0	14,5	68,1	17,4	15,9	67,0	17,1
Ontario									
15 à 29	46,1	42,0	11,8	47,3	41,3	11,4	46,7	39,5	13,8
15 à 19	83,1	9,3	7,6	84,0	9,1	6,9	84,4	7,8	7,8
20 à 24	41,9	45,4	12,7	44,0	43,0	13,1	43,4	39,8	16,8
25 à 29	11,7	72,9	15,4	12,8	72,8	14,4	13,2	70,1	16,7
Manitoba									
15 à 29	45,6	43,9	10,6	41,2	48,2	10,6	41,8	45,9	12,3
15 à 19	81,2	13,4	5,5	77,5	16,0	6,5	78,8	13,7	7,5
20 à 24	37,5	52,0	10,5	32,6	54,1	13,4	32,5	53,5	14,0
25 à 29	14,1	69,5	16,4	10,5	77,4	12,1	12,9	71,4	15,7
Saskatchewan									
15 à 29	42,9	45,1	12,0	39,8	50,5	9,7	38,8	49,5	11,8
15 à 19	79,1	13,5	7,4	76,5	16,1	7,3	78,2	14,6	7,2
20 à 24	33,4	53,0	13,6	29,0	62,3	8,7	27,8	58,7	13,5
25 à 29	10,9	73,5	15,6	10,9	75,6	13,6	11,6	74,1	14,4
Alberta									
15 à 29	39,1	51,5	9,4	35,9	54,2	9,9	36,4	51,8	11,7
15 à 19	78,0	15,9	6,1	74,4	18,9	6,8	80,4	12,0	7,6
20 à 24	31,5	58,8	9,7	27,3	62,4	10,3	30,2	58,6	11,3
25 à 29	10,0	77,8	12,2	11,0	76,6	12,4	8,0	76,6	15,4
Colombie-Britannique									
15 à 29	45,1	44,8	10,2	43,5	47,1	9,5	42,6	44,3	13,1
15 à 19	80,7	13,7	5,6	79,2	14,9	5,9	81,3	11,7	7,1
20 à 24	38,3	51,5	10,1	40,6	49,8	9,5	37,4	48,2	14,4
25 à 29	15,4	69,7	14,9	11,3	75,8	12,9	13,1	69,6	17,3
Yukon									
15 à 29	38,9	47,8	13,2	39,0	46,8	14,2[E]	36,1	44,4	19,5
15 à 19	73,0	19,3	x	69,7	19,0[E]	11,3[E]	69,1	16,9[E]	13,9[E]
20 à 24	20,7[E]	62,5	16,8[E]	22,5[E]	57,9	19,6[E]	16,2[E]	59,1	24,7[E]
25 à 29	x	74,0	17,6[E]	x	77	x	x	69,6	22,1[E]
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	35,8	49,2	15,0	35,5	47,1	17,4	39,6	40,1	20,3
15 à 19	76,1	12,3	11,7[E]	75,0	13,6[E]	11,4	77	7,9[E]	15,1
20 à 24	15,7	63,4	20,9	18,0[E]	53,6	28,4	23,2[E]	50,5	26,3[E]
25 à 29	7,9[E]	78,7	13,4[E]	x	82,3	12,4	8,0[E]	70,9	21,0[E]
Nunavut									
15 à 29	32,5[E]	39,0	28,5	30,9	40,2	29,0	33,7	32,3	34,0
15 à 19	69,1	F	20,9[E]	66,1	9,1[E]	24,7	66,9	10,1	23,0
20 à 24	F	45,6	40,0	12,2[E]	54,4	33,4	18,5	35,2	46,3
25 à 29	x	65,0	26,3[E]	x	64,3	29,5	x	58,8	35,7

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié

1. Correspond à ceux qui sont soit "chômeurs" ou "inactifs." Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau C5.4a, Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (1997-2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.
En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau D.1.1 Temps d'instruction[1] obligatoire et d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 7 et 15 ans, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	Nombre annuel moyen d'heures									
	Temps total d'instruction obligatoire					Temps total d'instruction prévu[2]				
	Âgés de 7 et 8	Âgés de 9 à 11	Âgés de 12 à 14	À 15 ans, programme typique[3]	À 15 ans, programme moins exigeant[4]	Âgés de 7 et 8	Âgés de 9 à 11	Âgés de 12 à 14	À 15 ans, programme typique[3]	À 15 ans, programme moins exigeant[4]
	heures									
Moyenne de l'OCDE[5]	774	821	899	920	913	790	838	922	848	907
Canada[6]	917	921	922	919	...	917	921	922	919	...
Terre-Neuve-et-Labrador[7]	935	935	935	935	...	935	935	935	935	...
Île-du-Prince-Édouard[7]	879	879	925	880	...	879	879	925	880	...
Nouvelle-Écosse	796	888	935	935	...	796	888	935	935	...
Nouveau-Brunswick[7]	772	867	908	968	...	772	867	908	968	...
Québec	900	900	900	900	...	900	900	900	900	...
Ontario[8]	940	940	919	880	...	940	940	919	880	...
Manitoba	925	925	1 018	1 018	...	925	925	1 018	1 018	...
Saskatchewan[7]	950	950	950	950	...	950	950	950	950	...
Alberta	950	950	950	1 000	...	950	950	950	1 000	...
Colombie-Britannique	876	876	902	953	...	876	876	902	953	...
Yukon[7]	935	935	935	935	...	935	935	935	935	...
Territoires du Nord-Ouest	997	997	1 045	1 050	...	997	997	1 045	1 050	...
Nunavut	..	..	..	..	...	..	..	..	..	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. A moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales. À Terre-Neuve-et-Labrador, les heures rapportées sont des heures typiques pour les élèves âgés de 7 à 14 ans et des heures moyennes pour les élèves de 15 ans. À l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, les heures rapportées sont des heures typiques pour tous les âges. Au Yukon, les heures rapportées sont des heures typiques pour les élèves de 7 ans et des heures moyennes pour les élèves âgés de 8 à 15 ans.
2. Le « temps d'instruction prévu » des élèves/étudiants correspond au nombre annuel d'heures de cours qu'ils devraient suivre dans le cadre des parties obligatoires et non obligatoires de leur programme.
3. « Programme typique »: le programme suivi par la plupart des jeunes âgés de 15 ans.
4. « Programme moins exigeant » : le programme prévu pour les étudiants les moins susceptibles de poursuivre leurs études au-delà de l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire ou du niveau de la CITE 2 (premier cycle du secondaire).
5. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D1.1, Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels les données étaient disponibles ou pouvaient être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1er janvier 2010) dans les provinces et territoires des groupes d'âge respectifs (7 et 8 ans , 9 à 11 ans, 12 à 14 ans, et 15 ans). À l'exception du Nunavut, toutes les provinces et territoires participent à la moyenne pour le Canada.
7. La soumission des données du Nouveau-Brunswick pour l'année 2009-2010 a entrainé une sous-représentation du temps d'instruction obligatoire prescrit pour les élèves de 11 à 15 ans.
8. En Ontario, les chiffres rapportés pour les âges de 7 ans à 13 ans sont basés sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans le règlement provincial. En Ontario, c'est à l'âge de 14 ans que les élèves commencent d'ordinaire l'école secondaire (9e année en Ontario), ce dont on doit tenir compte en interprétant les moyennes de l'Ontario pour les âges de 12 à 14 ans.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), l'Enquête de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.2.1 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	CITE 1 (Primaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars canadiens				ratio
Canada[2]	44 861	67 996	71 608	71 608	1,60
Terre-Neuve-et-Labrador	47 306	61 946	61 946	61 946	1,31
Île-du-Prince-Édouard	46 206	66 114	66 114	66 114	1,43
Nouvelle-Écosse	47 074	67 186	67 186	67 186	1,43
Nouveau-Brunswick	45 511	67 712	70 180	70 180	1,54
Québec	39 238	57 115	70 458	70 458	1,80
Ontario[3]	42 030	71 011	71 011	71 011	1,69
Manitoba[4]	49 986	76 807	76 807	76 807	1,54
Saskatchewan	46 419	71 368	73 036	73 036	1,57
Alberta[3]	53 838	82 808	85 597	85 597	1,59
Colombie-Britannique[5]	41 963	64 131	64 131	64 131	1,53
Yukon	58 546	86 118	86 118	86 118	1,47
Territoires du Nord-Ouest	66 022	93 979	93 979	93 979	1,42
Nunavut	..	..	..	..	...

	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (1er cycle du secondaire)
	dollars canadiens				ratio	années
Canada[2]	44 861	67 996	71 608	71 608	1,60	11
Terre-Neuve-et-Labrador	47 306	61 946	61 946	61 946	1,31	9
Île-du-Prince-Édouard	46 206	66 114	66 114	66 114	1,43	10
Nouvelle-Écosse	47 074	67 186	67 186	67 186	1,43	10
Nouveau-Brunswick	45 511	67 712	70 180	70 180	1,54	11
Québec	39 238	57 115	70 458	70 458	1,80	15
Ontario[3]	42 030	71 011	71 011	71 011	1,69	10
Manitoba[4]	49 986	76 807	76 807	76 807	1,54	10
Saskatchewan	46 419	71 368	73 036	73 036	1,57	14
Alberta[3]	53 838	82 808	85 597	85 597	1,59	11
Colombie-Britannique[5]	41 963	64 131	64 131	64 131	1,53	10
Yukon	58 546	86 118	86 118	86 118	1,47	10
Territoires du Nord-Ouest	66 022	93 979	93 979	93 979	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	...	..

Tableau D.2.1 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 (fin)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars canadiens				ratio
Canada[2]	45 051	68 297	71 886	71 886	1,60
Terre-Neuve-et-Labrador	47 306	61 946	61 946	61 946	1,31
Île-du-Prince-Édouard	46 206	66 114	66 114	66 114	1,43
Nouvelle-Écosse	47 074	67 186	67 186	67 186	1,43
Nouveau-Brunswick	45 511	67 712	70 180	70 180	1,54
Québec	39 238	57 115	70 458	70 458	1,80
Ontario[3]	42 440	71 704	71 704	71 704	1,69
Manitoba[4]	49 986	76 807	76 807	76 807	1,54
Saskatchewan	46 419	71 368	73 036	73 036	1,57
Alberta[3]	53 838	82 808	85 597	85 597	1,59
Colombie-Britannique[5]	41 963	64 131	64 131	64 131	1,53
Yukon	58 546	86 118	86 118	86 118	1,47
Territoires du Nord-Ouest	66 022	93 979	93 979	93 979	1,42
Nunavut	..	..	..	..	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. « Le salaire annuel statutaire » est la somme des salaires en fonction des échelles salariales en vigueur. Les salaires sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour le coût de la vie. La moyenne pour le Canada a été calculée à partir des valeurs provinciales. Sauf indication contraire, le salaire annuel statutaire est fonction de l'échelle salariale 2009-2010 de la convention collective conclue entre le syndicat des enseignantes et enseignants et le gouvernement de la province ou du territoire.
2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/ formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/ formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum/formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2009-2010. La moyenne canadienne exclut les Territoires puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein dans les Territoires. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires.
3. En Ontario et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. En Ontario, les conseils scolaires négocient à l'intérieur de fourchettes de salaires couvertes par la province. Les chiffres de l'Ontario représentent le point central de cette fourchette des salaires. En Alberta, les salaires affichés sont des moyennes des salaires, moyennes pondérées selon la population étudiante de chaque commission scolaire.
4. Au Manitoba, le concept de « salaire statutaire annuel des enseignants » n'est pas pertinent parce que la province ne prend pas part à la négociation collective avec les enseignants et les données sur la rémunération qui seraient nécessaires pour rapporter l'information sur les salaires ne sont pas disponibles. Les chiffres du Manitoba reflètent le salaire annuel brut en début de carrière et après 10 ans et 15 ans d'exercice, basé sur une moyenne des salaires dans toutes les divisions scolaires.
5. Les données de la Colombie-Britannique sont fonction de la grille salariale du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), Enquête de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	CITE 1 (Primaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars US				ratio
Moyenne de l'OCDE[2]	28 523	34 968	37 603	45 100	1,60
Canada[3]	34 443	52 205	54 978	54 978	1,60
Terre-Neuve-et-Labrador	36 320	47 560	47 560	47 560	1,31
Île-du-Prince-Édouard	35 475	50 760	50 760	50 760	1,43
Nouvelle-Écosse	36 142	51 583	51 583	51 583	1,43
Nouveau-Brunswick	34 942	51 987	53 882	53 882	1,54
Québec	30 125	43 851	54 095	54 095	1,80
Ontario[4]	32 269	54 520	54 520	54 520	1,69
Manitoba[5]	38 377	58 969	58 969	58 969	1,54
Saskatchewan	35 639	54 794	56 074	56 074	1,57
Alberta[4]	41 335	63 577	65 718	65 718	1,59
Colombie-Britannique[6]	32 218	49 237	49 237	49 237	1,53
Yukon	44 949	66 118	66 118	66 118	1,47
Territoires du Nord-Ouest	50 689	72 153	72 153	72 153	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (1er cycle du secondaire)
	dollars US				ratio	years
Moyenne de l'OCDE[2]	29 801	36 683	39 401	47 721	1,62	24
Canada[3]	34 443	52 205	54 978	54 978	1,60	11
Terre-Neuve-et-Labrador	36 320	47 560	47 560	47 560	1,31	9
Île-du-Prince-Édouard	35 475	50 760	50 760	50 760	1,43	10
Nouvelle-Écosse	36 142	51 583	51 583	51 583	1,43	10
Nouveau-Brunswick	34 942	51 987	53 882	53 882	1,54	11
Québec	30 125	43 851	54 095	54 095	1,80	15
Ontario[4]	32 269	54 520	54 520	54 520	1,69	10
Manitoba[5]	38 377	58 969	58 969	58 969	1,54	10
Saskatchewan	35 639	54 794	56 074	56 074	1,57	14
Alberta[4]	41 335	63 577	65 718	65 718	1,59	11
Colombie-Britannique[6]	32 218	49 237	49 237	49 237	1,53	10
Yukon	44 949	66 118	66 118	66 118	1,47	10
Territoires du Nord-Ouest	50 689	72 153	72 153	72 153	1,42	10
Nunavut	..	..	..	..	..	..

Tableau D.2.2 Salaire statutaire annuel des enseignants[1] des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 (fin)

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				
	Salaire en début de carrière / formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice / formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice / formation minimale	Salaire à l'échelon maximum / formation minimale	Rapport entre le le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars US				ratio
Moyenne de l'OCDE[2]	30 899	38 190	41 182	49 721	1,63
Canada[3]	34 588	52 436	55 191	55 191	1,60
Terre-Neuve-et-Labrador	36 320	47 560	47 560	47 560	1,31
Île-du-Prince-Édouard	35 475	50 760	50 760	50 760	1,43
Nouvelle-Écosse	36 142	51 583	51 583	51 583	1,43
Nouveau-Brunswick	34 942	51 987	53 882	53 882	1,54
Québec	30 125	43 851	54 095	54 095	1,80
Ontario[4]	32 584	55 052	55 052	55 052	1,69
Manitoba[5]	38 377	58 969	58 969	58 969	1,54
Saskatchewan	35 639	54 794	56 074	56 074	1,57
Alberta[4]	41 335	63 577	65 718	65 718	1,59
Colombie-Britannique[6]	32 218	49 237	49 237	49 237	1,53
Yukon	44 949	66 118	66 118	66 118	1,47
Territoires du Nord-Ouest	50 689	72 153	72 153	72 153	1,42
Nunavut	..	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. « Le salaire annuel statutaire » est la somme des salaires en fonction des échelles salariales en vigueur. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2009-2010 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Bien que la PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, il n'est pas possible de procéder à un ajustement similaire pour les provinces et les territoires. Sauf indication contraire, le salaire annuel statutaire est fonction de l'échelle salariale 2009-2010 de la convention collective conclue entre le syndicat des enseignantes et enseignants et le gouvernement de la province ou du territoire.
2. Ces moyennes proviennent de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Tableau D3.1 Salaire des enseignants (2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/ formation minimale »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/ formation minimale » et « Salaire à l'échelon maximum/formation minimale »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2009-2010. La moyenne canadienne exclut les Territoires puisque l'EEPS ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein dans les Territoires. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires.
4. En Ontario et en Alberta, les salaires sont négociés au niveau du conseil scolaire. Les chiffres de l'Ontario représentent le point central de la fourchette des salaires couverte par la province. En Alberta, les salaires affichés sont des moyennes des salaires, moyennes pondérées selon la population étudiante de chaque commission scolaire.
5. Au Manitoba, le concept de « salaire statutaire annuel des enseignants » n'est pas pertinent parce que la province ne prend pas part à la négociation collective avec les enseignants et les données sur la rémunération qui seraient nécessaires pour rapporter l'information sur les salaires ne sont pas disponibles. Les chiffres du Manitoba pour le salaire en début de carrière et le salaire après 10 ou 15 ans d'expérience reflètent le salaire annuel brut basé sur une moyenne des salaires dans toutes les divisions scolaires.
6. Les données de la Colombie-Britannique sont fonction de la grille salariale du district scolaire de Surrey, le plus important de la province.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs de l'éducation de l'OCDE (INES), Enquête de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Tableau D.3.1 Organisation du temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2009-2010

	Nombres de semaines d'enseignement[1]			Nombres de jours d'enseignement[1]			Temps d'enseignement net[2]		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale[4]
	semaines			jours			heures		
Moyenne de l'OCDE[5]	38	38	38	187	185	183	782	704	658
Canada[6]	37	37	37	183	183	183	799	740	744
Temps de travail et d'enseignement prescrits	36	36	36	181	181	181	794	710	710
Québec	36	36	36	180	180	180	738	612	612
Alberta[7]	37	37	37	184	184	184	905	905	905
Yukon	36	37	37	179	184	184	823	823	823
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]	37	37	37	187	187	187	814	823	838
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	187	187	187	860	823	804
Île-de-Prince-Édward	37	37	37	185	185	185	786	770	694
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187	795	842	842
Nouveau-Brunswick[9]	37	37	37	185	185	185	755	768	860
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190	855	855	855
Autre[10]									
Ontario	38	38	38	188	188	188	..	..	..
Manitoba	37	37	37	185	185	185	..	..	..
Colombie-Britannique	37	37	37	185	185	185	771	834	834
Territoires du Nord-Ouest	38	38	38	188	188	188	..	..	..
Nunavut	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Tableau D.3.1 Organisation du temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2009-2010 (fin)

	Temps de travail à l'école[2]			Temps de travail légal		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire filière générale[4]	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire filière générale[4]
	heures			heures		
Moyenne de l'OCDE[5]	1 178	1 171	1 114	1 678	1 673	1 676
Canada[6]	1 226	1 227	1 232	...	...	...
Temps de travail et d'enseignement prescrits	1 251	1 251	1 251	1 251	1 251	1 251
Québec	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280
Alberta[7]	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Yukon	950	950	950	950	950	950
Temps d'enseignement et de travail estimés[8]	1 159	1 161	1 182	...	...	...
Terre-Neuve-et-Labrador	1 152	1 152	1 152	...	...	...
Île-de-Prince-Édward	1 170	1 219	1 234	...	...	...
Nouvelle-Écosse	1 130	1 130	1 130	...	...	...
Nouveau-Brunswick[9]	1 160	1 160	1 253	...	...	...
Saskatchewan	1 190	1 190	1 190	...	...	...
Autres[10]						
Ontario	..	..	..	...	...	...
Manitoba	1 073	1 073	1 073	...	...	...
Colombie-Britannique	..	..	..	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	..	..	..	...	...	...
Nunavut	..	..	..	...	...	...

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le nombre de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans toutes les provinces et territoires qui ont rapporté des données; c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.
2. Ici, le « temps d'enseignement » fait référence au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.
3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant le surtemps, le temps de préparation non-spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).
4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes poursuivant la formation en techniques ou métiers.
5. Ces moyennes sont tirées de *Regards sur l'éducation 2012 : indicateurs de l'OCDE*, Tableau D4.1 Organisation du temps de travail des enseignants (2010), qui présente les données les plus récentes disponibles pour les pays membres de l'Organisation de co-opération et de développement économiques (OCDE) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Veuillez consulter le site Web de l'OCDE à www.ocde.org.
6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérés selon le nombre d'éducateurs à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, tels que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2009-2010. La moyenne canadienne exclut l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.
7. Le temps d'enseignement net en Alberta (heures par jour et heures par semaine) et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.
8. Ces provinces et territoires pour lesquels les heures d'enseignement par années et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois, ont estimé les heures d'enseignement par année et le temps de travail en sa basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur D1) de la façon suivante : temps d'instruction obligatoire moins temps pour la correction et pour la préparation égale « heures d'enseignement par année »; temps d'instruction obligatoire plus temps pour la supervision et les réunions, plus développement professionnel égal « temps de travail requis à l'école ».
9. La soumission des données du Nouveau-Brunswick pour l'année 2009-2010 a entrainé une sous-représentation du temps d'enseignement net pour les premier et deuxième cycles du secondaire.
10. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas incluses dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que nous avons rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2011 sur les enseignants et les programmes.

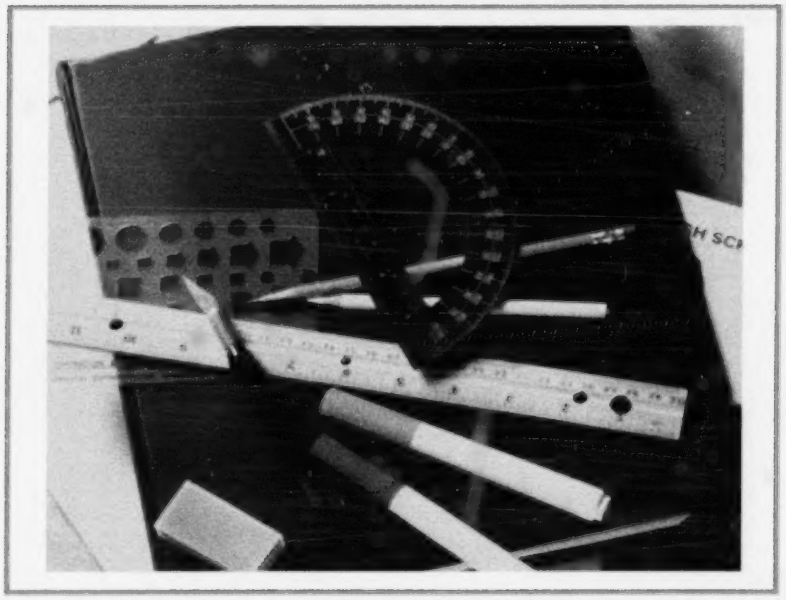

Comités et organismes

Le présent rapport a été réalisé conjointement par Statistique Canada et par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], en partenariat avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation et de la formation. Deux comités intergouvernementaux et un Groupe de travail ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le Groupe de travail sur l'information sur les systèmes d'éducation (NESLI). Les membres du personnel du CMEC et de Statistique Canada qui ont participé au projet sont aussi mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Darrin Pike	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Marilyn Field	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées, Terre-Neuve-et-Labrador
Alexander MacDonald	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Melissa MacEachern	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Rosalind Penfound	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Sandra McKenzie	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, Nouvelle-Écosse
Marc Léger	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Brunswick
Nouveau- Wendy McLeod MacKnight	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Roger Doucet	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Louise Pagé	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Deborah Newman	Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, Ontario
George Zegarac	Ministère de l'Éducation, Ontario
Gerald Farthing	Ministère de l'Éducation / Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Louise Greenberg	Ministère de l'Enseignement supérieur, Saskatchewan
Cheryl Senecal	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Keray Henke	Ministère de l'Éducation, Alberta
David Morhart	Ministry of Enterprise and Advanced Education, Alberta
James Gorman	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Pamela Hine	Ministère de l'Éducation, Yukon
Gloria Iatridis	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Kathy Okpik	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Wayne Smith	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Bob Gardiner	Ministère de l'Éducation, Terre-Neuve-et-Labrador
Robin Phillips	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Île-du-Prince-Édouard
Marguerite Middleton	Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur, Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Écosse
Greg Ells	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, Nouvelle-Écosse
Dawn Gordon	Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), Nouveau-Brunswick
Monica LeBlanc	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Christine LaForge	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Nouveau-Brunswick
Hope Brewer	Ministère de l'Enseignement postsecondaire, de la Formation et de l'Emploi, Nouveau-Brunswick
Myriam Proulx	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec
Chris Monahan	Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités, Ontario
Taddesse Haile	Ministère de l'Éducation, Ontario
Dallas Morrow	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Manitoba
Rhonda Grant Shaw	Ministère de l'Éducation, Manitoba
Jan Gray	Ministère de l'Enseignement supérieur, Saskatchewan
Rick Johnson	Ministère de l'Éducation, Saskatchewan
Michael Walter	Ministère de l'Éducation, Alberta
Kurt Schreiner	Ministry of Enterprise and Advanced Education, Alberta
Gerald Morton	Ministère de l'Éducation, Colombie-Britannique
Martin Young	Ministère de l'Enseignement supérieur, Colombie-Britannique
Elizabeth Lemay	Ministère de l'Éducation, Yukon
Paul Devitt	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, Territoires du Nord-Ouest
Brad Chambers	Ministère de l'Éducation, Nunavut
Sylvie Michaud	Statistique Canada
Josée Bégin	Statistique Canada
Andrew Parkin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Groupe de travail NESLI

Brad Clarke	Terre-Neuve-et-Labrador
Bob Gardiner	Terre-Neuve-et-Labrador
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard
Robin Philips	Île-du-Prince-Édouard
Shannon Delbridge	Nouvelle-Écosse
Louise Van Wart	Nouvelle-Écosse
Christine LaForge	Nouveau-Brunswick
Richard Royer	Québec
Taddesse Haile	Ontario
Patricia Smith	Ontario
Eric Ward	Ontario
Rhonda Grant Shaw	Manitoba
Noelle DeCorby	Saskatchewan

Janusz Zieminski	Alberta
Gerald Morton	Colombie-Britannique
Elizabeth Lemay	Yukon
James McCullough	Yukon
Tom Aikman	Territoires du Nord-Ouest
Mark Walle	Nunavut
Patrice de Broucker	Statistique Canada
Angelo Elias	Statistique Canada
Yves Saint-Pierre	Statistique Canada
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Équipe du projet[59]

Patric Blouin	Statistique Canada
Rita Ceolin	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada
Patrice de Broucker	Statistique Canada
Angelo Elias	Statistique Canada
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Louise Marmen	Statistique Canada
Chinelo Nwankwo	Statistique Canada
Enzo Pizzoferrato	Statistique Canada
Barbara Riggs	Statistique Canada
Yves Saint-Pierre	Statistique Canada
Danielle Shaienks	Statistique Canada
Rosa Tatasciore	Statistique Canada
Patrick Taylor	Statistique Canada
Jelena Zikic	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

59. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada (notamment la Section de diffusion pour l'approvisionnement des données) pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada..